

# **Le Sapeur-Pompier DE LOT-ET-GARONNE**



**1991**

L'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers  
de Lot-et-Garonne  
vous présente sa revue

**Le Sapeur-Pompier  
DE LOT-ET-GARONNE**



1991

# SOMMAIRE

P

## réfecture de Lot-et-Garonne

- 7 Le Préfet de Lot-et-Garonne

C

## onseil Général

- 9 Editorial de Monsieur FRANÇOIS PONCET, Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne

U

## nion Départementale

- 13 Le Mot du Président  
15 Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne le 21 avril 1991  
17 Les discours et interventions au Congrès Départemental  
37 Manifestation Nationale à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1990

Œ

## œuvre des Pupilles

- 31 Œuvre des Pupilles, Mes chers Camarades  
33 ODP Infos n° 2

F

## édération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

- 38 Citation à l'Ordre de la Nation

D

## irection Départementale des Services d'Incendie et de Secours

- 11 Le Mot du Directeur  
39 Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers  
43 L'équipe cynophile des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne  
44 Vétérinaire Sapeur-Pompier  
45 Appel pour intervention cynophile  
47 Statistiques des interventions  
des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne

S

## ervice de Santé

- 42 Vaccination de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne contre l'hépatite B  
116 P.M.A. 47

# SOMMAIRE

## V | nterventions

- 51 Orage du lundi 13 août 1991  
53 Le feu de forêt de Losse et d'Allons du 12 août 1990

## Vie des Corps

- 67 C.S.P. Nérac  
69 Centre de D.F.C.I. de Houeillès  
70 Observatoire D.F.C.I. de Réaup  
71 C.S. Aiguillon  
72 C.S. Clairac  
73 C.S. Cocumont  
78 C.S. Damazan  
81 C.S. Duras  
83 C.S. Lavardac  
84 C.S. Meilhan-sur-Garonne  
87 C.S. Mézin  
89 C.S. Monflanquin  
91 C.S. La Sauvetat-de-Savères  
92 C.S. Secondaire Fumel  
94 C.P.I. Beauvillé  
95 C.P.I. Laplume  
96 C.P.I. de Mas d'Agenais  
97 C.P.I. Moncrabeau

## Aide Humanitaire

- 98 Téléthon 1990  
99 Aide humanitaire en Arménie  
101 "Les Arméniens n'ont plus rien"

## Sports

- 103 Le sport à l'U.D.S.P. 47 : bilan  
105 Finales sportives IV<sup>ème</sup> Région A  
107 Championnat Aquitaine-Limousin de cyclisme  
109 Challenge Ergand  
110 Challenge sportif de Lavardac  
111 Sport et revendications

## Historique

- 113 L'homme devant les calamités

# Le Sapeur-Pompier de Lot-et-Garonne

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours - 47000 AGEN

5

## La seule Revue Officielle Technique et d'Information

éditée par l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers  
de Lot-et-Garonne  
au profit de ses œuvres culturelles  
et sociales

Adresser toute la correspondance,  
les textes et les photos  
concernant la revue  
"Le Sapeur-Pompier  
de Lot-et-Garonne"  
au Capitaine James DREGE,  
Secrétaire de l'Union  
Départementale des Sapeurs-  
Pompiers de Lot-et-Garonne,  
Service Départemental  
d'Incendie et de Secours,  
Hôtel du Département,  
Avenue du Maréchal Leclerc  
47022 Agen  
Tél. : 53 69 42 72

Création Graphique  
Réalisation - Maquette  
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS  
Tél. : 42 85 17 07  
Fax : 45 96 07 53

## CONSEILLER TECHNIQUE

Lieutenant-Colonel Pierre DUFUST, Directeur Départemental des Services  
d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne  
7, av. des Pyrénées - 47520 Le Passage  
Hôtel du Département - 47022 Agen

## BUREAU

Président :

Capitaine Jacques PERE  
Rue du Château - Meilhan-sur-Garonne  
47200 Marmande - Tél. : 53 94 31 34

Vice-Président Délégué :

Lieutenant Gilbert CAZALIS  
Rue Maurice Dupuy - 47160 Damazan - Tél. : 53 79 43 07

Secrétaire :

Capitaine James DREGE  
Résidence du Pont de la Garde - Résidence 0 - Rue Cortède de Prades  
47000 Agen - Tél. : 53 98 05 35

Service Départemental d'Incendie et de Secours - 47000 Agen  
Tél. : 53 69 42 72

Secrétaire Adjoint :

Lieutenant Jean-Pierre SUAREZ  
19, av. Maurice Rontin - 47600 Nérac - Tél. : 53 65 26 44

Centre de Secours de Nérac - Tél. : 53 65 00 18

Trésorier :

Lieutenant Alain DARQUE  
Rue de la Fontaine - 47250 Cucumont - Tél. : 53 94 52 22 - 53 94 51 13

Trésorier Adjoint :

Adjudant-Chef Roland BOUSSIERES

Chef de Corps du C.P.I. - Mas d'Agenais - 47430 - Tél. : 53 89 50 15

## Vice-Présidents d'Arrondissements

AGEN :

Lieutenant Alain LACRAMPE-MOINE, Chef de Corps du Centre de  
Secours d'Aiguillon - Tél. caserne : 53 79 60 18

MARMANDE :

Capitaine Bernard LEMORVAN, Chef de Corps du Centre de Secours  
Principal de Tonneins - 47400 - Tél. : 53 64 23 80 - 53 84 44 18

NÉRAC :

Lieutenant Francis GLIZE, Centre de Secours - 47170 Mézin  
Tél. : 53 65 70 18

VILLENEUVE-SUR-LOT :

Lieutenant Pierre CALVET, Chef de Corps du Centre de Secours de  
Monflanquin - 47150 - Tél. : 53 36 43 18

## Délégué aux Sports

Adjudant-Chef Johann PARISON - 15, impasse des Tourterelles  
47300 Villeneuve-sur-Lot - Tél. : 53 49 11 62

Caserne des Sapeurs-Pompiers - 47300 Villeneuve-sur-Lot - Tél. : 53 70 07 43

# Le Préfet

de Lot-et-Garonne

7



**L**

a publication de votre revue annuelle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers me permet à nouveau de m'adresser à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du département qu'ils soient Volontaires ou Professionnels.

Si l'organisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours est de la compétence de Monsieur le Président du Conseil Général, les responsabilités que je suis seul à exercer en matière opérationnelle au titre de la sécurité et de la protection des populations m'amènent non seulement à être particulièrement vigilant sur les missions de prévention ou de secours que vous avez assumées, mais me permettent aussi d'en apprécier les résultats et, ce faisant, me rendent attentif à la qualité des concours que je puis vous apporter.

Il m'est agréable par exemple de confirmer que les Sapeurs-Pompiers du département disposeront très prochainement d'un véhicule dit "spectrométrique" qui, équipé des appareils les plus performants du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants, vous permettra de répondre à l'ensemble des difficultés d'analyse et de mesure jusqu'à présent rencontrées en matière de radioactivité.

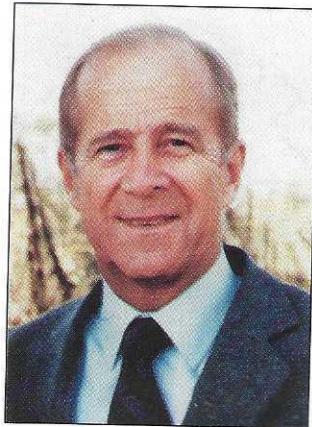
Enfin, mon appréciation du bilan des actions opérationnelles, parfois délicates, que vous avez assumées en 1991 m'amènent à vous témoigner ma confiance et ma satisfaction et à y joindre mes encouragements pour la poursuite de vos efforts dans l'exigence toujours croissante de formation qu'entraînent l'évolution et la variété des risques auxquels vous faites face.

Jean-Charles ASTRUC  
Préfet de Lot-et-Garonne

# Editorial de Monsieur FRANÇOIS-PONCET

Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne

9



**D**

ans le cadre des grandes options qu'il a définies, le Conseil Général marque avec constance sa volonté d'apporter aux Sapeurs-Pompiers du département un maximum de moyens leur permettant d'accomplir leurs missions de secours dans les meilleures conditions possibles tout en les faisant bénéficier d'une amélioration continue de leurs structures de travail et d'accueil.

C'est sur ce dernier point qu'un effort financier tout particulier est consenti dans la perspective d'une réinstallation de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours rendue nécessaire notamment par l'obligation nouvelle de procéder à la mise en place d'un Centre de Traitement d'Alerte (C.T.A.) destiné à l'accueil des "appels 18" en association avec son Centre Opérationnel Départemental (C.O.D.I.S.).

Ce programme important aura aussi le mérite d'être envisagé sans que préjudice soit porté aux autres impératifs touchant à la logistique et à l'équipement des Sapeurs-Pompiers.

Ces évolutions ne font qu'accentuer les sentiments de considération que l'Assemblée Départementale et moi-même portons à nos Sapeurs-Pompiers dont les qualités de dévouement et de compétence appréciées de tous s'inscrivent dans cette devise que les Sapeurs-Pompiers ont fait leur : "servir et secourir son prochain en toutes circonstances".

Les Sapeurs-Pompiers Lot-et-Garonnais, à l'image de leurs "anciens" l'illustrent quotidiennement. La population leur en sait une reconnaissance méritée, à laquelle je m'associe personnellement.

Jean FRANÇOIS-PONCET  
Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne

# Le Mot du Directeur



**L**

'évolution et la complexité croissantes que connaissent les activités et les missions qui nous sont dévolues sont devenues à ce point significatives qu'elles nécessitent, pour conserver à la population le niveau de protection qu'elle demande, une modernisation des structures et des moyens dont la simple évocation suffit à en situer l'ampleur :

- arrivée prochaine d'un nouveau véhicule de "détection fine de la radioactivité",
- construction envisagée d'un Centre de Traitement de l'Alerte "Appels 18" en liaison avec le Centre des "Appels 15" du S.A.M.U.,
- programmation de nouveaux locaux pour la Direction, le C.O.D.I.S. et l'Atelier Départemental.

Dans ce vaste contexte, se dessinent, au niveau national, un ensemble de nouvelles dispositions concernant "La Départementalisation" des Services d'Incendie et de Secours par application de l'article 89 de la Loi d'orientation publiée au J.O. du 6 février 1992.

Son importance pour tous les Sapeurs-Pompiers est évidente et notamment pour la Direction qui devra faire face à ces nouvelles obligations en les planifiant dans le temps et en concertation totale avec les élus et l'ensemble des Sapeurs-Pompiers qui conservent entièrement leurs prérogatives et responsabilités opérationnelles aujourd'hui en vigueur.

Cette Loi ne vise qu'à rationaliser afin de les rendre plus efficaces la résolution d'un certain nombre de questions, traitées différemment d'un Centre de Secours à l'autre et qu'il convient de ramener en définitive à une gestion commune à partir d'une même autorité.

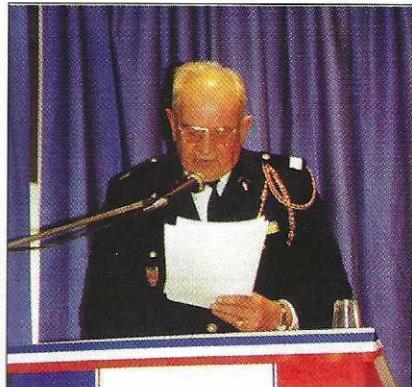
Au demeurant, je tiens à marquer ma satisfaction pour les efforts que vous avez tous consentis, les réussites obtenues, en soulignant tout particulièrement votre "savoir faire" opérationnel.

Je remercie enfin, en votre nom à tous, le Conseil Général qui nous apporte tout le soutien possible, demeure très attentif à nos préoccupations et arrive à résoudre nos problèmes malgré les difficultés financières importantes qui en résultent.

Prenons de même acte de la confiance que nous témoigne l'Autorité Préfectorale dans l'exercice de nos missions opérationnelles.

Lieutenant-Colonel Pierre DUFUST  
*Directeur Départemental  
 des Services d'Incendie et de Secours  
 de Lot-et-Garonne*

# Le Mot du Président



**C**

haque jour des Sapeurs-Pompiers du département sont de service pour porter secours à la population. Si nous voulons assurer avec plus d'efficacité la sécurité des biens et conserver, voire conforter notre image de marque auprès de la population nous devons nous préparer pour lutter contre toutes les difficultés que nous pourrons rencontrer au cours des opérations des années futures.

Avec l'aide du Conseil d'Administration de notre Union que je remercie pour le soutien et son efficacité, voici venu le moment de vous présenter la nouvelle édition de notre revue.

Qu'il me soit également permis de remercier en votre nom la société d'édition et tous les annonceurs publicitaires dont la générosité et la fidélité ont contribué à la réalisation de ce document.

J'ai pris dernièrement connaissance du projet de décrets portant sur les nouveaux statuts des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Un pas est fait pour la couverture sociale.

Il apparaît qu'une des conditions essentielles de la fonction des Sapeurs-Pompiers Volontaires soit la disponibilité, celle-ci liée à la formation qui sera désormais la nôtre, doit être le garant de la réussite de nos missions. En nous serrant les coudes travaiillons tous ensemble pour obtenir un résultat.

Pour la troisième fois, j'insiste pour que dans la prochaine édition les annonceurs des Corps de Sapeurs-Pompiers soient encore plus nombreux de façon que notre département soit bien informé.

Unissons-nous pour l'avenir, pour faire de l'Union Départementale un véritable maillon de transmission entre les Sapeurs-Pompiers et la Direction Départementale d'une part, et les élus d'autre part.

Enfin, je souhaite que le Congrès qui aura lieu à Cucuron le 5 avril 1992 soit une grande réussite.

Au seuil de la nouvelle année je présente à tous les Sapeurs-Pompiers, à leur famille, aux annonceurs et aux lecteurs de cette revue mes souhaits les plus sincères de bonne et heureuse année et tout particulièrement d'excellente santé.

Que 1992 soit une année de réussites sportives et de performances couronnées pour notre Association.

*Capitaine Jacques PERE  
Président de l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers de Lot et Garonne*

# Congrès Départemental

des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne  
à Port Sainte-Marie le 21 avril 1991

15

**R**apport de Synthèse du Capitaine DREGE. Secrétaire Général de l'UDSP 47

Une Association dite "Union Départementale des Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels de Lot-et-Garonne" est formée entre les Sapeurs-Pompiers de tous grades du département.

Cette Association a pour but :

- de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les membres des Corps de Sapeurs-Pompiers et de rechercher les moyens propres à améliorer leur situation,
- de favoriser et de provoquer au besoin l'organisation de concours dans le département,
- de compléter et de soutenir l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-



Pompiers en même temps que de participer aux activités de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers,

- d'encourager et de favoriser par tous moyens l'instruction technique et l'enseignement du secourisme,
- de développer et de récompenser l'entraînement physique du personnel des Corps de Sapeurs-Pompiers,

- d'étudier toutes questions se rattachant à l'organisation des Sapeurs-Pompiers, au développement et à l'amélioration du Service Public dont

ils ont la charge dans le domaine du secours, de la prévention et de l'incendie du temps de paix et du temps de guerre dans le cadre communal et départemental ainsi qu'à l'intérieur des "districts" ou des communautés urbaines,

- enfin de venir en aide, dans la mesure de ses moyens, à ceux de ses membres ou de leurs familles dans le besoin à la suite de maladie ou d'accidents.

## A - Le bureau de l'U.D.S.P.

- Président : Capitaine J. PERE, Officier Volontaire, retraité, chef d'entreprise.

- Vice-Président délégué : Lieutenant G. CAZALIS, Officier de Sapeurs-Pompiers Volontaires, Chef du Centre de Secours de Damazan, artisan.

- Secrétaire Général : Capitaine J. DREGE, Officier de Sapeurs-Pompiers, Adjoint à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne.

- Trésorier : Lieutenant A. DARQUE, Officier de Sapeurs-Pompiers Volontaires, Chef du Centre de Secours de Cucumont, artisan.

- Vice-Président de l'Arrondissement de Nérac : Lieutenant F. GLIZE, Officier de Sapeurs-Pompiers Volontaires, Chef du Centre de Secours de Mézin, fonctionnaire au Ponts et Chaussées.

- Vice-Président de l'Arrondissement de Marmande : Capitaine B. LEMORVAN, Officier de Sapeurs-Pompiers Volontaires, Chef du Centre de Secours Principal de Tonnetins.

- Vice-Président de l'Arrondis-



segment de Villeneuve-sur-Lot : Lieutenant Pierre CALVET, Chef de Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires de Monflanquin, employé communal.

- Vice-Président de l'Arrondissement d'Agen : Lieutenant A. LACRAMPE, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires d'Aiguillon, employé communal.

Conseiller Technique : membre de droit, Lieutenant-Colonel Pierre DUFUST, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne.

## B - Nombre d'adhérents

1 000 Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels.

## C - Les revendications et vœux

Congrès de l'Union Départementale le dimanche 21 avril 1991, à Port Sainte-Marie.

Environ 200 Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels ont participé à cette manifestation.

**Questions à l'ordre du jour :**  
Synthèse des réunions d'Arrondissements.

#### La formation

Le Gouvernement de la République considère à juste titre et le rappelle, que la formation est une priorité.

C'est également depuis toujours la conception de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers qui en a donné tant de preuves.

La formation est un droit pour chaque citoyen.

Elle représente pour les Services d'Incendie et de Secours de notre pays une garantie :

- de compétence,
- de capacité d'adaptation,
- de maîtrise des risques d'aujourd'hui et de demain.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires, pleinement conscients de l'absolue nécessité d'améliorer leur formation ont examiné avec attention un projet de statut préparé par la Direction de la Sécurité Civile.

Ils considèrent que cette esquisse fixe quelques principes de valeur. En revanche, ils constatent que les moyens de l'ambition affichée étant totalement occultés, la rendent inapplicable, en ce qui concerne notamment l'organisation de la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires et l'incitation des employeurs dont ils relèvent.

Face aux contraintes de la vie économique, ils ne peuvent actuellement consacrer davantage de temps pour amener leur formation aux niveaux qu'ils souhaitent atteindre. La Nation a le devoir de leur en donner les moyens.

En conséquence, les Sapeurs-Pompiers Volontaires veulent que leur instruction technique, opérationnelle et administrative fasse l'objet d'adaptations et d'aménagements assortis des moyens correspondants afin d'atteindre le niveau souhaité.

Aussi, avant de poursuivre dans une voie qu'ils estiment irréaliste, ils demandent à Monsieur le Ministre de l'intérieur d'inviter ses

Services à reconstruire ce projet prévu pour plusieurs décennies en lui faisant donner les moyens de ses ambitions afin qu'à chaque niveau de responsabilités corresponde le cycle de formation nécessaire et réalisable.

L'allocation de vétérance étant plafonnée actuellement à 1 683 francs annuellement, quelle que soit l'ancienneté au-delà de 20 ans de service.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires du département demandent donc que soit reconstruite cette situation au regard de ce qui était précédemment accordé par les Conseils Généraux, c'est-à-dire un plancher et non plus un plafond dans le versement de cette allocation de vétérance qui correspond à une juste récompense pour le temps passé au service des autres.

#### 3) Accident ou maladie contractée en service commandé par les Sapeurs-Pompiers Volontaires

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires du département de Lot-de-Garonne demandent que la liste des 25 maladies professionnelles reconnues par la Caisse Nationale d'assurances maladie soit complétée par :

- les accidents cardio-respiratoires,
- le SIDA,
- l'hépatite B.

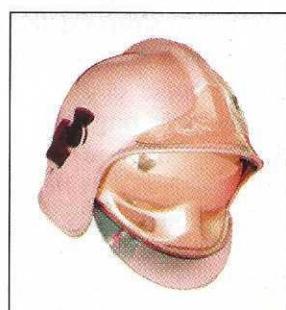
Ils demandent également qu'en cas d'accident ou de maladie contractée en service commandé, les indemnisations soient prises en compte, à l'instar de ce qui se fait pour les Sapeurs-Pompiers professionnels.

#### E - Vœux

##### 1) Jeunes du contingent

Les Sapeurs-Pompiers émettent le voeu que les Jeunes Volontaires aient la possibilité de servir dans un Corps de Sapeurs-Pompiers durant leur service militaire (comme la Gendarmerie ou la Police).

Cette question, à l'étude depuis fort longtemps n'a toujours pas été solutionnée à l'échelon national.



Avant l'application de cet arrêté, l'Assemblée Départementale accordait 3 vacations horaires par année de service.

# Les discours et interventions

au Congrès Départemental

17

## Commandant MOUCHARD, représentant le Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

**J**e représente le Président de la Fédération Nationale que vous aviez invité à votre Congrès Départemental mais qui, vous pouvez vous en douter, est très sollicité en cette deuxième année de mandat présidentiel et, à l'heure où fleurissent dans toute la France les Congrès Départementaux, m'a donc demandé ce venir le représenter et de vous transmettre toutes ses amitiés. Alors, le représenter je le fais avec beaucoup de plaisir et d'autant plus que je viens en voisin et bien sûr en ami de longue date.

Alors, si vous voulez, en deux mots, je peux vous dire où en sont les différentes actions fédérales à la suite des événements que nous avons connus à la fin de l'année dernière. Il faut peut-être brièvement résigner ces événements et le pourquoi de ces événements. Le Capitaine DUCHENE, tout à l'heure, a évoqué la sortie un peu brutale de ce décret de statut des Sapeurs-Pompiers Professionnels en date du 25 septembre 1990. Il faut dire que ce statut, qui était attendu depuis plus de 10 ans, est sorti de la manière la plus brutale qui soit, sans aucune concertation disons, fabriqué par des hauts fonctionnaires certainement excellents juristes mais en situation de totale méconnaissance du métier. Alors, si vous voulez, le fond est encore plus grave que la forme. Et la façon dont est sorti ce décret pouvait nous laisser craindre que tout ce que nous attendions à la

suite et qui doit remettre à jour notre débat pour notre profession serait fait de la même manière.

Nous avons donc pensé, à ce moment-là, qu'il était temps de démontrer, de faire la démonstration à ces gens-là, à l'Administration centrale et au Gouvernement que les Sapeurs-Pompiers existaient, que ce n'était pas une vue de l'esprit. Pour ce faire, donc, vous savez qu'il y a eu des manifestations régionales, pour ce qui nous concerne à Bordeaux, et qu'il y a eu une manifestation à Paris le 1<sup>er</sup> décembre. Une manifestation où, après d'autres manifestations émanant d'autres organisations qui mesuraient essentiellement leur impact médiatique au nombre de vitrines cassées et de voitures incendiées, nous avons organisé une manifestation pratiquement spontanée, où l'on a vu 50 000 Sapeurs-Pompiers défiler avec le seul concours de leur service d'ordre, sans un seul policier, sans un seul incident, sans une seule injure proférée à l'égard de qui que ce soit. Cette manifestation a fait comprendre aux personnes que j'évoquais tout à l'heure que nous existions. C'était le 1<sup>er</sup> décembre au matin ; le 2 décembre, le Directeur de la Sécurité Civile était muté et Monsieur LEBECHU était nommé en remplacement. Depuis cette date, et sur les promesses il faut le dire de Monsieur MARCHAND, alors Ministre des collectivités locales et maintenant Ministre de l'intérieur, des discussions ont été engagées et des dates ont été arrêtées. Alors, ces discussions, ces travaux portent



essentiellement sur les grands problèmes qui nous préoccupent depuis longtemps, à savoir sur le plan général une véritable organisation de cette Direction de la Sécurité Civile, de manière à ce qu'elle soit faite, non plus uniquement de hauts fonctionnaires mais aussi de Sapeurs-Pompiers connaissant et parlant du métier qui concerne essentiellement, peut-on dire, les Sapeurs-Pompiers Volontaires surtout pour ce qui concerne leur protection sociale et leur disponibilité, qui intéresse les Sapeurs-Pompiers Permanents et leur devenir, qui intéresse aussi et c'est très important les Services de Santé et de Secours héli-co et qui intéresse les Sapeurs-Pompiers Professionnels, encore que pour eux, bien qu'il y ait eu quelques progrès après la manifestation, la sortie du décret ait quand même pas mal bloqué les choses. Alors pour ce qui concerne la Direction de la Sécurité Civile, cette Direction est en cours de réorganisation, elle comprendra 4 sous-directions, mais pour ce qui nous concerne plus particulièrement une sous-direction des Services d'Incendie et de Secours dans laquelle il y aura plusieurs bureaux bien entendu, je ne vais pas rentrer dans les détails, mais ce que l'on peut retenir c'est que, si le sous-Directeur n'est

pas un Sapeur-Pompier parce que ce n'est pas possible en fonction de la réglementation, ce sera un sous-Préfet, son premier Adjoint sera un Officier supérieur des Sapeurs-Pompiers et les bureaux qui dépendront de cette sous-direction seront dirigés par des Officiers supérieurs des Sapeurs-Pompiers. Monsieur LEBECHU, que nous avons entendu il y a une quinzaine de jours à la réunion des Présidents d'Unions à Nainville, s'est engagé à ce que d'ici à la fin juin, il y ait donc 20 Sapeurs-Pompiers à la Direction de la Sécurité Civile. Ce n'est peut-être pas énorme mais c'est 20 fois plus pratiquement que ce qu'il y a à l'heure actuelle. Elle intéresse en premier lieu les Volontaires. Il faut dire que si un jour on était amené au fait que, par manque de disponibilité il n'y ait plus de Volontaires ou plus suffisamment de Volontaires, il n'y aurait plus non plus de Professionnels parce que tout le monde serait remplacé par autre chose. Ça il faut le savoir. La disponibilité est l'affaire de tous et il est urgent de trouver des solutions. Quand je dis qu'il est urgent, ça ne veut pas dire qu'on va les trouver demain, ni peut-être après-demain parce que c'est très compliqué, ce n'est pas une loi, ce n'est pas un décret, ce n'est pas en disant : "Y'a qu'a, pour que" que cela marchera. La disponibilité est un domaine très vaste, les Sapeurs-Pompiers regroupent toutes les branches socio-professionnelles que l'on peut imaginer et on peut penser

que justement ce sera plusieurs mesures que l'on adaptera à la carte à tel ou tel cas. Alors, ces mesures là, il faut y réfléchir, il faut faire attention à ce qu'elles ne nous retombent pas sur le nez, parce que ça peut arriver, et après les mettre en forme, les mettre en textes. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu à la Sécurité Civile sur ce sujet, il se dégage déjà deux grands axes de recherche, un premier dans la disponibilité que l'on peut qualifier de programmable qui en fait est la disponibilité nécessaire à la formation, formation indispensable, et la disponibilité qui n'est pas programmable qui est relative, bien entendu, à l'intervention.

Alors, la disponibilité nécessaire à l'intervention est la plus difficile à mettre en forme. Par contre, la disponibilité programmable concerne la formation ; elle peut, peut-être, commencer à être étudiée de plus près, mais encore faut-il connaître les origines socio-professionnelles de tous les Sapeurs-Pompiers Français, Sapeurs-Pompiers Volontaires. Parce qu'il se trouve qu'à l'heure actuelle, notre Ministère de tutelle, la Direction de la Sécurité Civile, ignore le nombre de Sapeurs-Pompiers Volontaires en France. La Fédération sait qu'elle a 200 000 Fédérés mais la Direction de la Sécurité Civile n'a aucune idée distincte de la population Sapeurs-Pompiers Volontaires. Alors je n'ai pas besoin de vous dire qu'en ignorant le nombre, elle ignore aussi les

origines socio-professionnelles. Alors, nous sommes d'abord amenés à faire une enquête qui va débuter dans 15 jours et qui va demander à chaque Direction Départementale de fournir, avec le nombre de Sapeurs-Pompiers Volontaires, leurs origines socio-professionnelles, pour savoir combien il y a en France de fonctionnaires de l'Etat, de fonctionnaires des collectivités territoriales, d'employés d'entreprises de plus ou de moins de 10 ouvriers, parce que ce n'est pas les mêmes dispositions de formation, combien il y a de professions libérales, etc... Lorsque l'on aura ces données, on pourra solliciter tel ou tel Ministère pour voir s'ils peuvent inclure, dans les mesures qui leur sont propres, les Sapeurs-Pompiers Volontaires.

#### Résultats élections du 21 avril 1991

à Port Sainte-Marie

Inscrits : 1000

Votants : 903

Nuls : 19

Exprimés : 884

Ont obtenu : Lieutenant Gilbert CAZALIS : 575 voix, élu.

Sergent Raymond FELTRE : 728 voix, élu.

Lieutenant Louis ROVEDA : 551 voix, élu.

## Lieutenant-Colonel DUFUST, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne

**J**e commencerai tout d'abord par remercier les autorités départementales qui sont présentes parmi nous aujourd'hui, M. le Président du Conseil Général, M. le Secrétaire Général de la Préfecture qui remplace M. le Préfet qui est absent, ainsi que tous les élus parlementaires, Maires et Conseillers Généraux qui ont bien voulu se joindre aujourd'hui à nous pour ce Congrès Départemental.

Un grand merci également au Commandant et ami MOUCHARD, notre voisin, qui est également le Secrétaire Général de cette grande Fédération des Sapeurs-Pompiers qui regroupe 200 000 hommes en son sein et nous l'accueillons toujours avec beaucoup de plaisir parmi nous.

Ce matin, des exposés ont été présentés par des Officiers des Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels afin de synthétiser les préoccupations des Sapeurs-Pompiers et les informer de l'évolution de notre grand Service Départemental

qui comprend 900 Sapeurs-Pompiers Volontaires et 100 Professionnels. C'est ainsi qu'a été examinée ce matin dans la première des préoccupations la protection sociale des Sapeurs-Pompiers Volontaires, et il est demandé au minimum que cette protection soit l'équivalent de celle des Sapeurs-Pompiers Professionnels puisque à missions égales ils ont bien droit de recevoir les mêmes avantages lorsqu'ils sont blessés ou qu'ils contractent une maladie en service. Je sais qu'un projet de loi est en cours à ce sujet. L'autre gros problè-

me qui devait être examiné au niveau général c'est la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires, car de cette disponibilité découle à la fois la formation et également leur présence au niveau des interventions. Car, si en 1990 nous avons fait dans le département plus de 15 000 interventions avec 1 000 Sapeurs-Pompiers en tout, il faut savoir qu'en 1965 ou 67, dans le département tout entier, on faisait 2 500 interventions avec, toujours 1 000 Sapeurs-Pompiers. Ce qui fait que, le nombre d'interventions ayant fortement augmenté et le nombre de Sapeurs-Pompiers n'ayant pas augmenté, il y a donc beaucoup plus de temps de présence et de travail au niveau des Sapeurs-Pompiers et cela peut poser de réels problèmes au niveau des employeurs lorsque les Centres interviennent beaucoup. Nous avons également parlé du Service Médical, Service de Santé qui se divise maintenant en deux branches, une branche chargée de soigner les hommes et une branche chargée de soigner les animaux et notamment les chiens puisque nous avons des chiens et des maîtres-chiens dans le département qui sont très efficaces et qui, au cours de 1990, ont participé à plus de 50 interventions et retrouvé une vingtaine de personnes. Il s'occupe aussi de la santé des hommes bien sûr, nous pouvons dire que nous sommes le département en pointe en ce qui concerne la vaccination contre l'hépatite B, que je vous souhaite de ne jamais attraper, et qui, à l'heure actuelle fait partie d'une campagne nationale pour arriver à la rendre obligatoire pour les Sapeurs-Pompiers. Nous avons devancé, nous, cette campagne puisque nous la rendons obligatoire cette année dans votre intérêt à tous, dans notre intérêt à tous. Cette année notre Service Médical a été doté d'un poste médical avancé, dit PMA, dont l'équipement sera poursuivi dans les années à venir et, si nous avons fait l'effort d'acheter ce PMA cette année, c'est à la fois parce que le Service Médical a montré tout son dynamisme et toute la confiance que nous pouvions lui porter en faisant l'acquisition de matériel qui, nous le savons, sera servi avec beaucoup

d'efficacité par les Médecins de notre département. Il y a également un statut au niveau du Service Médical des Sapeurs-Pompiers qu'il est nécessaire de voir sortir dans les délais les plus rapides afin que nos Médecins puissent disposer d'un statut qui leur est propre. En ce qui concerne les Sapeurs-Pompiers Professionnels, un nouveau statut est sorti au mois de septembre, nous l'attendions depuis longtemps mais il est sorti tellement rapidement, on peut le comparer à un pépin de melon qui sort de la bouche d'un cracheur dans nos fêtes locales lot-et-garonnaises, que ma foi, il y a eu quelques imperfections dedans qui ne sont pas des moindres d'ailleurs et qui nécessitent qu'il soit arrangé et modifié dans l'avenir notamment en ce qui concerne les conditions d'avancement des Sapeurs-Pompiers Professionnels et également pour trouver une solution satisfaisante à la professionnalisation des Sapeurs-Pompiers Permanents. En ce qui concerne le département, une grande action est menée par le Service Départemental d'Incendie avec le Conseil Général pour mettre en place un plan que nous appelons quinquennal puisqu'il va durer cinq ans, ça va de soi, c'est une vérité de La Palisse, et ce plan est destiné à structurer et à moderniser le Service d'Incendie dans son entier, pas seulement l'Etat Major mais également tous les services au niveau du département. Et, dans cette voie, il y a une voie qui consiste à s'équiper en matériel nouveau et performant et également en personnel pour les servir au niveau départemental et avoir une Direction qui puisse répondre à sa mission complètement car il s'avère pendant les grosses opérations que nous jonglons en fonction du nombre d'Officiers que nous avons disponibles, nous jonglons avec la sécurité. Sur le feu d'Allons, et la grêle qui a suivi, ce sont les mêmes Officiers au niveau du département qui ont fait toutes ces opérations et, quand on reste 36 heures que ce soit sur une intervention ou que ce soit dans des bureaux à répondre au téléphone, à organiser, à structurer, au bout de 36 heures on se dit qu'un Pompier, et qu'un homme quel qu'il soit, n'est plus

capable de prendre des décisions saines, s'il a à les prendre rapidement. Et dans notre métier on a parfois à les prendre rapidement. Il est donc absolument nécessaire de faire des efforts dans ce domaine. Ces efforts ont commencé à être pris en compte par la Commission Administrative des Services Incendie et du Conseil Général, en acceptant le recrutement d'un Directeur Adjoint pour le Directeur des Services d'Incendie et d'un Technicien radio pour renforcer celui que nous avons. Ceci est un bon début.

La partie matériel a été également acceptée, ce qui nous a permis cette année d'acheter plus de matériel que les années précédentes de façon à parfaire votre équipement dans les Centres et avoir du matériel plus spécifique. Il nous reste à faire encore pas mal de choses, en particulier la mise en place d'un Centre de Traitement de l'Alerte. Nous sommes en train de l'étudier en en fondant un seul au niveau départemental, modulable, plusieurs Centres dans les Centres de Secours Principaux, ; iron-nous associer 15-18 comme cela s'est fait dans d'autres départements, comme le disait tout à l'heure le Commandant MOUCHARD dans un département qui est le Puy-de-Dôme où le 15 et le 18 ont été associés de façon à faire un système moins onéreux et une meilleure coordination entre les secours médicaux et les secours tout court ? Tout ceci est à l'étude actuellement et j'espère que ça débouchera dans les 2 ans à venir pour que nous puissions être plus performants. Enfin, je terminerai en adressant toutes mes félicitations au Corps des Sapeurs-Pompiers de Port Sainte-Marie pour l'organisation de ce Congrès, c'est avec plaisir que je vois que cela a été bien fait et je tiens à les en féliciter tous, du Chef de Corps à tous les hommes. Un grand merci également au Maire de Port Sainte-Marie qui a beaucoup aidé les Sapeurs-Pompiers pour que tout se passe bien. Egalement à la Gendarmerie qui nous a facilité la tâche et qui va nous la faciliter encore lorsque le défilé va se présenter. Voilà ce que je voulais dire en quelques mots. Merci.



Une fraternelle poignée de main de Monsieur Jean FRANÇOIS-PONCET, Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne, avec le Capitaine Jacques PERE, Président de l'U.D.S.P. 47



Allocution de Monsieur GARRAULT, Secrétaire Général de la Préfecture de Lot-et-Garonne



Propos de Monsieur Gérard GOUZES, Député-Maire de Marmande



Allocution de Monsieur RICARD, Maire de Port-Sainte-Marie



Les personnalités à la tribune



Le regard attentif de Monsieur Jean FRANÇOIS-PONCET



Monsieur Jean FRANÇOIS-PONCET, Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne reçoit du Lieutenant-Colonel DUFUST le Mérite Fédéral



Le Lieutenant-Colonel DUFUST remet à Monsieur GARRAULT, Secrétaire Général de la Préfecture, la Médaille et le Diplôme du Mérite Fédéral destinés à Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne



Le Capitaine James DREGE reçoit le Mérite Fédéral des mains du Commandant MOUCHARD, Secrétaire Général de la F.N.S.P.F.



## Monsieur Jean FRANÇOIS-PONCET, Président du Conseil Général

**M**onsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Maire de Port Sainte-Marie, Colonel DUFUST, Messieurs les Parlementaires, un salut particulier pour les Docteurs que je vois ici, Messieurs les Officiers, Sous-Officiers et Messieurs les Sapeurs-Pompiers.

Tout naturellement très heureux d'être ici, je crois d'ailleurs ne pas avoir manqué de Congrès précédent, très heureux parce que nous vivons manifestement un virage dans l'histoire et l'évolution du Corps des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne. Vous me permettrez peut-être avant de rentrer dans le détail de ce que le Conseil Général a décidé et de ce qu'il va probablement décider, vous me permettrez de définir, au fond, les trois paramètres qui me paraissent être ceux à l'intérieur desquels s'inscrit l'action de nos Sapeurs-Pompiers.

Premier paramètre, c'est à l'évidence la montée des risques, nous vivons dans des temps où nous voyons les risques se multiplier, alors je prends quelques exemples récents que nous avons tous dans l'esprit bien sûr, l'année noire, l'année 1990. Avec, à Allons, le plus important feu de forêt depuis les années 50. Une véritable alerte alors qu'on pensait ce type d'incendie désormais derrière nous. Et la même année une catastrophe naturelle climatique, comme le Lot-et-Garonne a hélas l'habitude. Mais il faut avoir visité les régions, il faut avoir vu Damazan le lendemain de la catastrophe pour se rendre compte qu'elle a été probablement une des pires que nous ayons subie. C'est l'époque où commençait la crise du Golfe, on pouvait se demander si ce n'était pas à Damazan qu'elle avait débuté. La vision était une vision tout à fait tragique. Une année où vous avez connu l'eau, pas celle des inondations mais l'eau du ciel malgré tout, et le feu. Dommage que les deux ne soient pas venus en même temps. Malheureusement, la nature

est belle mais elle est aussi perverse.

Deuxième exemple, tout près de nous, c'est l'accident de la côte de Gaillard, c'est l'Alerte Rouge qu'il a fallu décrété. Autre exemple, la mise à feu de la centrale de Golfech, risque inconnu d'un type tout à fait nouveau qui exige, vous le savez comme moi, des spécialisations, des techniques, des équipements auxquels on n'aurait pas songé. Par conséquent, premier paramètre, la montée des risques, je n'ai pas besoin de rappeler les accidents de la circulation que nous connaissons bien, et aussi probablement, la sensibilité croissante de la population aux risques, qui fait qu'on appelle les Sapeurs-Pompiers à tout bout de champ pour n'importe quoi.

Deuxième paramètre : nous avons un département qui, vous le savez comme moi, n'est pas parmi les plus riches de France, tant s'en faut. Nous avons un département dont les moyens financiers sont limités et par conséquent, les enveloppes aussi. Il faut bien le dire, les Pompiers, leur famille, leurs amis, ceux qui les entourent sont aussi des contribuables. Il faut, par conséquent, faire rentrer l'effort nécessaire dans les moyens disponibles. Et de cela découle bien entendu le troisième paramètre, c'est que nous avons un Corps de Sapeurs-Pompiers où les Volontaires constituent par définition et pour toujours le centre de gravité. Ces trois paramètres sont, à mon avis, fondamentaux, aussi importants les uns que les autres et notre objet doit être de les concilier. Et si je cite le troisième, c'est que nous devons, nous qui sommes des Parlementaires, veiller à Paris à ce que un certain nombre de satisfactions personnelles légitimes soient accordées aux Sapeurs-Pompiers Volontaires dans la mesure où pour nous c'est vraiment l'axe, c'est le pilier sur lequel repose notre action en matière de Sécurité Civile.

Alors de ces trois paramètres, je tire un certain nombre de conclusions. La première c'est que, évidemment, il faut que le matériel de secours et d'incendie soit aussi per-



fectionné que possible. Je tire aussi la conclusion qu'il faut aussi que le matériel comporte un système de commandement et d'alerte qui le mette en œuvre avec le maximum d'efficacité possible. Et s'il faut que la situation des Volontaires soit examinée avec le maximum d'attention, il faut que les contraintes que les Volontaires subissent soient prises en considération et que les compensations nécessaires leurs soient apportées. Alors sur la base de ce que je viens de dire, qu'est ce que fait le Conseil Général ?

J'avais à Houillères au cours d'une manifestation qui avait été organisée par le Colonel après les événements d'Allons, indiqué que le Conseil Général tirerait les conséquences des événements qui s'étaient passés. Nous avons, au budget primitif, voté au début du mois de mars, adopté un plan quinquennal de renouvellement et de modernisation des matériels. Le Colonel DUFUST le rappelait il y a une seconde, vous savez que notre plan décennal est venu à son terme en 1990. Il convenait donc de le renouveler. Nous avons pensé qu'une période plus courte de 5 ans était mieux appropriée à l'action qui est conduite et nous avons décidé d'augmenter par rapport au plan décennal les affectations de crédits annuels de 40 %, qui passeront de 3 millions par an à 5 millions par an. Première année du plan 91, dotation en crédit 5 millions. Ça devrait permettre, par conséquent, d'aller rapidement de l'avant ; j'ajoute qu'à ce plan, qui concerne le SDIS, vont s'ajouter deux véhicules nouveaux par an pour le DFCI de sorte qu'au bout de

la période de 5 ans les GMC auront enfin disparu. Alors, j'espère Colonel que vous veillerez à ce que l'un ou l'autre d'entre eux trouve sa place dans nos musées. Je crois qu'il est temps de les envoyer au musée. Ils ont, ne les maudissons pas, rendu des services éminents il faut bien le reconnaître. Mais quand on a vu ce qu'était un feu de forêt de la dimension de celui d'Allons, on se rend compte que ces véhicules ne sont plus adaptés. Par conséquent, les dispositions nécessaires sur le plan du matériel vont intervenir.

Alors, la deuxième nécessité, là aussi le Colonel y a fait allusion, la nécessité de renforcer l'Etat Major du SDIS ; le Colonel a les épaules larges encore faut-il qu'il ait derrière lui d'autres épaules. Il en a bien quelques unes que je salue au passage, mais il est clair qu'il a besoin d'être renforcé et, il est vrai qu'après un certain nombre d'heures de veille, on n'est pas forcément en état de prendre des décisions qu'il faut prendre. Par conséquent, un nouveau Commandant a été désigné, c'est, vous le savez, le Commandant du Corps de Villeneuve, le Commandant LACOSTE, nouveau Commandant que je félicite et qui prendra donc ses fonctions et je vous dirai tout de suite que dans le choix qui a été fait, la considération qu'il commande un Corps de Volontaires a joué un rôle important car il est nécessaire que le Colonel soit entouré d'Adjoints qui aient cette expérience là, qui aient l'expérience grandeur réelle de ce qui se passe en Lot-et-Garonne. Alors, il a été également décidé le recrutement d'un Technicien radio qui s'occupera de la maintenance, de la réparation et Dieu sait que désormais la radio est à la base de tout, mais aussi des études qui vont être faites pour la troisième action, celle qui concerne le Centre de Traitement de l'Alerte. Disons que pour ce Centre de Traitement de l'Alerte, il y a deux motivations. L'une est une motivation générale de modernisation, le fait qu'un peu partout des Centres de ce type soient créés ou vont se créer. C'est aussi, bien entendu, ce qui se passe pour le 18 ; nous avons été mis en présence de la décision que vous savez et

nous avons réussi, non sans difficultés d'ailleurs dans certains cas, à mettre en place des régimes de relais temporaires. Mais il est plus que probable que le système définitif fera appel à un Centre technique d'alerte qu'il faut encore soigneusement étudier. Parce qu'il y a plusieurs formules possibles, le Colonel le rappelait. Parce qu'il y a des dispositifs techniques très sophistiqués et qu'il faut les programmer, les mettre en place et les choisir avec beaucoup de soins. Je pense que le Conseil Général qui va être saisi de ce deuxième dossier au cours du budget complémentaire que nous allons voter dans quelques semaines sera amené à se prononcer. Vous savez qu'il faut à peu près deux ans d'études et j'espère que la décision de voter immédiatement un crédit d'étude pourra intervenir de façon à ce qu'on ne perde pas de temps pour l'étude et la mise en place ultérieure de la formule qui aura été, en définitive, choisie. Vous savez qu'un Centre de Traitement de l'Alerte coutera à peu près 15 millions avec le bâtiment ; il faut savoir que c'est par conséquent une dépense qui se rajoute au matériel, tout ça ça chiffre. Bien sûr, ce Centre, une fois qu'il sera mis en place, entraînera aussi, vous le savez également, des dépenses de fonctionnement importantes puisque si je ne me trompe, Colonel, il faut douze personnes pour en assurer le fonctionnement de jour et de nuit, en permanence. C'est, là aussi, une dépense de fonctionnement supplémentaire importante. Alors, reste, à partir du moment où ce Centre est créé, à réexaminer l'implantation de l'ensemble de l'Etat Major du département. La logique c'est que le SDIS soit à côté du Centre, la logique c'est que le garage et le centre de réparation soient à côté du Centre et de l'Etat Major, ce qui signifie qu'il faudrait sortir le SDIS de Saint-Jacques et qu'il faudrait rassembler tout cela en un même lieu, ça veut dire bâtiments, ça veut dire transfert, ça veut dire toute une série d'autres dispositions. Alors vous ne serez pas étonné, ayant énuméré tout ce que nous proposons de faire, que le programme quinquennal soit un programme de cinquante millions de francs, de cinq milliards de cen-

times. Je le dis parce que c'est gros à avaler. Je le dis aussi parce que le SDIS, vous le savez comme moi est supporté par les communes et est supporté par le département. Et que les taxes d'habitation ont augmenté une première fois il y a deux ans de 30 %, qu'elles augmentent cette année de 23 % et que j'enregistre du côté des Maires des lamentations que je vais entendre en grandeur nature à la réunion des Maires que nous organisons à la mi-mai. Alors je le dis simplement pour que l'on en ait conscience. Le Conseil Général va d'ailleurs lui-même réexaminer les problèmes que cela peut poser aux communes. Je le dis parce que je crois qu'en citoyen responsable, il faut que vous ayez tous les paramètres à l'esprit. Ceci dit, ce plan a été adopté et sera mis en œuvre. Je crois qu'il faut que chacun le sache, et c'est ça qui me permet de dire que nous entrons dans une phase nouvelle. Le montant des vacations est passé de 1,8 million à 3,5 millions en l'espace de quelques années, ça aussi ça se rajoute au budget. Comme vous le savez nous avons un certain retard dans le règlement et nous sommes en train d'amorcer le règlement du deuxième semestre 1990. Ce retard n'est pas normal et il est évident qu'il faut que nous passions le nécessaire pour le supprimer ; on croyait qu'on en était sorti, Colonel, il y a deux ans en augmentant les taxes d'habitation mais on s'aperçoit que le retard a tendance à perdurer. Il faut, par conséquent, que les dispositions nécessaires soient prises pour que les vacations soient réglées en temps utile.

Alors voilà ce que le département se propose de faire, voilà les conséquences qu'il tire de cette montée des risques que nous avons observés. Des revendications qui attendent depuis longtemps d'être satisfaites, je ne vais pas vous les exposer, vous les connaissez comme moi, mais laissez-moi simplement vous rappeler les propos des services liés à la formation qui ont dit que les risques sont de plus en plus compliqués, techniques. Il est évident qu'il faut une formation constamment renouvelée. Il y a bien entendu le problème de la disponi-

bilité, on en a parlé, je n'y reviendrai pas, mais elle est fondamentale. Il y a le problème du dégrèvement fiscal qui concerne les Sapeurs-Pompiers notamment ceux qui sont des artisans, qui sont dans la vie professionnelle et qui par conséquent, peuvent déséquilibrer leur exploitation et que, d'une façon ou d'une autre il faut compenser. Il y a le problème de l'allocation, l'irritant problème de l'allocation de vétérance avec un plafond, qui vous le savez, nous a contraints à diminuer ce qui

se faisait auparavant. Il y a le problème d'un certain nombre d'accidents ou de maladies professionnelles qui ne sont pas actuellement couvertes, le Colonel rappelait qu'en matière d'hépatite, le département, c'est-à-dire le Conseil Général avait pris les mesures pour que la vaccination puisse intervenir ; vous savez l'effort que nous faisons pour la Mutuelle qui permet de couvrir à 100 %, ce qui est quand même un avantage substantiel, nous avons donc pris, si j'ose dire une certaine

avance.

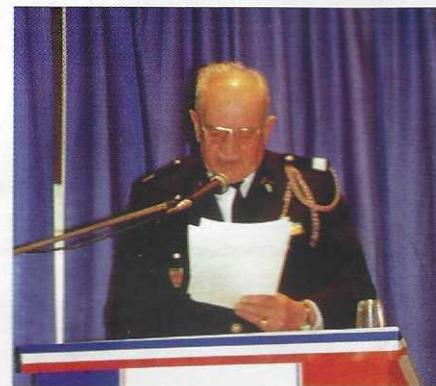
Ce que je souhaite maintenant, c'est que l'Etat propose et que le Parlement décide de donner satisfaction à des revendications que je considère comme légitimes et qu'il est évidemment dans l'intérêt du Lot-et-Garonne de vous satisfaire dans la mesure où nous vivons avec un Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires et que cette situation ne changera pas.

## Capitaine Jacques PERE, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne

**J**e tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des personnes qui sont aujourd'hui présentes. Et notamment, les autorités responsables, qu'elles soient administratives ou élues. J'adresse donc mes remerciements à M. le Ministre Jean FRANÇOIS-PONCET qui, en sa qualité de Président du Conseil Général, Président de notre Commission Administrative, est, nous le savons, tout particulièrement attentif à nos problèmes, à nos espoirs, à nos projets et veille, avec le bon vouloir que chacun lui reconnaît, au développement de nos moyens. M. le Préfet. Le responsable professionnel, représenté aujourd'hui par M. GARRO. M. le Sénateur SOUCARRE, qui devait être là. M. le Député Gérard GOUZE attentif à nos problèmes. M. CHOLLET, Conseiller Général de Duras, qui préside notre Commission Administrative. M. le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de Gendarmerie. M. le Commandant MOUCHARD, représentant le Colonel JANVIER, Président de notre Fédération Nationale dont le dévouement et l'aide qu'il nous a apportée méritent de grands éloges et toute ma reconnaissance. M. le Colonel VERGER, Président de l'Union Régionale, dont la récente mission humanitaire en Arménie mérite d'être soulignée, mais qui, pour des raisons autres que profes-

sionnelles, ne peut participer au dernier moment à notre Congrès. Messieurs les représentants des Unions d'Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées. M. le Conseiller Général du canton et M. le Maire de Port Sainte-Marie qui ont bien voulu nous accueillir avec le bon vouloir et les soucis que cela suppose pour organiser une telle réunion. M. le Lieutenant-Colonel DUFUST, notre Directeur, qui, comme à l'accoutumée nous a considérablement aidé et qui sait combien il peut compter sur notre esprit de discipline et de dévouement.

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers que je représente, qu'ils soient Volontaires ou Professionnels, mesure à sa juste valeur l'honneur que vous lui faites, certes par votre présence mais aussi pour beaucoup d'entre vous par l'intérêt et aussi la considération que vous portez aux Sapeurs-Pompiers. Sachez que, non seulement nous y sommes sensibles, fiers aussi, mais que surtout, les quelque mille femmes et hommes que nous représentons se sentent alors confortés dans l'exercice de leur mission et des contraintes qu'elles entraînent bien souvent lorsqu'il faut vaincre bien des difficultés dans des horaires, des temps et des lieux qui surprendraient si elles en avaient connaissance bien des personnes. Mais le quotidien, aussi prenant soit-il, ne nous satisfait pas de façon totale. Les Sapeurs-Pompiers veulent



toujours faire mieux, aussi nous demandons davantage de moyens, des moyens plus adaptés, du matériel plus récent et donc plus performant et ceci, M. le Président du Conseil Général le sait bien, se traduit toujours en définitive par un problème, une augmentation budgétaire avec les difficultés que nous comprenons bien. Quoi qu'il en soit, l'actualité, pour sa part, se charge de nous diriger dans cette perspective de mieux faire. En 1990, les importants feux de forêts dans la région d'Allons et, en même temps les tornades qui se sont abattues sur Damazan, Aiguillon et Port Sainte-Marie, nous ont apportés des enseignements précieux et même redoutables sur le plan opérationnel. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de rendre hommage au rôle de nos Médecins en disant au Colonel HORDERN, notre Médecin-Chef et à l'intention de tous les Médecins, combien nous apprécions leur rôle, combien nous leur portons considération, combien nous est précieuse la médicalisation des secours c'est-à-dire leur assistance directe et sur le terrain aux blessés de la route notamment. Je me garderai bien d'oublier le rôle de tous, élus,



Le Médecin-Commandant SERRATE et le Médecin-Capitaine SERVANT, honorés du Mérite Fédéral par le Lieutenant-Colonel HORDERN, Médecin-Chef du S.D.I.S.



Le Commandant MICHIAUX reçoit le Mérite Fédéral des mains du Lieutenant-Colonel HORDERN



Les CCF SIMPAR 4x4 de la DFCI 47



Le Capitaine PERE et les personnalités à la tribune d'honneur



Les Cadets de Duras et de Tonneins participent au défilé



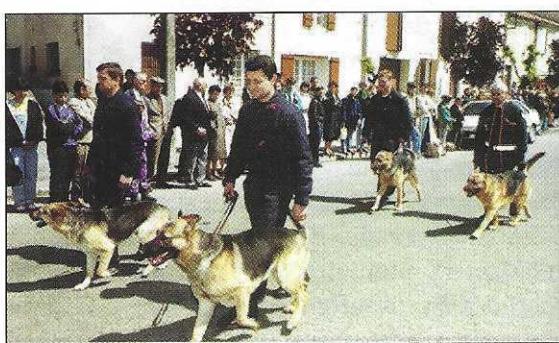
Le Capitaine BERTHOLOSO reçoit le Mérite Fédéral des mains du Lieutenant-Colonel HORDERN en présence du Sénateur SOUCARET, de Monsieur RICARD, Maire de Port-Sainte-Marie et de Monsieur GARRAULT



Les personnalités devant le monument aux morts



Le Module Secours d'Urgence



Les maîtres chiens du SDIS et de l'ADPC 47

Sapeurs-Pompiers de tous les horizons, responsables départementaux et locaux, des grands services et enfin, la population qui, s'insérant pour nous conforter dans nos dispositifs de lutte et de soutien, ont montré combien était grande sa solidarité avec les Sapeurs-Pompiers lors de situations difficiles voire dangereuses.

Pour ce qui tient à l'actualité, je me contenterai simplement d'évoquer aujourd'hui le problème que nous rencontrons pour ce qui concerne les différents transferts des appels 18 qui, auparavant, étaient reçus par les brigades de Gendarmeries. Qu'il me soit simplement permis de dire que les Sapeurs-Pompiers des Centres concernés, qui sont une dizaine, font et feront tous les efforts, de telle façon que, sous la direction du Lieutenant-Colonel DUFUST, la population puisse être parfaitement protégée, quelles que soient les difficultés provisoirement rencontrées.

Le moment est venu de vous parler enfin des problèmes statutaires propres aux Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels qui sont aujourd'hui, comme chacun le sait, en pleine évolution et qui répondent à une attente de la profession. Pour les Professionnels, le statut publié au Journal Officiel du 26 septembre 1990 amène les nouvelles dispositions suivantes :

- Promotion sociale pour les catégories B et C. Accès plus large au

grade supérieur.

- Augmentation de la prime de feu et son intégration dans le traitement de base servant au calcul de la retraite.
- Avancement exceptionnel pendant une période de 2 ans pour les Caporaux-Chefs titulaires du Brevet d'aptitude au grade de Sergent.
- Promotion de choix au grade de Lieutenant de 75 Adjudants-Chefs assurant les fonctions de Chef de Corps et des fonctions particulièrement sur le plan national.
- Majoration de l'indice brut terminal pour les Commandants en 1996.

Pour les Volontaires :

- Protection sociale en cas d'incapacité temporaire ou d'indisponibilité. Un projet de loi sera déposé à la Sécurité Civile comparatif vis-à-vis de leur employeur notamment.
- L'intégration des Sapeurs-Pompiers Permanents en tant que Sapeurs-Pompiers Professionnels dont certaines modalités font toujours l'objet de discussions approfondies.
- Enfin, sur le plan de notre Union Départementale, nous venons de prendre l'initiative de créer une section regroupant, au titre d'une Amicale, les Anciens Pompiers Volontaires et Professionnels retraités.
- Ce projet qui prend forme, concrétise une action à laquelle nous avons pensé depuis longtemps, qui devrait combler un vide et répondre aux vœux de nos Anciens dont je fais partie.
- Rassemblement à Bordeaux et

Paris de décembre 1990 : je voudrais vous dire quelques mots sur votre participation aux manifestations qui ont eu lieu tout d'abord à Bordeaux puis à Paris. En effet, 100 Pompiers de notre département ont défilé dans le calme et la sérénité pour appuyer des revendications parfaitement justifiées.

Avant de terminer, je me dois de nouveau de citer quelques noms et tout d'abord présenter les excuses du Colonel JANVIER, du Colonel JAMAIN, Président de l'Œuvre des Pupilles, du Colonel GRENIER, du Colonel SAVELLI, Directeur National de l'École de Nainville, retenus tous les quatre par des engagements ultérieurs.

Je remercie le Lieutenant MEROT de Clairac, pour son dévouement et l'excellent travail qu'il a toujours effectué au cours de l'année et de l'aide continue encore à nous apporter. Monsieur AYACHE qui s'occupe de notre revue avec le succès que nous lui connaissons, il a toute l'amitié du Conseil d'Administration de l'Union Départementale.

Le Lieutenant MAILLET, Chef de Corps de Port Sainte-Marie pour son aide et son organisation, sans oublier la brigade de Gendarmerie et enfin l'ensemble des membres de notre Conseil d'Administration qui m'ont assisté en toutes circonstances durant cette année forte en rebondissements. Merci de m'avoir écouté. Bon Congrès et vive les Sapeurs-Pompiers.

## Rapport Financier, présenté par le Lieutenant DARQUE, Trésorier

onsieur le Président  
Chers Camarades

Avant de vous donner lecture du bilan financier 1990, je tiendrai à souligner la participation totale de tous les Corps du département au paiement des cotisations, portant ainsi le nombre d'adhérents à 1 000. Toutefois je demanderai à chacun des Trésoriers ou Presidents d'Amicales de respecter les dates de mise en recouvrement ce qui me permettrait à mon tour d'envoyer en temps voulu les cotisations à la Fédération

Nationale et à la Région.

Tout comme je l'avais souligné l'an passé, malgré les lettres de relance, peu nombreuses sont les communes du département à donner une subvention à l'Union Départementale, je vous donne ici la liste des communes qui à ce jour ont participé.

Clairac = 400 F

Pujols = 300 F

Saint-Sernain-de-Duras = 100 F

Astaffort = 300 F

Saint-Pierre-sur-Dropt = 100 F

Buzet = 165 F

Cocumont = 200 F

Miramont = 480 F

Monflanquin = 600 F

Sérignac = 185 F

Quant à l'assurance en et hors service obligatoire pour les sportifs participant à des rencontres au titre de l'Union Départementale je compte actuellement plus de 700 adhérents, en augmentation toujours croissante, espérant que dans les années à venir le nombre d'adhérents sera égal au nombre de cotisants que compte l'Union Départementale.

Les locations mobil-home et caravanes implantés à Saint-Lary ont bien marché cette année, les frais

engagés pour l'année ayant été couverts. Cependant je demande un peu plus de publicité dans les Corps, sachant que certains Sapeurs-Pompiers ne sont pas encore informés !!

Pour les frais de déplacement lors

des manifestations de Bordeaux et Paris, l'Union Départementale a pris en charge la totalité du déplacement pour Bordeaux et la moitié de celui de Paris.

mentale pour 1991 ne subiront pas d'augmentation  
 Centre de Secours Principal = 100 F  
 Centre de Secours = 90 F  
 Centre de Première Intervention = 60 F

26

<b>Recettes pour l'année 1990</b>	<b>Dépenses pour l'année 1990</b>
- Cotisations = Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers ..... 30 969 F	- Versement cotisations à la Fédération Nationale ..... 30 969 F
- Cotisations = Union Régionale..... 14 050,60 F	- Versement cotisations à l'Union Régionale ..... 14 050, 60 F
- Cotisations = Union Départementale ..... 81 734 F	- Assurance en et hors service ..... 33 316 F
- Subventions communes ..... 2 830 F	- Assurance mobil-home et caravane ..... 2 548,30 F
- Insignes de poitrine..... 2 600 F	- Location terrain Saint-Lary ..... 10 300 F
- Ecussons (reste de l'an passé)..... 2 832 F	- Entretien caravane et mobil-home ..... 1 746,06 F
- Intérêts livrets caisse épargne ..... 13 921,55 F	- Frais de participation Congrès Nérac ..... 19 616,91 F
- Vente livres et fanions..... 6 380 F	- Frais de déplacement et hébergement Congrès Lyon ..... 6 720 F
- Tee-shirts..... 300 F	- Frais réunions,
- Subvention Union Régionale pour les cyclistes.1 245 F	réception de l'Union Départementale,
- Participation joueurs rugby (Landes) ..... 350 F	Union Régionale et Fédération Nationale ..... 12 696,12 F
- Subvention Union Régionale calendriers ....1 198,80 F	- Frais déplacement et hébergement, réunions Union Régionale et Fédération Nationale ..... 8 329,88 F
- Remboursement manifestation Paris .....9 400 F	- Achat médailles ..... 2 813,97 F
- Assurance en et hors service	- Achat fanions, livres et badges ..... 10 500 F
Encaissement provisoire..... 37 240 F	- Achat coupes ..... 823 F
- Règlement définitif pour l'année 90	- Frais divers (papeterie - expédition) ..... 708,34 F
de la Société de Diffusion Marc AYACHE.....14 952,92 F	
- Location mobil-home ..... 14 340 F	
<b>Total.....234 343,87 F</b>	
En caisse à ce jour 21 avril 1991	
- Livrets caisse nationale épargne .....298 291,36 F	
- Compte chèque .....51 678,80 F	
<b>Total .....349 970,16 F</b>	
soit 35 millions de centimes	
C.A. .....45 003,16 F	
C.C.P. .....6 675,64 F	
<b>Total.....51 678,80 F</b>	
	<b>Social</b>
	- Aide exceptionnelle à 2 Sapeurs-Pompiers .....4 500 F
	- Aide aux enfants de Sapeurs-Pompiers décédés...6 000 F
	- Œuvre des Pupilles pour 1990 .....1 500 F
	- Gerbes de fleurs pour décès et cérémonies .....3 192 F
	- Frais déplacement manifestations Bordeaux .....6 036 F
	Paris .....22 413,13 F
	<b>Sport</b>
	- Téléthon Agen .....401,40 F
	- Subvention Challenge Geoffroy Villeneuve.....2 000 F
	- Foot Challenge Ergan Saint-Astier .....2 952 F
	- Foot déplacement Belgique .....2 000 F
	- Subvention exceptionnelle foot.....2 000 F
	- Achat caisse médicale.....583,20 F
	- Rugby déplacement Soustons, coupes .....922 F
	- Rugby déplacement et repas Landes Soustons .....2 000 F
	<b>Subventions</b>
	- Cyclistes Championnat du Monde.....4 185 F
	837 F x 5
	- Participation au Parcours Sportif Jeunes S.P. .....2 250 F
	<b>Total .....218 072,91 F</b>

## Rapport de la Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers par le Lieutenant GLIZE

**L**e département de Lot-et-Garonne compte 4 sections regroupant 45 Jeunes Sapeurs-Pompiers. Les Centres éducateurs sont les suivants : Duras, Tonneins, Fumel et Mézin.

Les responsables de ces différents Centres de Secours se sont réunis à Tonneins le jeudi 21 mars 1991 à 20 h 30.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Organisation de la Finale Départementale du Parcours Sportif et des épreuves athlétiques du samedi 27 avril prochain à Agen.
- 2) L'avenir de nos Jeunes qu'il faut considérer comme notre réserve de demain.
- 3) Le suivi médical et l'aptitude physique.

\* Concernant la finalité du Brevet de Cadets et le devenir des Jeunes

Vœux émis : La Commission demande de faire déboucher la formation dispensée aux Jeunes Sapeurs-Pompiers sur un avantage

pour les Cadets brevetés : en priorité pour l'incorporation dans une Unité d'Instruction de la Sécurité Civile, avec points de bonification pour l'accès à la fonction de Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers.

### \* Le suivi médical et l'aptitude physique

Les visites médicales des Jeunes Sapeurs-Pompiers sont trop souvent issues de certificats médicaux de complaisance, délivrés par la majorité des Médecins traitants ... qui sont pour la plupart du temps sollicités, et n'examinent pas ces jeunes gens qui viennent demander un certificat de non contre indication à la pratique du sport et cela devient grave dans la mesure où nous embauchons des gamins et n'avons pas le droit d'avoir des accidents avec eux ... nous n'avons pas le droit de leur apporter du risque, et il arrive fréquemment que de nombreuses sections se retrouvent avec des Jeunes qui ne seront pas aptes ultérieurement à la profession de Sapeur-Pompier Volontaire ou Professionnel.

Alors c'est vrai : les visites médicales coûtent cher et le problème financier est là !!!

Il y va tout de même de la préservation de la santé des Jeunes ... et de la sécurité aussi des responsables.

Vœux émis : Demandons que la Commission médicale fédérale affine rapidement ce dossier afin de le transmettre au Ministère, par le biais de la Fédération.

Il faut savoir que plus de dix mille Jeunes adhèrent maintenant à la Fédération et sont exactement répartis en 690 sections.

Devant notre grande inquiétude, nous souhaitons vivement que l'autorité supérieure se penche sérieusement sur ces problèmes importants, afin de pouvoir donner une suite favorable à cette demande ; à moins que nous soyons contraints de compter sur l'adhésion, la compréhension et la bienveillance des Directeurs Départementaux et des Présidents d'Unions.

Je vous remercie de votre attention.

## La Commission des Sports présentée par le Lieutenant THEMISTA

**J**e vais essayer de vous faire une rapide rétrospective des activités sportives sous le maillot de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour 1990-1991.

- Cyclisme : Nouvelles toutes fraîches puisque l'élimination régionale s'est déroulée hier après-midi à Villeneuve-sur-Lot sur un circuit très accidenté et il faut le dire, dans les deux derniers tours dans le vent glacial et la neige.

Ces messieurs n'ont pas été gâtés par le ciel, mais nous savons qu'ils sont déjà Sapeurs-Pompiers, donc courageux.

Croyez-moi, il le fallait pour les résultats en Seniors.

5<sup>e</sup> MONTURET de Monflauquin

### - Vétérans :

3<sup>e</sup> RIBEROT A., Lavardac  
6<sup>e</sup> GENESTE, Clairac

### - Super Vétérans :

1<sup>er</sup> JAVIERE, Lamontjoie  
2<sup>e</sup> DUBAS, Clairac

### - Doyens :

1<sup>er</sup> RIBEROT, Tonneins  
2<sup>e</sup> CAVAILLE, Villeneuve

Croyez-moi, ils ne sont pas prêts d'aller au club du 3<sup>e</sup> âge.

Voilà en quelques mots l'après-midi d'hier où nous devons tout de même associer à ces très bons résultats la parfaite organisation des hommes du Commandant LACOSTE et la griffe de l'Adjudant-Chef PARISOM pour qui rien ne semble impossible.

Mais aussi, un très grand merci à

tous les Sapeurs-Pompiers qui sont venus assister leurs camarades cyclistes aux différents carrefours pour leur sécurité.

Messieurs merci, car vous êtes restés stoïques dans le vent, le froid et la neige, c'est une très grande leçon de modestie que vous nous avez donnée...

Pour les sélectionnés au Championnat de France nous vous souhaitons bonne chance pour le 23 juin à Dunkerque.

### - En ce qui concerne le football

Je vous informe que l'Union Départementale organise le Challenge ERGAND à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) le 4 mai 1991.

Challenge qui comporte les équipes de foot d'Aquitaine-Limousin :

Gironde - Lot-et-Garonne - Charente - Landes - etc. etc.

- Pour que la fête soit complète, nous invitons tous les sportifs à venir encourager les 47 que vous côtoyez tous les jours...
- Pour les résultats 1991, nous gardons un très mauvais souvenir de la rencontre à Casteljaloux contre la D.F.C.I. 40 des Landes, où nous avons pris une sévère correction - 7 à 0 -. Il faut dire que dans les bois, nous avions un D.F.C.I. 47 ... Ceci explique cela ...
- Nous avons redressé la barre à Saint-Sylvestre dans le froid glacial de décembre ; chez eux, nous avons gagné 3 à 2.
- Sainte-Livrade qui est très bien coté en Championnat Départemental, a été battue par 3 à 2, chez eux.
- Cucumont qui ne se défend pas que pour son vin, a été battu également 4 à 1.
- Comme quoi dans l'ensemble U.D.S.P. 47 Foot a fait de gros progrès, ceci grâce à la compétence technique de l'entraîneur ELOY de Villeneuve.
- Messieurs vous avez les couleurs de Marseille ; vous avez des supporters moins nombreux mais aussi virulents...

Aussi, il vous reste de nous faire rêver le 4 mai 1991 à Villeneuve, et d'en mettre le maximum au fond des filets...

- Quant au rugby, sport roi de notre département, ils vont participer le 25 mai prochain à Arcachon au Challenge LAMBERT dans le cadre Aquitaine-Limousin.

Gironde - Landes - Pyrénées - etc. etc.

Equipe chapeautée par le Lieutenant DUBON de Marmande. Rien que l'évocation des Marmandais, signifie que c'est du solide. Aussi, Messieurs nous serons avec vous pour vous encourager à pousser très fort, contre vos adversaires. En souhaitant à cette nouvelle et valeureuse équipe tout le bien que nous pensons d'elle !

- Dans l'éventail rapidement évoqué, je voudrais mettre l'accent sur la nécessité du sport dans le cadre de nos activités quotidiennes. Il faut être toujours présent et en forme. Je sais que vous faites le nécessaire pour le reste. Mais vous avez dans le cadre de l'U.D.S.P. 47, non seulement le sport, mais l'amitié, de se retrouver pour les sports collectifs. C'est le seul moyen qu'il nous reste, pour des

réunions pacifistes...

- Je dirais deux mots, pour le Cross Départemental de Tombebœuf, organisé d'une main de maître par le Chef de Corps et toute son équipe, et ceci malgré là aussi, un déluge d'eau et de vent - 130 courageux sont venus malgré les éléments déchaînés.

Chapeau Messieurs pour votre courage, vu les circonstances.

- Encore merci au dynamique Chef de Corps BOURGNAC et ses collègues pour l'organisation, sans oublier l'orchestration PARISON.

- Toutefois, un oubli que nous comblerons, le trophée pour l'organisation, qui est resté dans les cartons...

- Dans cette optique, la finale du Parcours Sportif des Sapeurs-Pompiers qui se déroulera le samedi 27 avril à Agen, nous permettra à nouveau de mettre en valeur vos compétences sportives...

- Je vous invite également à préparer pour le 14 septembre 1991 à Lavardac le Triathlon qui débutera à 14 h 00.

Je sens les yeux de notre Président me dire arrête... arrête.

Merci de m'avoir écouté et vive le Sport à l'U.D.S.P. 47.

## La Commission des Sapeurs-Pompiers Volontaires par le Capitaine LE MORVAN

**L**e 18 septembre 1990, nous avons eu connaissance du projet portant dispositions relatives aux Sapeurs-Pompiers Volontaires. Ce projet comporte 130 articles. Je pense que vous l'avez tous eu dans les Corps et lu. Ce projet est un document de réflexion. Enfin les hautes autorités se penchent sur notre problème. Depuis de nombreuses années, on nous considère comme des Bénévoles, de braves garçons, toujours prêts à rendre service et à nous féliciter pour notre dévouement lors des discours dans les banquets de Sainte-Barbe. Pendant ce temps, les mentalités évoluent, le mode de vie se transforme, bref, la société subit une mutation importante, avec des effets directs sur le volontariat. Tant que la rénovation des textes statutaires sera limitée à un replâtrage, le problème de notre avenir restera entier. Dans

sa lettre en date du 19 septembre 90 au Président de la Fédération, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'intérieur, aujourd'hui Ministre de l'intérieur, lui dit : "Il s'agit en premier lieu de prendre en compte l'impératif de son patient, il convient de donner aux Volontaires une formation de même valeur que celle dispensée aux Professionnels. L'identité des missions entre les Volontaires et les Professionnels m'a par ailleurs conduit à envisager un déroulement de carrière analogue". Je suis d'accord avec le Ministre mais que l'on nous donne les moyens d'y parvenir. Dans le projet, aucun article ne mentionne la disponibilité et, sans avoir abordé ce sujet qui est pour nous d'une importance capitale, comment allons nous parvenir à une formation identique à celle des Professionnels ? Allons-nous continuer à sacrifier nos heures de loisirs, samedis, dimanches, jours de congé ? nous l'avons fait jusqu'à présent, je

pense par conscience professionnelle, mais maintenant cela suffit. Il est urgent de nous reconnaître comme de véritables partenaires des services publics en nous donnant un statut correspondant à nos souhaits. Il serait utopique de croire que c'est en débloquant quelques financements que l'on pourrait compenser les perturbations engendrées par notre présence dans l'entreprise, les services publics et chez l'artisan. L'élaboration du statut sera très certainement longue mais les problèmes ne sont pas insolubles. Il est fort dommage que l'on soit obligé de descendre dans la rue pour que l'on soit enfin compris et entendu. Il est urgent de nous donner un statut et de prendre conscience que le pas entre la volonté et le découragement n'est pas grand à franchir. Soyons vigilants et à l'écoute des dernières réunions de la Fédération. Ne désespérons pas, un premier pas a été franchi. Je vous remercie.

## Intervention du Lieutenant CAZALIS, Vice-Président délégué de l'UDSP 47

**M**esdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Camarades. Je pense dans la même foulée que le Capitaine LE MORVAN. Je vais essayer de vous donner une complémentarité concernant les Volontaires. Faire un petit rappel.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires, qui sont-ils ?

Environ mille personnes qui assurent le quadrillage des secours dans les zones semi-urbaines et rurales. En complémentarité avec les 85 Pompiers Professionnels qui interviennent dans les grandes villes et villes moyennes. En plus de leur dévouement, ils assurent un service public de qualité compatible avec les budgets locaux. La population tient à ce que ce système de bénévolat perdure parce qu'il favorise la prévention en permettant une prise en charge, par les citoyens eux-mêmes, des questions de sécurité. Or, ce phénomène de civisme, fruit de notre histoire, risque d'être rongé par les besoins de plus en plus impérieux de productivité de la vie moderne.

Et quels sont leurs besoins ?

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires dont les missions ont doublé en 10 ans, alors que leurs effectifs stagiaires, sont confrontés à des interventions de plus en plus techniques nécessitant une formation pointue. De fait, de plus en plus nombreux sont les Sapeurs-Pompiers Volontaires à se trouver devant un choix crucial entre leur engagement au service de la population et la dégradation de leur vie professionnelle. Ce système peut léser, à brève échéance, toutes les zones rurales et notamment les populations isolées

et à risques. Il faut que le rôle des Sapeurs-Pompiers Volontaires soit reconnu par la Nation, cela passe impérativement par des dispositions précises qui favorisent la disponibilité des Sapeurs-Pompiers pour accroître la prévention. Une politique de formation adaptée aux risques modernes et une protection sociale décente.

En ce qui concerne la protection sociale, je fais un petit rappel. Je vous informe que le Ministre de l'intérieur a adressé une lettre au Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français concernant les points suivants :

Diverses dispositions ou suggestions ont été faites par les représentants de notre profession.

En ce qui concerne l'indemnisation de la perte de revenus du fait d'une incapacité temporaire, deux possibilités paraissent s'offrir dans l'état actuel des choses :

- l'une retient un système d'indemnisation forfaitaire calculé à partir d'un nombre de vacations à attribuer par jour d'incapacité.

- l'autre constitue une extension des modalités d'indemnisation prévues pour l'incapacité permanente, à savoir une indemnisation établie par référence au traitement dont bénéficient les Sapeurs-Pompiers Professionnels du même grade que le Sapeur-Pompier non Professionnel, victime d'un accident ou d'une maladie contractée en service. En complémentarité de cette lettre, nous rejoignons, sans réserve, les remarques faites par la FNSPF, c'est-à-dire aller au-delà des 48 vacations et tenir compte de la perte réelle de salaire. Que le manque à gagner,

notamment par le biais des primes, soit retenu pour l'indemnisation des Sapeurs-Pompiers, que l'article 3 paragraphe 2 soit modifié de telle façon que le SDIS règle directement les frais d'incapacité temporaire affairant à l'accident ou à la maladie contractée en service commandé, en charge par lui de se faire rembourser directement par les caisses de la Sécurité Sociale pour les salariés bénéficiant de cette garantie. Qu'un examen particulier soit fait au bénéfice des Sapeurs-Pompiers Volontaires blessés en service commandé dans le cadre d'une attribution légale d'emplois réservés.

De plus, nous souhaitons que les Mairies recrutent les Sapeurs-Pompiers Volontaires en priorité, encouragent les chefs d'entreprises et artisans à rendre disponibles les Sapeurs-Pompiers Volontaires en les dégrevant soit par allègement des charges sociales, soit par un système similaire réservé aux handicapés dans les entreprises et ceci sans jeu de mots.

Notre vigilance reste aiguisée par le vécu de nos manifestations régionales et nationale, cela nous a ouvert les yeux et nous attendons la session et les résultats du printemps pour connaître en clair les résultats définitifs. Nous définirons alors, en symbiose avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, les possibilités de refaire un mouvement départemental, régional et national car il est unanimement reconnu par tous les Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne de ne plus se satisfaire de promesses équivoques. Et je demanderai, grâce à la présence du Commandant MOUCHARD, peut-être une complémentarité de mes souhaits. Je vous remercie de votre attention.

# Œuvre des Pupilles

Mes Chers Camarades

31

**T**ous les mois dans le Journal Officiel de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, nous lisons avec émotion et tristesse la liste des noms de nos camarades morts en service commandé. Nous leur rendons hommage ainsi qu'à leurs familles.

Nous savons que demain peut-être ce sera notre tour et nous sommes conscients de ce danger quotidien et singulièrement présent.

Aussi, ne serait-il pas normal de prouver individuellement notre solidarité envers les enfants de nos camarades tragiquement disparus ?

Etes-vous prêts à donner au moins une vacation par an, pour soutenir l'Œuvre des Pupilles des orphelins de Sapeurs-Pompiers décédés en service commandé ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991 à ce jour (6 septembre 1991), 21 camarades sont décédés en service commandé et laissent 36 orphelins !

Si vous êtes d'accord et convaincus du bien fondé de ma démarche, je vous invite à remplir le bulletin détaillé ci-joint.

En sachant que :

1) – J'établirai une liste nominative des Corps participants

qui sera expédiée dans tous les Corps de Sapeurs-Pompiers du 47, mentionnant la somme versée à l'UDSP 47.

2) – Lors de la quatrième semaine de janvier 1992, un chèque du montant total de vos dons sera émis par l'UDSP 47 à l'ordre de l'Œuvre et expédié à Monsieur le Colonel JAMAIN, Président de l'Œuvre des Pupilles.

Je vous remercie de votre confiance et de votre compréhension.



*Capitaine J.P. SUAREZ*

*Délégué Départemental de l'Œuvre des Pupilles  
des Sapeurs-Pompiers  
Président de la Commission des Affaires Sociales  
de l'UDSP 47.*

Bulletin de soutien à l'Œuvre des Pupilles orphelins des Sapeurs-Pompiers

Année 1992

Date .....

Corps des Sapeurs-Pompiers de .....

dont l'effectif actuel est de ..... Sapeurs-Pompiers

Effectif ..... x 37,52 F = ..... F

Ci-joint un chèque de ..... F

N° du chèque .....

Banque .....

Libellé à l'ordre de l'UDSP 47

Adresser à :

Capitaine Jean-Pierre SUAREZ,  
Centre de Secours Principal  
Nérac

Caserne  
17 boulevard Pierre de Coubertin  
47600 Nérac  
Tél. 53 65 00 18  
(lignes groupées)

**Le "Sapeur-Pompier" juillet-août 1991**  
**Journal Officiel de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers**

**Sergent-Chef Alain LELONG**

32

C'est avec émotion que nous avons appris le décès du Sergent-Chef Volontaire Alain LELONG, du Centre de Secours de Lillers (Pas-de-Calais), mort en service commandé le 6 mai 1991.

Appelé vers 17 h 43 pour intervention, le Sergent-Chef Alain LELONG prit place à bord du VSAB en tant que Chef d'Agrès. En cours de route, il fut victime d'un malaise cardiaque. Après tous les soins intenses donnés sur place par ses collègues et le SMUR de Béthune, il fut transporté au CH Beuvry, où malgré tous les efforts déployés par l'équipe de réanimation et de cardiologie, il ne put être ranimé.

Agé de 44 ans, le Sergent-Chef LELONG était marié et père de 3 enfants : Olivier 21 ans, Valérie 18 ans et Frédéric 17 ans qui ont été pris en charge par l'Œuvre des Pupilles.

Ses obsèques se sont déroulées le 10 mai 1991 à Lillers en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. CORNIL, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture de Béthune représentant M. le Sous-Préfet ; GALAMETZ, Député-Maire de Lillers ; Guy LEROY, Conseiller Régional ; FLAJOLET, Conseiller Général ; LEROY, Président du SIVOM du Lillérois ; le Lieutenant-Colonel GUEQUIERE, DDSIS du Pas-de-Calais ; le Capitaine HERREMAN, Président de l'Union Départementale, commandant le Centre de Secours Principal de Lillers ; le Commandant HORNOY, Vice-Président de l'Union Départementale du Pas-de-Calais ; le Lieutenant GUICHARD, Président de l'Union Départementale de la Somme ; le Lieutenant COZETTE, Administrateur à l'Œuvre des Pupilles, représentant le Colonel JAMAIN.

La Médaille de Commandeur du Mérite Fédéral fut remise à titre posthume à notre infortuné camarade qui vient d'être cité à l'Ordre de la Nation.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français et l'Œuvre des Pupilles renouvellent à la famille du Sergent-Chef Alain LELONG, ainsi qu'à leurs camarades du Pas-de-Calais leurs plus sincères condoléances.

Citation à l'Ordre de la Nation

– 01.06.91 – J.O. "Lois et Décrets" n° 126

Le Premier Ministre,  
sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,  
Cite à l'Ordre de la Nation :

M. Alain LELONG, Sergent-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours de Lillers (62).

Sous-Officier extrêmement courageux, très consciencieux et d'une valeur exceptionnelle, mort en service commandé.

Fait à Paris, le 31 mai 1991.

Par le Premier Ministre,  
Edith CRESSON

Le Ministre de l'Intérieur,  
Philippe MARCHAND

**Sapeur Christian RABAUD**

C'est avec peine que nous avons appris le décès du Sapeur Volontaire Christian RABAUD, du Centre de Secours de Chatenois (Vosges), mort en service commandé le 10 avril 1991.

Ce jour-là, après avoir participé à une intervention, le sapeur RABAUD rejoignait son domicile pour se mettre en tenue de sport afin de suivre un entraînement au Parcours Sportif. Pendant le contrôle de son véhicule entre Sandaucourt et Chatenois, il trouva la mort dans cet accident.

Agé de 32 ans, le Sapeur RABAUD était marié et père de 3 enfants : Sébastien 7 ans, Aurélie 5 ans et Amandine 1 an, qui ont été pris en charge par l'Œuvre des Pupilles.

Ses obsèques ont été célébrées le 12 avril 1991 en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. GENEY, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture de Neufchâteau, représentant M. le Préfet ; VIRIOT, Conseiller Général du canton de Chatenois et Maire de Chatenois, représentant M. le Président du Conseil Général ; le Commandant GONCKEL, DDSIS et le Commandant VIARD, Secrétaire Général de l'Union Départementale représentant le Médecin Lieutenant-Colonel MEYER, Président de l'Union Départementale.

Le Sapeur RABAUD vient d'être cité à l'Ordre de la Nation.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français et l'Œuvre des Pupilles renouvellent à la famille du Sapeur RABAUD, ainsi qu'à leurs camarades des Vosges, leurs plus sincères condoléances.

Citation à l'Ordre de la Nation

– 16.05.91 – J.O. "Lois et Décrets" n° 113

Le Premier Ministre,

sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,

Cite à l'Ordre de la Nation :

M. Christian RABAUD, Sapeur-Pompier Volontaire du Centre de Secours de Chatenois (88).

Sapeur-Pompier de grande valeur, particulièrement consciencieux et d'un dévouement exemplaire, mort dans l'accomplissement de sa mission.

Fait à Paris, le 14 mai 1991.

Par le Premier Ministre,  
Michel ROCARD

Le Ministre de l'Intérieur,  
Philippe MARCHAND

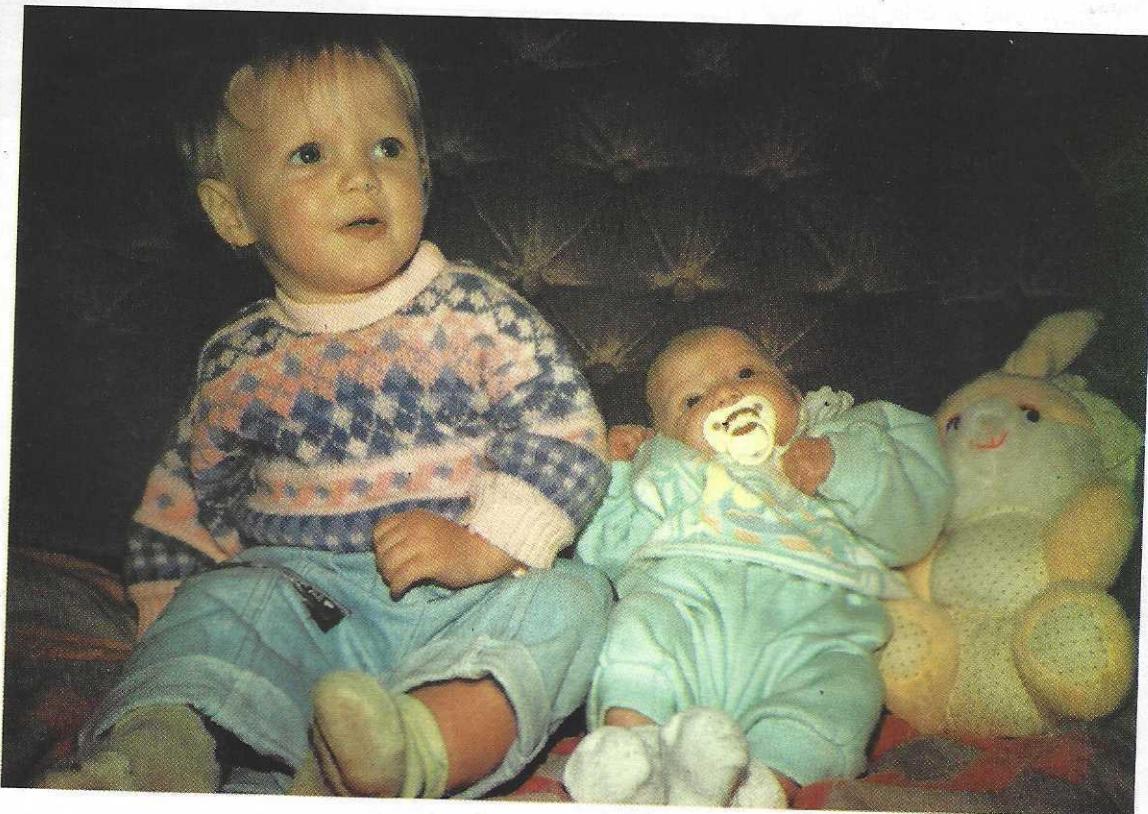
# ODP infos

1991 - N°2

Oeuvre des Pupilles - Orphelins de Sapeurs-Pompiers décédés en Service Commandé - 27, rue de Dunkerque - 75010 Paris - Tél. : (16-1) 45 26 54 39

## Notre objectif :

Aider les orphelins de nos camarades  
Trop tôt touchés par le malheur,  
A grandir et à vivre...  
En assurant leur avenir d'hommes et de femmes.



# VACANCES 1990

14 Filles  
23 Garçons

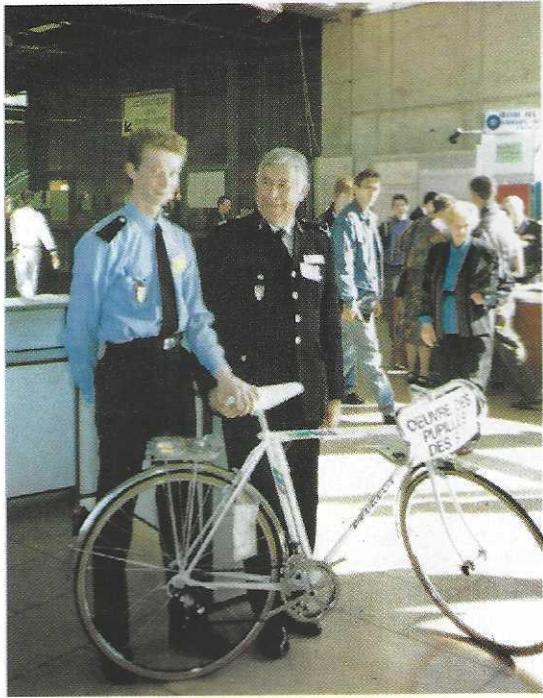


- NEUVY SUR BARANGEON
- CORDELLE
- CASERNE A NIMES
- BAGNOLES DE L'ORNE
- FERMO (Italie)



## Congrès National des Sapeurs-Pompiers - Lyon 1990

Le Colonel G. JAMAIN,  
Président de l'Œuvre des Pupilles  
remet la bicyclette offerte par  
M. Antoine PEUGEOT à l'heureux  
gagnant de la tombola organisée  
au stand de l'Œuvre.



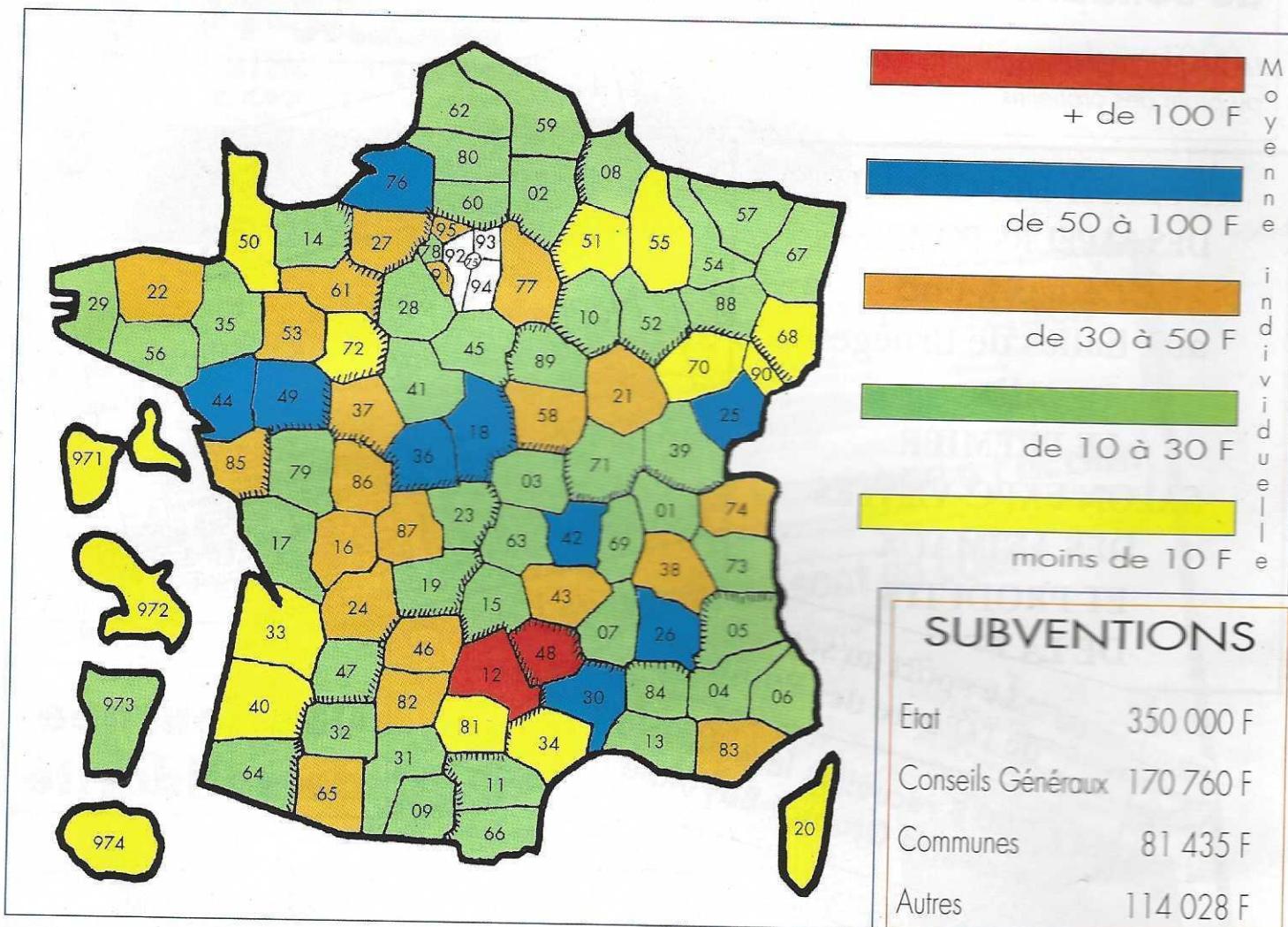
Première...,  
avec nos Délégués  
Départementaux



Participation massive  
de 88 Délégués Départementaux  
à la réunion d'information  
qui s'est tenue à PARIS  
le 20 avril dernier.

# Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers Français

Etat représentant la contribution des Sapeurs-Pompiers pour l'année 1990, soit : 5 450 180 Frs



Départements	Nbre d'orphelins	Départements	Nbre d'orphelins	Départements	Nbre d'orphelins
01 Aisne	5	32 Gers	13	64 Pyrénées-Atlantiques	3
02 Aisne	10	33 Gironde	8	65 Pyrénées (Hautes)	5
03 Allier	2	34 Hérault	3	66 Pyrénées-Orientales	2
04 Alpes de Hte-Prov.	2	35 Ille-et-Vilaine	-	67 Rhin (Bas)	8
05 Alpes (Hauts)	3	36 Indre	-	68 Rhin (Haut)	9
06 Alpes Maritimes	11	37 Indre-et-Loire	5	69 Rhône	6
07 Ardèche	3	38 Isère	5	70 Saône (Haute)	3
08 Ardennes	10	39 Jura	2	71 Saône-et-Loire	5
09 Ariège	-	40 Landes	1	72 Sarthe	3
10 Aube	4	41 Loir-et-Cher	2	73 Savoie	5
11 Aude	3	42 Loire	3	74 Savoie (Haute)	4
12 Aveyron	2	43 Loire (Haute)	3	76 Seine-Maritime	14
13 Bouches-du-Rhône	15	44 Loire-Atlantique	12	77 Seine-et-Marne	3
14 Calvados	8	45 Loiret	2	78 Yvelines	-
15 Cantal	1	46 Lot	1	79 Sèvres (Deux)	2
16 Charente	2	47 Lot-et-Garonne	3	80 Somme	4
17 Charente-Maritime	5	48 Lozère	-	81 Tarn	2
18 Cher	2	49 Maine-et-Loire	5	82 Tarn-et-Garonne	-
19 Corrèze	5	50 Manche	5	83 Var	14
20 Corse Haute	2	51 Marne	4	84 Vaucluse	3
20 Corse Sud	-	52 Marne (Haute)	7	85 Vendée	7
21 Côte-d'Or	-	53 Mayenne	-	86 Vienne	-
22 Côtes d'Armor	3	54 Meurthe-et-Moselle	4	87 Vienne (Haute)	2
23 Creuse	1	55 Meuse	-	88 Vosges	2
24 Dordogne	5	56 Morbihan	7	89 Yonne	2
25 Doubs	2	57 Moselle	11	90 Territoire de Belfort	-
26 Drôme	6	58 Nièvre	3	91 Essonne	1
27 Eure	9	59 Nord	8	95 Val d'Oise	1
28 Eure-et-Loir	6	60 Oise	4	971 Guadeloupe	-
29 Finistère	4	61 Orne	-	972 Martinique	-
30 Gard	1	62 Pas-de-Calais	6	973 Guyane	-
31 Gironne (Haute)	6	63 Puy-de-Dôme	11	974 Réunion	-

## Liste des Conseils Généraux soutenant l'Œuvre des Pupilles

Aisne	Haute-Loire
Allier	Loire-Atlantique
Alpes de Haute Provence	Loiret
Ardèche	Lozère
Ardennes	Maine-et-Loire
Bouches-du-Rhône	Meuse
Calvados	Morbihan
Charente-Maritime	Oise
Cher	Puy-de-Dôme
Corse du Sud	Pyrénées-Atlantiques
Côte-d'Or	Rhône
Creuse	Saône-et-Loire
Doubs	Seine-Maritime
Drôme	Seine-et-Marne
Eure	Deux-Sèvres
Haute-Garonne	Tarn
Gers	Var
Gironde	Vaucluse
Hérault	Vendée
Ille-et-Vilaine	Vienne
Indre-et-Loire	Haute-Vienne
Jura	Vosges
Loire	Val d'Oise
	La Réunion



Manifestation  
 Nationale  
 à Paris  
 le 1<sup>er</sup> décembre 1990



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

38

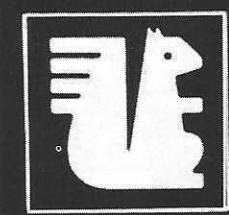
**CITATION À L'ORDRE DE LA NATION  
DE LA  
FÉDÉRATION NATIONALE  
DES  
SAPEURS-POMPIERS FRANÇAIS**

Le Gouvernement cite à l'Ordre de la Nation la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français pour les motifs suivants :

Par leur héroïsme et leur sang-froid au cours de la lutte contre les multiples incendies survenus durant les hostilités et par leur participation inlassable à toutes les modalités de la Résistance durant l'occupation, les Officiers et les Sapeurs des Corps composant la Fédération Nationale se sont acquis des titres incontestables à la reconnaissance du Pays.

Fait à Paris, le 30 août 1947,  
Paul RAMADIER

Pour le Président du Conseil,  
Le Ministre de l'intérieur  
Edouard DEPREUX



**L'AMI FINANCIER**  
**Caisse d'Epargne Ecureuil**

**Tous  
les services  
bancaires**

Pupilles des Sapeurs-Pompiers

AVEYRON

## Une journée départementale de solidarité

DECAZEVILLE

Le 24 juin, Aubin accueillera une grande manifestation au profit des orphelins de pompiers. La population y e

### AU PROFIT DES ORPHELINS DES SAPEURS-POMPIERS

Ce week-end aux halles de Bruèges

Alès

### LE PREMIER SALON EXPO-VENTES DES ANIMAUX ET PRODUITS DE LA FERME

Le sport au service de l'Œuvre des Pupilles

17.000 F recueillis lors du relais pédestre Gramat-Bayonne

ALÈS

Ce soir au Club de Deaux

### Soirée musique pour une bonne œuvre

Jean-Pierre François et "Les Vagabonds" animeront une soirée au profit de l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers. Musique !

### Alençon - Zuhkenbrück

du 22 au 27 avril 1990

Une course organisée au profit des enfants de Sapeurs-Pompiers morts au feu

## 6ème FÊTE CHAMPETRE

au profit de l'Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-Pompiers

**MAZAC 1990**

**Var express**

Pupilles des sapeurs-pompiers :  
Noël à la Comédie française

A l'occasion de Noël, 18 orphelins des Sapeurs-Pompiers de toute la France parmi lesquels plusieurs Varois ont été invités par le comité d'entreprise de la

corps de Plan de la Tour et délégué départemental de l'œuvre des Pupilles qui comptent 412 enfants en France et 14 dans le Var.

Après la représentation

Pupilles des Sapeurs-Pompiers

## Une journée de solidarité

Nous sautons pour nos Pupilles



# Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers

Promotion du 4 décembre 1990

39

Des Médailles d'Honneur sont décernées aux Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent et qui ont fait preuve de dévouement.

## Médaille d'Or

M. Roland BOUSSIERES, Adjudant-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires, Chef du Corps de Première Intervention de Le Mas d'Agenais.  
 M. Jacques NAIBO, Sapeur-Pompier Volontaire au Corps de Première Intervention de Le Mas d'Agenais.  
 M. Guy REY, Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Centre de Secours Principal de Villeneuve-sur-Lot.

## Médaille de Vermeil

M. Daniel GARCIA, Adjudant-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires, Chef du Corps de Première Intervention de Lamontjoie.  
 M. Michel GROUFFIER, Sergent-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Centre de Secours Secondaire de Castillonnes.

## Médaille d'Argent

M. Lucien BASCHIERA, Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours Secondaire de Monflanquin.  
 M. André BENABEN, Caporal-Chef de Sapeurs-Pompiers Professionnels Forestiers au Centre de défense des forêts contre l'incendie de Xaintrailles.  
 M. Michel BIZE, Sapeur-Pompier Volontaire au Corps de Première Intervention de Le Temple-sur-Lot.  
 M. Jean BROUENS, Sapeur-Pompier Volontaire au Corps de Première Intervention de Le Temple-sur-Lot.  
 M. Marcel DUCHENE, Capitaine de Sapeurs-Pompiers Professionnels, Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Marmande.  
 M. Claude FRANKOUAL, Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours Secondaire de Monflanquin.  
 M. Claude GROS DE CŒUR, Sapeur-Pompier Volontaire au Corps de Première Intervention de Barbaste.  
 M. Michel GUYON, Caporal de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Centre de Secours Secondaire de Monflanquin.  
 M. Pierre GUZY, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Centre de Secours Secondaire de Castillonnes.  
 M. Claude TONON, Sapeur-Pompier Volontaire au Corps de Première Intervention de Lauzun.

Promotion du 14 juillet 1991

Des Médailles d'Honneur sont décernées aux Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent et qui ont fait preuve de dévouement.

Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours :

## Médaille d'Or

M. André BIRGINIE, Lieutenant, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Castillonnes.  
 M. Jean LESTRADE, Sergent-Chef des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Cocumont.  
 M. Didier BOUTAN, Sapeur-Pompier Volontaire du Corps de Première Intervention de Lamontjoie.

## Médaille de Vermeil

M. Jean-Pierre FABRE, Sous-Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Professionnels du Centre de Secours Principal d'Agen.  
 M. Christian COYART, Sapeur-Pompier Volontaire du Centre de Secours Principal d'Agen.  
 M. René DUBON, Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Principal de Marmande.  
 M. Michel LAVERGNE, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Principal de Tonneins.  
 M. Edmond VALAY, Médecin-Commandant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Principal de Nérac.  
 M. Serge DIMITROV, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire d'Aiguillon.  
 M. Marc LATASTE, Sapeur-Pompier Volontaire du Centre

de Secours Secondaire de Casteljaloux.

M. Jacques MARTIN, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Casteljaloux.

M. Raymond DANEY, Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Meilhan-sur-Garonne.

M. Jacques GIL, Sergent-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Mézin.

M. Pierre CALVET, Lieutenant, Chef de Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Monflanquin.

M. Louis LABASSA, Sapeur-Pompier Volontaire du Corps de Première Intervention de Barbaste.

M. René ASTIE, Sergent de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Corps de Première Intervention de Casseneuil.

M. Marcel PASCOLAT, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Corps de Première Intervention de Casseneuil.

### **Médaille d'Argent**

M. Patrice BERNARD, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Principal d'Agen.

M. Daniel CEMOLA, Caporal de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Principal d'Agen.

M. Jean-Louis RIBEROT, Sergent de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Principal de Tonneins.

M. Charles MULAS, Caporal de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Casteljaloux.

M. Pierre ALTOE, Sergent de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Duras.

M. Jean-Paul LEROY, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Duras.

M. Jean-Claude NOAILLES, Sapeur-Pompier Volontaire

du Centre de Secours Secondaire de Duras.

M. Max ARTIGALAS, Caporal-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Meilhan-sur-Garonne.

M. Gino CALEFFI, Caporal-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours Secondaire de Sainte-Livrade-sur-Lot.

M. Jean-Claude FERRO, Sapeur-Pompier Volontaire du Centre de Première Intervention de Francescas.

M. Joseph GIASSI, Caporal de Sapeurs-Pompiers Volontaires du Corps de Première Intervention de Francescas.

M. Yvan PILAT, Sapeur-Pompier Volontaire du Corps de Première Intervention de Francescas.

Corps Départemental de la défense des forêts contre les incendies (Houeillès)

### **Médaille de Vermeil**

M. Raoul MAHOU, Sergent de Sapeurs-Pompiers Forestiers Volontaires.

M. Michel LAVERNY, Caporal de Sapeurs-Pompiers Forestiers Volontaires.

M. Robert ROSSI, Sergent de Sapeurs-Pompiers Forestiers Volontaires.

M. Claude PAMIES, Adjudant de Sapeurs-Pompiers Forestiers Volontaires.

### **Médaille d'Argent**

M. Patrick GUIRAUDET, Lieutenant Chef de Section Principal, Chef de zone D.F.C.I. de Sapeurs-Pompiers Forestiers Volontaires.

# **CONFORAMA**

**Le pays où la vie est moins chère**  
**AGEN** **MARMANDE**

Avenue de Colmar  
47000 AGEN  
Tél. : 53 96 04 90

Route de Tonneins  
MARMANDE  
Tél. : 53 20 87 21

# Vaccination de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers

de Lot-et-Garonne contre l'hépatite B

41



L

e personnel médical et paramédical est actuellement fort préoccupé par certains problèmes épidémiologiques graves, dont le cas de l'hépatite B. Les Sapeurs-Pompiers, dans leur ensemble, n'échappent pas à la règle. Il commence à se créer une certaine psychose autour de cette affection.

Il faut savoir que pour l'année 1990, en dehors des hôpitaux publics, l'hépatite B apparaît au troisième rang des maladies professionnelles, derrière les affections causées par le ciment et la silicose. En milieu hospitalier, l'hépatite B est la première maladie professionnelle.

On peut se poser le problème de l'évolution de la maladie chez les personnes qui reçoivent le vaccin pendant la période d'incubation. L'expérience clinique montre que le vaccin pourrait atténuer l'infection. C'est le principe de la vaccination des nouveaux-nés contaminés lors de l'accouchement de leur mère, que l'on peut ainsi protéger efficacement. L'excellente tolérance du vaccin a été mise en évidence lors des études cliniques. Des réactions secondaires locales au point d'injection peuvent être observées, elles sont modérées et transitoires. Des réactions générales à type de fièvre sont rares (inférieures à 1%).

Aucune réaction grave n'a été décrite. Le volume réduit à injecter et la finesse de l'aiguille concourent au confort de la vaccination.

Enfin, il est possible, en cas d'urgence, de l'associer aux vaccins tétaniques, dyphériques, poliomyélitiques injectables, B.C.G., amaril et poliomyélitique vivants, à condition de les injecter en des lieux séparés. Par contre, il faut rejeter totalement toute vaccination simultanée avec le vaccin cholérique et T.A.B. Des études sont actuellement en cours avec le vaccin thyphoïdique monovalent injectable TYPHIMVI pour évaluer cette association.

La vaccination consiste en trois injections intramusculaires, à un mois d'intervalle dans la région deltoïdienne ou la région quadracipitale haute. Un rappel sera fait un an après la première injection, puis tous les 5 ans.

Depuis la loi du 18 janvier 1990, cette vaccination, très fortement conseillée pour certaines catégories de population à risques, a été rendue obligatoire pour les sujets en milieu hospitalier entre autres. Le mode de financement n'a pas été clairement défini. Néanmoins, cela nous montre la volonté évidente de nos instances gouvernementales de gérer ce risque. Quant à nous, sur le plan départemental, nous devons montrer l'exemple et mettre en pratique cette vaccination. Je compte donc sur les Médecins de Sapeurs-Pompiers pour vacciner nos

Sapeurs-Pompiers, pour leur expliquer le bien fondé de cette campagne de lutte contre l'hépatite B, en insistant sur l'innocuité, la gratuité et l'efficacité de cette vaccination.

A ce sujet, je tiens à remercier publiquement le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour sa générosité, car c'est grâce à lui que nous avons eu la gratuité de cette vaccination. Je l'encourage aussi dans cette voie et j'espère que nous pourrons améliorer ensemble le confort médical des Sapeurs-Pompiers de notre département.

Enfin, je vous signale que cette vaccination est une première nationale : notre département se trouve en pointe, je tiens à le faire remarquer.

*Lieutenant-Colonel E. HORDERN  
Médecin-Chef du S.D.I.S. 47*

“L'ESPRIT PARTENAIRE” AU SERVICE DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

# ”l'esprit partenaire”

- L'esprit partenaire, c'est : financer, informer, animer... chaque fois qu'il le faut !
- L'esprit partenaire, c'est : répondre présent se sentir plus sûr pour décider, agir et réussir...

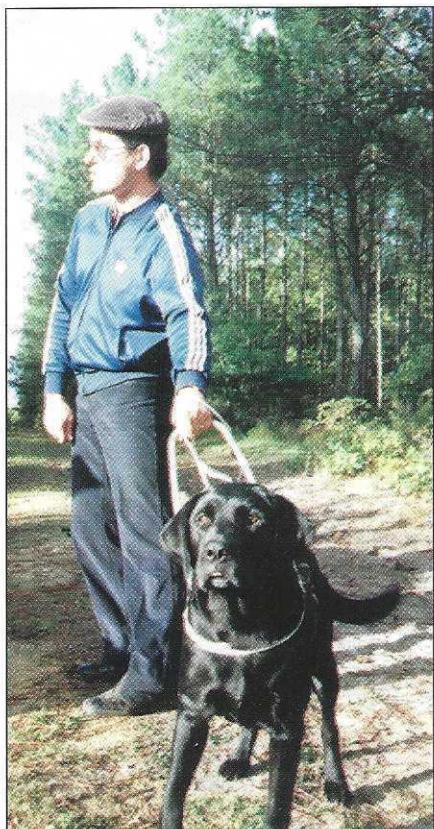
# L'équipe cynophile

des Sapeurs-Pompiers de Lot et Garonne  
affiliée à l'A.D.P.C. 47

43

**L**es équipes cynophiles créées en 1987 sous l'impulsion du Caporal BLONDY Jean-Michel ont réussi aujourd'hui grâce à l'aide du Directeur Départemental, du Chef de Corps, de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du département, de l'A.D.P.C. 47 par l'intermédiaire de son Président le Capitaine DREGE et de M. CENOU, à se faire admettre et faire valoir leurs capacités lors des différentes missions qui leur ont été données.

L'année 1991 a permis la réalisation d'une vingtaine de recherches ou d'engagements de recherches,



Jean-Louis MONTAUBANT, non voyant, standardiste à la Préfecture de Lot-et-Garonne, et son chien UBIC, participent parfois aux activités de l'équipe cynophile.



Réception des équipes cynophiles à la DDSIS par le Lieutenant-Colonel DUFUST et le Capitaine DREGE dont sur la totalité plus d'une dizaine ont été positives.

Les équipes cynophiles vont être à présent structurées sous forme d'un peloton départemental très structuré, il pourra ainsi promouvoir l'éducation du chien de recherches et sauvetages aux équipes cynophiles de la Région Ouest, Région comportant 11 départements ; il est à noter que de plus en plus des équipes de la Région Midi-Pyrénées accèdent au stage de formation national de Briançon, grâce à la formation diffusée au sein du Centre de présélection de Villeneuve-sur-Lot. Le 19 octobre 1991, vingt-cinq équipes étaient présentes ; parmi elles les départements représentés étaient : la Dordogne, la Charente, la Charente-Maritime, la Gironde, les Landes, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, les Deux Sèvres, etc. Il est à noter que toutes les équipes sont dirigées administrativement par leurs départements respectifs. L'année 1992 devrait voir venir des équipes cynophiles de l'Andorre et d'Espagne.

Le Capitaine-Vétérinaire LE DAL LIC, responsable Vétérinaire du département, assure le suivi constant des chiens du Peloton Départemental et des Equipes des départements venant assurer la formation en Lot-et-Garonne.

Administrativement il est le responsable des équipes du Lot-et-Garonne.

Grâce à son soutien et à la diligence des personnes qui se sont investies durant cinq ans sans oublier l'A.D.P.C. 47, nous pouvons dire que le travail est accompli mais que l'œuvre reste à parfaire.

Je me remercie donc tous ces gens ainsi que mes camarades cynophiles qui ont su donner beaucoup de leur temps et empiéter bien souvent sur leur vie de famille et leurs deniers propres.

Je finirai tout simplement en leur rappelant une phrase de Saint-Exupéry :

"Rien n'a plus de valeur que ce qui coûte du temps à l'homme".

Le Moniteur National  
Jean-Michel BLONDY

# Vétérinaire Sapeur-Pompier

44

Depuis fin 1989, j'ai été nommé au Centre de Secours Principal de Villeneuve-sur-Lot.

Quel rôle joue le Vétérinaire chez les Sapeurs-Pompiers ?

Actuellement à Villeneuve, la mission essentielle est le suivi médical des chiens de recherche du Peloton Cynophile Départemental (7 équipes dont 2 brevetées récemment) ainsi que la formation des Maîtres-Chiens lors des stages (notions d'anatomie, de physiologie et secourisme canin).

J'interviens également lorsque des animaux échappés représentent un danger. Le fusil hypodermique a servi à plusieurs reprises depuis son acquisition par le S.D.I.S.

Je suis appelé également à porter secours aux animaux lors d'accidents de la route (tri des animaux bles-

sés, parage des animaux sains afin d'éviter les suraccidents) ou lors d'incendie d'étables et d'écuries.

Mais le Vétérinaire a également à remplir des missions moins classiques en cas d'accident ou d'incendie mettant en cause des denrées animales, en intervenant rapidement pour les préserver ou saisir (dans le cadre de ces missions spécifiques, il est nommé Inspecteur Sanitaire par le Directeur des Services Vétérinaires).

Enfin en cas de risque chimique ou nucléaire, le Vétérinaire en collaboration avec les Médecins et Pharmaciens Sapeurs-Pompiers assure la protection du cheptel, des denrées alimentaires, la décontamination.

*Capitaine Vétérinaire  
Marcel LE DALUC*

## 3 HYPERS A VOTRE SERVICE

**L'Univers HYPERMARCHÉ**

Route de Cahors - 47000 AGEN  
Route de Layrac - 47550 BOE  
Route de Périgueux - 47200 MARMANDE



# Appel pour intervention cynophile

Aviser impérativement le Caporal BLONDY ainsi que le C.O.D.I.S. et le Chef de Corps

Le département est divisé comme suit :

Déplacement immédiat sur les lieux :

Agen et au-dessus : Equipe cynophile CENOU.

Agen et en-dessous : Equipes cynophiles CAZES, MASSIAS, FERRASSE, LABAISSE.

Dans son département : PELLARINI.

Il est évident que ces équipes se complètent et se doivent de renforcer chaque intervention de leur présence.

Le choix de l'intervention ou de la non intervention sera fait par notre Conseiller Technique : le Caporal BLONDY.

Nom, prénom : BLONDY Jean-Michel Date de naissance : 05/05/63 Adresse : "Lasbaysses" 47300 Vil Téléphone : D.53.41.92.42 - T.53.70.07.43 Profession : S.P.P. C.S.P. Vil	Nom : VOX Race : BA Sexe : M Naissance : 1989 N° Tatouage :
Nom, prénom : CAZES Michel Date de naissance : 24/12/64 Adresse : 12, rue du Soleil 47300 Vil Téléphone : D.53.70.55.85 - T.53.70.07.43 Profession : S.P.P. C.S.P. Vil	Nom : CLYDE Race : Terre-Neuve Sexe : M Naissance : 1987 N° Tatouage : HRM 348
Nom, prénom : CENOU Roger Date de naissance : 30/07/35 Adresse : "Péjouan" 47510 Foulayronnes Téléphone : D.53.95.62.33 - T.53.69.73.93 Profession : Surveillant S.M. S.A.M.U.	Nom : DIAVOLO Race : BA Sexe : M Naissance : 1988 N° Tatouage : JEU 381
Nom, prénom : FERRASSE Jacques Date de naissance : 13/10/59 Adresse : "Mirepoix" Bias 47300 Vil Téléphone : D.53.49.02.40 - T.53.70.07.43 Profession : S.P.P. C.S.P. Vil / Maître chien confirmé 1991	Nom : MABROUK      FURYO Race : BA            BA Sexe : M            M Naissance :          1990 N° Tatouage :        LCR 375
Nom, prénom : LABAISSE Bernard Date de naissance : 20/07/51 Adresse : 80, route d'Agen 47110 Ste Livrade/Lot Téléphone : D.53.01.12.81 - T.Mairie Profession : BIP N°	Nom : CHENSI Race : BA Sexe : F Naissance : 1987 N° Tatouage : HZM 343
Nom, prénom : MASSIAS Jean-Claude Date de naissance : 05/09/56 Adresse : "Loulmède" Aurabou 41140 Penne d'Agenais Téléphone : D.53.41.43.74 - T.53.70.01.43 Profession : S.P.P. C.S.P. Vil	Nom : CALLYE Race : Briard Sexe : F Naissance : 1987 N° Tatouage :

Nom, prénom : PELLARINI Philippe  
Date de naissance : 21/03/57  
Adresse : 22, rue de l'égalité  
40800 Aire sur Adour  
Téléphone : D.58.71.67.15  
Profession : Artisan Maçon. S.P.V. Aire

Nom : ROUKY  
Race : BA  
Sexe : M  
Naissance : 1989  
N° Tatouage : KLL 227

Nom, prénom : MARCHAND J. Marc  
Date de naissance :  
Adresse : 1, rue du Soleil  
47300 Vil  
Téléphone : D.53.10.22.16  
Profession : Maitre chien confirmé 1991.

Nom : ELIOT  
Race : BA  
Sexe : M  
Naissance :  
N° Tatouage :



**INTERMARCHÉ**  
Les Mousquetaires de la distribution

47400 TONNEINS

*Le N° 1 de la fraîcheur*

POISSONNERIE - BOULANGERIE - PATISSERIE MAISON



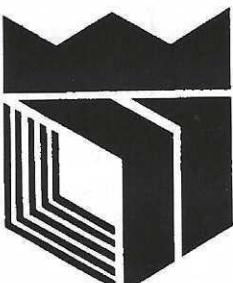
**LARROCHE**

*Le Conserveur  
du Sud,*

*"Escoute"*

47140

Saint-Sylvestre-sur-Lot  
Tél. : 53.41.30.34



GROUPE  
**ISOROY**

**PHALTEX**

BRUITS EN MOINS...  
CONFORT EN PLUS



**Inter Surveillance**

POUR LA PROTECTION ET LA SECURITE DES BIENS  
Un service et du personnel agréés et spécialisés

Dans le métier de la sécurité

- SURVEILLANCE - GARDIENNAGE
- TELE-SURVEILLANCE - TELE ASSISTANCE
- A votre écoute 24/24. Consultez-nous

**Siège social :**

110, boulevard Edouard-Lacour  
47000 AGEN

# Statistiques des interventions

## des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne en 1990

## Statistiques générales 1990

Des interventions des Corps de Sapeurs-Pompiers dans le département de Lot-et-Garonne par Centres de Secours Principaux, D.F.C.I., et Corps de Première Intervention (CPI)

AGEN .....	4 482
MARMANDE .....	1 707
NERAC .....	1 789
VILLENEUVE/LOT .....	3 712
TONNEINS .....	1 934
D.F.C.I .....	1 423
<b>TOTAL</b>	<b>15 047</b>

## Secteur du C.S.P. d'Agen

## Secteur du C.S.P. de Marmande

**Secteur du C.S.P.  
de Nérac**

	Incendies	Accidents	Sec. à victimes	Int. Spécifique	Sorties pour prév. accident	Sorties diverses	<b>TOTAL</b>
Nérac	80	114	2	0	293	73	562
Casteljaloux	151	83	156	13	13	502	918
Lavardac	57	1	0	4	25	10	97
Mézin	33	28	19	0	17	12	109
C.P.I.	52	2	0	0	11	38	103
<b>TOTAL : 1789</b>							

**Secteur du C.S.P.  
de Villeneuve/Lot**

	Incendies	Accidents	Sec. à victimes	Int. Spécifique	Sorties pour prév. accident	Sorties diverses	<b>TOTAL</b>
Villeneuve	222	305	404	3	179	946	2059
Cancon	66	23	24	0	15	7	135
Castillonnes	29	35	6	2	18	6	96
Fumel	114	202	75	2	34	64	491
Monflanquin	49	48	24	0	20	24	165
Ste Livrade	91	115	136	18	67	44	471
Villeréal	56	21	81	0	25	12	195
C.P.I.	73	0	1	0	23	3	100
<b>TOTAL : 3712</b>							

**Secteur du C.S.P.  
de Tonneins**

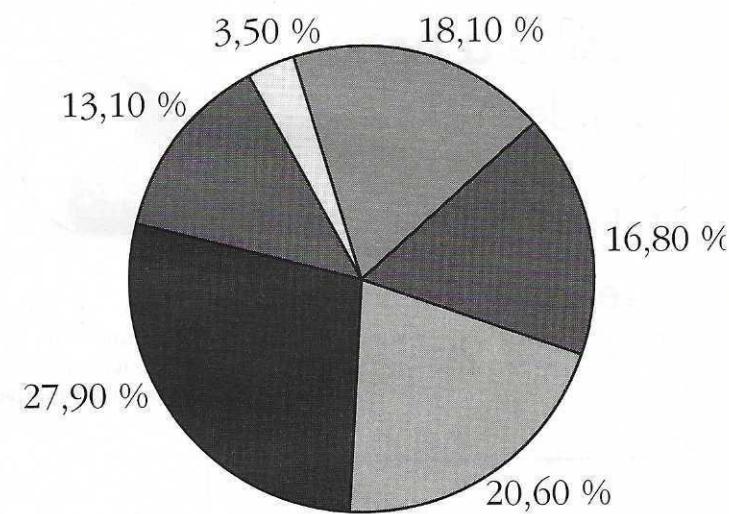
	Incendies	Accidents	Sec. à victimes	Int. Spécifique	Sorties pour prév. accident	Sorties diverses	<b>TOTAL</b>
Tonneins	168	146	159	74	164	278	989
Aiguillon	44	58	17	12	104	31	266
Clairac	35	41	14	1	17	52	160
Castelmoron	33	16	12	3	8	20	92
Damazan	50	44	46	5	15	16	176
C.P.I.	64	42	1	5	55	84	251
<b>TOTAL : 1934</b>							

**Secteur du Centre  
de D.F.C.I.**

	Incendies	Accidents	Sec. à victimes	Int. Spécifique	Sorties pour prév. accident	Sorties diverses	<b>TOTAL</b>
D.F.C.I.	205	116	138	6	301	543	1309

**TOTAL : 1423**
**Bilan des interventions  
au cours de l'année 1990**

Type d'interventions	Nombre	Pourcentage
Incendies	2726	18,10
Accidents	2524	16,80
Sorties prévention	3101	20,60
Sorties diverses	4200	27,90
Secours à victimes	1968	13,10
Interventions spécifiques	528	3,50

**TOTAL GÉNÉRAL :**      **15047**      **100 %**

**Bilan évolutif des interventions des Sapeurs-Pompiers du Lot-et-Garonne  
au cours des années 1987 - 1988 - 1989 et 1990**

Nature des interventions	Année 1987	Année 1988	Année 1989	Année 1990
Incendies	1504	1492	2491	2726
Accidents	2301	2509	2356	2524
Sorties pour prévenir un accident	3328	3296	2972	3101
Sorties diverses	4292	3861	3989	4200
Secours à victimes	1162	1240	1682	1968
Interventions spécifiques	335	555	372	528

**TOTAL GÉNÉRAL :**      **12922**      **12953**      **13862**      **15047**

# Orage du lundi 13 août 1990

Un bilan impressionnant

51

**P**rès de cinq cents maisons d'habitation et bâtiments divers doivent être bâchés dans les secteurs de Damazan, Aiguillon et Port-Sainte-Marie. Entreprises mercredi par les Sapeurs-Pompiers, les opérations continuent aujourd'hui.

Les premiers chiffres se rapportant aux dommages concernant les biens matériels (pour l'agriculture le désastre est encore plus difficile et plus long à évaluer, ont été fournis par les services préfectoraux, du moins en ce qui concerne les principales villes et bourgs placés au beau milieu de l'orage dévastateur de lundi soir.

Tout d'abord, au niveau du secteur Damazan, Saint-Léon et Saint-Léger, environ deux cent cinquante maisons d'habitation individuelles doivent être bâchées, il en va de même pour un important bâtiment industriel, la salle des fêtes, la Gendarmerie, le Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.).

Pour Saint-Laurent et Port-Sainte-Marie, on dénombre une trentaine de maisons, une dizaine de bâtiments dont le collège, la salle de judo, les locaux de la subdivision de l'équipement. A Saint-Laurent, l'école et le foyer.

Du côté d'Aiguillon et Saint-Côme, les chiffres font apparaître cent vingt toitures de résidences individuelles touchées par l'orage, trente de bâtiments industriels et une quinzaine de bâtiments communaux. Dans le triangle Fieux-Le Sau-

mont et Moncaut, les dégâts sont aussi très importants et toujours en cours d'évaluation.

## Opération bâchage

Mercredi, à 19 h 30, les services de la Préfecture nous communiquaient un bilan des opérations de bâchage effectuées dans les secteurs touchés par l'orage de lundi.

## Potentiel hommes-matériel

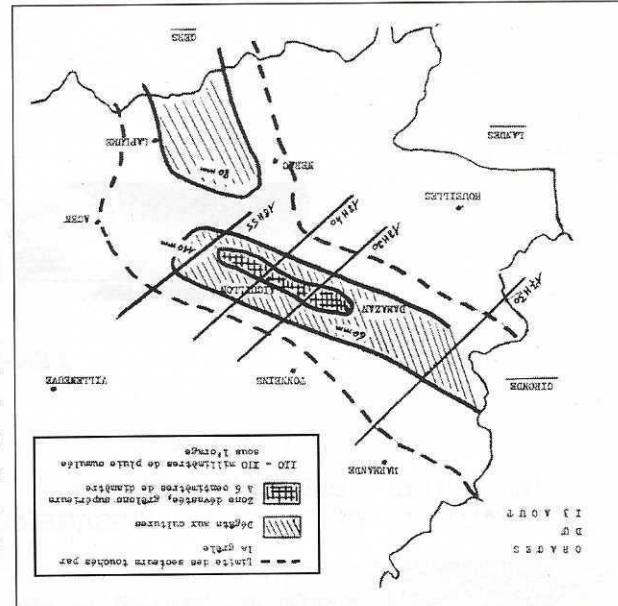
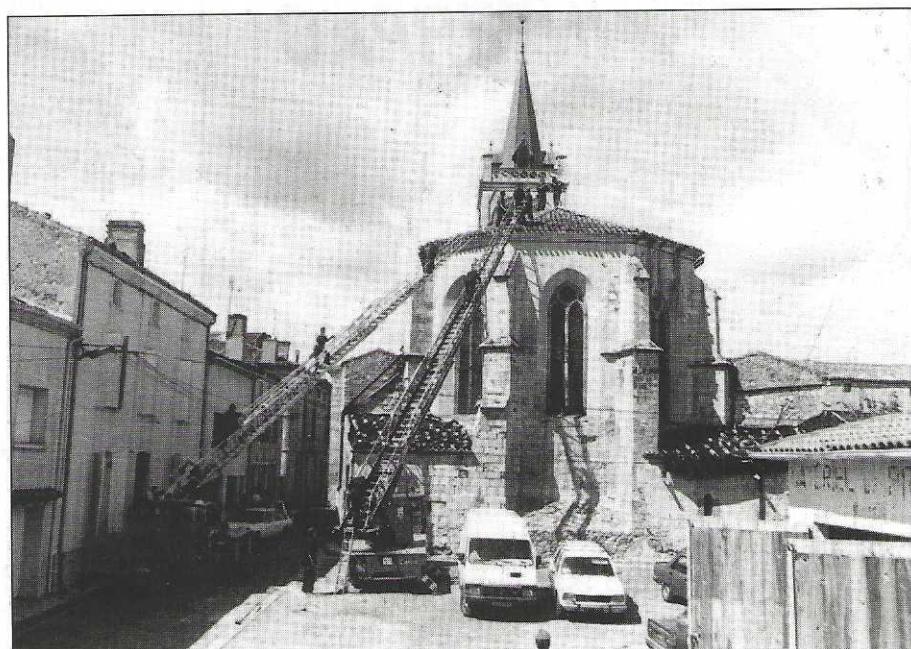
Quatre-vingt-cinq Sapeurs-Pompiers, quatre échelles aériennes de 24 m et 18 m, quinze camionnettes et autres matériels.

Cette colonne de sauvetage appelée "colonne mobile sauvetage

déblaiement" était dirigée par les Capitaines DUCHENE et LEMORVAN et le Lieutenant MOULUCOU, du C.O.D.I.S. 47.

## Secteur d'Aiguillon

Quatre-vingts maisons d'habitats et bâtiments divers ont été



secourus, ce qui représente une superficie couverte de 11 000 m<sup>2</sup>.

### Secteur de Port-Sainte-Marie

Quarante-cinq maisons d'habitation et bâtiments divers ont été

secourus, ce qui représente une superficie couverte de 7 500 m<sup>2</sup>.

### Secteur de Damazan

Deux cent sept maisons d'habitation et bâtiments divers ont été

secourus, représentant 21 500 m<sup>2</sup>. Reste pour aujourd'hui à peu près soixante-dix maisons et bâtiments divers qui seront pris en compte, dès 8 heures, par une colonne qui prendra la relève.

(Extrait de Presse)



## TOUTE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE

TELEPHONE - TELECOPIE - COMMUNICATION EN RESEAU NUMERIS - TELEPHONE DE VOITURE  
RESEAU ENTREPRISE - RADIO MESSAGERIE - RADIO TELEPHONE - INTERPHONE - SONORISATION

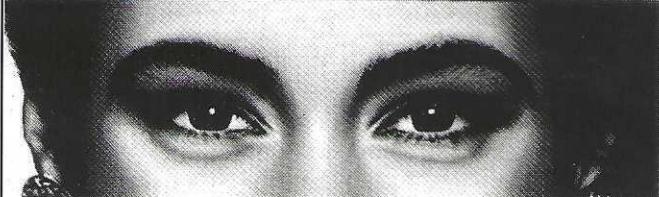
Route d'Auch - 47550 BOE - Tél. : 53 96 67 20

Emballages carton ondulé  
et polystyrène expansé  
Papiers



Usine de VALEXPAN  
47700 CASTELJALOUX

Tél. : 53 93 00 54



*Pour financer mon projet, j'avais besoin d'un partenaire sérieux. J'ai rencontré le Crédit Foncier.*

**POUR DEVENIR PROPRIETAIRE  
C'EST LE PLUS AVANTAGEUX.**

*Venez nous voir ou consultez le minitel 36.15 Foncier.*



*En premier, le Crédit Foncier.*

LINTAS : PARIS

103, Bd Carnot - 47000 AGEN  
Tél. : 53 47 22 71

# Le feu de forêt

de Losse (40) et d'Allons (47) - Dimanche 12 Août 1990

Par le Lieutenant-Colonel Pierre DUFUST, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours  
et Chef de Corps de la DFCI Lot et Gironne

## Préambule

La sécheresse persistante régnant sur l'ensemble du Sud-Ouest et notamment sur le massif forestier des Landes de Gascogne aggrave notoirement les risques d'éclosion et de propagation rapide des incendies de forêt.

Les fortes températures répétitives anormales pour notre région accentuent la distillation des végétaux, facilitent de dégagement de vapeurs inflammables, déssèchent la végétation, créant ainsi un niveau de risque très élevé aux étages herbagés et arbustifs (broussailles).

La forêt devient alors extrêmement sensible au moindre départ de feu ; elle nécessite une vigilance accrue de la part des Sapeurs-Pompiers Forestiers et la mise en place de détachement préventif. Ces détachements sont prélevés sur la colonne mobile départementale, préalablement organisée avant chaque saison où les risques de feux de forêts sont les plus importants, afin de constituer un groupe d'attaque renforçant l'action immédiate des unités de D.F.C.I.

Ce contexte climatique très défavorable pour la protection de la forêt a été aggravé le dimanche 12 août 1990 par une situation météorologique particulièrement dangereuse, constituée de nombreux foyers d'orages dit "secs" (sans pluie) se déplaçant dans le sens Sud-Ouest - Nord-Est sur l'ensemble du massif forestier.

Cette situation météorologique toujours critique est bien connue des Sapeurs-Pompiers Forestiers qui s'y trouvent confrontés chaque année. Elle fut confirmée par la

consultation de la carte "Météorage" sur minitel, le dimanche vers 12 heures.

Dès le matin, les guetteurs de la D.F.C.I. des Landes signalent de nombreuses fumées qui nécessitent de multiples interventions des Centres de Secours de ce département.

Le P.C. de la D.F.C.I. 47, en liaison avec notre C.O.D.I.S. départemental, suit attentivement la situation, les principaux foyers orageux se déplaçant vers le Lot-et-Garonne.

C'est dans ces conditions critiques qu'à 12 h 55, le guetteur de la D.F.C.I. 33 à Captieux signale 2 fumées, qui sont confirmées par le guetteur de Lencouacq (40) et le guetteur de Houeillès (47) qui en découvre une 3<sup>e</sup>, Captieux en signale une 4<sup>e</sup>, en même temps que le départ de 8 camions de lutte contre l'incendie.

Ces 4 fumées se situent sur une distance de 5 à 6 kilomètres entre Losse et Maillas dans le département des Landes, à la limite du département de Lot-et-Garonne et de la Gironde.

En tenant compte du risque important de développement rapide des feux, le C.O.D.I.S. des Landes effectue une montée en puissance des moyens très rapidement ainsi que le C.O.D.I.S. et la D.F.C.I. 47, suivis par la Gironde.

## Chronologie de l'intervention

Le déroulement chronologique de l'opération s'établit ainsi qu'il suit :

13 h 00 :

La D.F.C.I. 47 engage tous ses moyens sur les deux départs de feux

les plus importants qui se rejoignent rapidement à 3 kilomètres de Losse, soit :

- 11 V.L.R.T.T. (Véhicule de commandement type Land Rover)
- 24 C.C.F. (Camion Citerne Feux de Forêts)
- 3 M.P.R. (Moto Pompe Remorquable)
- 1 C.C.G.C. 28 000 litres (Camion Citerne d'alimentation en eau des C.C.F.)

Le matériel étant servi par 91 hommes :

37 Sapeurs-Pompiers Professionnels (sur 40 à l'effectif total)  
49 Sapeurs-Pompiers Volontaires  
5 requis D.F.C.I.

13 h 20 :

Départ de la colonne mobile départementale composée de :

- 12 C.C.F.
- 28 Sapeurs-Pompiers.

13 h 25 :

D.D.S.I.S. 47 prévenue se rend au C.O.D.I.S. 47.

Arrivée des premiers secours sur les lieux

Les premiers secours de Captieux se présentent sur les lieux bientôt rejoints par les premières unités des Landes et du Lot-et-Garonne, et demandent des renforts importants du fait de l'ampleur des sinistres. Les Officiers de zone des 3 départements confirment dès leur arrivée sur les lieux la demande de renfort pour feux importants.

14 h 03 :

Demande des moyens aériens sur les lieux avec hélicoptère pour reconnaissance des sinistres.

**14 h 18 :**

Arrivée du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Landes sur les lieux et installation du véhicule P.C.O. (Poste de Commandement Opérationnel) provisoire.

**14 h 31 :**

Largage en cours des 2 canadairs sur la pointe de feu la plus défavorable sur zone côté Est de la route de Losse à Maillas, situation très défavorable avec propagation du feu côté Ouest de cette même voie. Demande de renforts aériens supplémentaires + hélicoptère de reconnaissance.

**14 h 38 :**

Arrivée D.D.S.I.S. 47.

**15 h 00 :**

Départ 2<sup>e</sup> colonne de renfort 47 composée de :  
– 9 C.C.F.  
– 18 hommes.

**15 h 38 :**

Après concertation entre D.D.S.I.S. 40, D.D.S.I.S. 47 et Officier Gironde tout en continuant l'attaque du feu à l'Est de la voie qui progresse vers le Nord, des moyens sont mis en place sur le versant Ouest de cette voie pour tenter d'arrêter le foyer qui progresse, vivement poussé par un vent violent. De même que 3 unités sont dirigées sur le feu au lieu-dit "Lande de Jouanin" légèrement au Nord-Est de la commune de Losse. Malgré l'intervention massive au sol et par air le feu progresse avec violence, nous obligeant à déplacer le P.C.O. à l'arrière du feu environ 500 mètres en direction de Losse.

**15 h 52 :**

D.D.S.I.S. 40 et D.D.S.I.S. 47 confirment les demandes de renfort tant sur terre qu'aériens et notamment l'hélicoptère d'observation plus 5 à 10 bulldozers.

**16 h 34 :**

Signale l'arrivée sur zone de 2 canadairs supplémentaires.

Le feu se déroule

**16 h 36 :**

La colonne Sécurité Civile de Roche-

fort stationnée à Cazaux arrive sur les lieux et se retrouve immédiatement engagée sur le feu, environ 200 hectares en feu sur 5 foyers de départ qui n'en font plus que 2. Attendons hélicoptère pour reconnaissance approfondie.

Malgré la ronde incessante des moyens aériens et l'action des unités au sol, le feu tourbillonnant se propage par une pointe vers le Nord du département des Landes et une vers le Sud. De plus, d'un commun accord les Directeurs des S.D.I.S. 40, 47, et l'Officier responsable de la Gironde décident d'établir un P.C.O. annexé sur Allons pour gérer l'action au Nord des feux secteur Maillas - Allons ainsi qu'un P.C. arrière qui serait utilisé au Centre de Captieux, dans le cas d'un éventuel élargissement du sinistre vers la Gironde, ceux-ci étant en liaison permanente avec le P.C.O. 40 qui coordonne en globalité l'intervention à Losse.

**17 h 00 :**

C.I.R.C.O.S.C. Sud-Ouest Bordeaux à P.C. Landes  
*Pas de moyen hélicoptère disponible.*

*Hélicoptère Gendarmerie demandé par Lot-et-Garonne.*

**17 h 40 :**

*P.C. Landes à Monsieur le Préfet 40*  
*Situation défavorable malgré intervention des canadairs.*

**18 h 20 :**

Arrivée de la colonne du Gers qui est immédiatement engagée sur le secteur Nord-Est de la route de Maillas lieu-dit "Plaisance".

**18 h 42 :**

Arrivée hélicoptère Gendarmerie qui permet au D.D.S.I.S. Landes, à un Officier et au D.D.S.I.S. de Lot-et-Garonne d'effectuer une reconnaissance complète des feux.

Constat : Un front important s'étend sur le Nord-Ouest et devrait être bloqué par des cultures de maïs. Par contre son développement au Nord-Est est inquiétant et nécessite d'engager tous les moyens disponibles de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Vers le Sud-Ouest et le Sud-Est, les

secours au sol le maintiennent tant bien que mal.

**18 h 52 :**

P.C.O. Landes à Messieurs les Préfets 40 et 47

*Confirme demande de renforts, bulldozers, camion de ravitaillement en carburants arrivés sur site à Allons et Losse. Malgré des largages incessants et des efforts importants des personnels au sol, le feu progresse sur tous les fronts. Un seul point semble positif au Nord-Ouest, route de Maillas où les unités de C.C.F. en place semblent maintenir le feu dans ses limites.*

**19 h 41 :**

Arrivée de 2 bulldozers.

**19 h 44 :**

Une colonne de 8 C.C.F. les accompagnent pour commencer l'entourage du feu sur la partie Nord-Ouest en partant du Sud.

**20 h 04 :**

Arrivée de 2 bulldozers supplémentaires.

**20 h 07 :**

Avec un responsable de secteur, une colonne est chargée de protéger les 2 bulldozers qui vont intervenir sur le flanc Sud-Est en remontant vers Allons.

**20 h 58 :**

Plusieurs blessés sont signalés et dirigés sur le P.M.A. (Poste Médical Avancé) au bourg de Losse.

**21 h 01 :**

P.C.O. Landes à Monsieur le Préfet, C.I.R.C.O.S.C. Sud-Ouest, C.O.D.I.S.C.  
*L'arrêt des largages par la flotte aérienne nous laissant dans une situation très défavorable, demande 30 unités (60 camions) supplémentaires et une U.I.S.C.*

*Le feu se développe avec violence au Nord-Est direction Allons et devient difficilement contrôlable au Sud. Malgré tout, les bulldozers avancent, encadrés par les unités qui maintiennent le feu et les protègent.*

**21 h 35 :**

P.C.O. Landes à Messieurs les Préfets

des Landes et Lot-et-Garonne, C.I.R.C.O.S.C. Sud-Ouest, C.O.D.I.S.C. *Feu violent, orientation Nord-Est, direction Allons. Confirme demande de renfort et présence d'un hélicoptère dès le lever du jour pour reconnaissance générale.*

*2<sup>e</sup> foyer maintenu tant bien que mal, plusieurs blessés ou brûlés pris en charge par P.M.A.*

23 h 12 :

La situation ne s'améliore pas. Une douzaine de Sapeurs-Pompiers intoxiqués par fumée, blessés ou brûlés pris en charge P.M.A. Losse et Allons.

Lundi 13 août 1990

0 h 00 :

Arrivée de la colonne (24) engagée secteur Allons.

0 h 30 :

Arrivée de la colonne (16) engagée secteur Allons.

0 h 40 :

Arrivée d'un bulldozer.

1 h 02 :

Plusieurs Sapeurs-Pompiers intoxiqués et un du département 33 brûlé au visage et membres supérieurs.

2 h 06 :

Feu principal bloqué au Nord-Est lieu-dit "L'eau claire" (47).

4 h 05 :

Arrivée d'un bulldozer.

4 h 21 :

Arrivée colonne du Tarn engagée en protection du bulldozer qui s'est chargé d'entourer le feu de la route de Maillas vers Allons.

4 h 23 :

Feu principal bloqué au Nord-Est lieu-dit "Madagascar" (47).

5 h 35 :

P.C.O. à Monsieur le Préfet - C.I.R.C.O.S.C. Bordeaux

*Feux maintenus dans leurs limites. Situation favorable mais fragile selon évolution météo de ce jour.*

8 h 27 :

Arrivée colonne de la Creuse engagée en renfort secteur d'intervention bulldozer au Sud-Est pour liaison avec secteur Allons.

9 h 04 :

Arrivée colonne Ariège, engagée immédiatement secteur Allons.

9h - 10 h :

Arrivée de 4 bulldozers secteur Allons.

10 h 40 :

Après que la brume se soit levée les moyens aériens en coordination avec le Commandant BARRE de Valabre ont effectué plusieurs largages sur les points sensibles des divers feux.

12 h 00 :

P.C.O. à Préfets des Landes et du Lot-et-Garonne, C.I.R.C.O.S.C. *Situation favorable, les feux sont maintenus dans leurs limites, environ 2 000 hectares parcourus.*

*Les colonnes de l'Ariège, des Deux-Sèvres et de la Dordogne regagnent leurs départements.*

16 h 42 :

Sur demande du C.I.R.C.O.S.C. les colonnes de la Creuse et d'Auvergne regagnent leurs départements.

Durant cet après-midi plusieurs éclosions de feux aux alentours sont éteints par les unités dégagées par le P.C.O. ainsi qu'avec l'aide des moyens aériens sur site.

19 h 30 :

Un orage avec pluie s'abat sur le secteur, 8 à 12 m/m d'eau selon les lieux du sinistre, il nous permet d'envisager avec une certaine séénité la suite des opérations.

20 h 00 :

La colonne de la Charente regagne son département. Ce même orage est à l'origine d'importants dommages dans la vallée de la Garonne et va obliger le C.O.D.I.S. 47 à réorienter ces actions et à coordonner une autre colonne de renfort vers le secteur de Damazan et à faire face à un sinistre tout à fait différent avec le même personnel.

22 h 40 :

Les colonnes des départements suivants :

- Aveyron
- Haute-Garonne - Tarn
- Haute-Vienne (renfort sur département)
- Rhône-Alpes (renfort sur département)
- UIISC 1

restent sur les lieux d'intervention pour surveillance en supplément des moyens des départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Landes qui de leur côté font réintégrer dans leurs Centres les 2/3 de leurs personnels et matériels.

Mardi 14 août 1990

8 h 00 :

Ordre est donné à toutes les unités et colonnes présentes sur les lieux de pratiquer un arrosage systématique de toutes les bordures des foyers afin de réduire à néant les possibilités de reprise.

12 h 00 :

P.C.O. à Messieurs les Préfets des Landes, du Lot-et-Garonne, C.I.R.C.O.S.C. Bordeaux.

*Feu éteint, superficie totale parcourue rectifiée après vérification O.N.F. environ 1 400 hectares, se décomposant comme suit :*

Feu n° 1 (voir plan) :

Commune de Losse (40) : 711 ha

Commune de Maillas (40) : 123 ha

Commune de Bourriot-Bergonce (40) : 3,5 ha

Commune d'Allons (47) : 580 ha

Total : 1 417, 50 ha

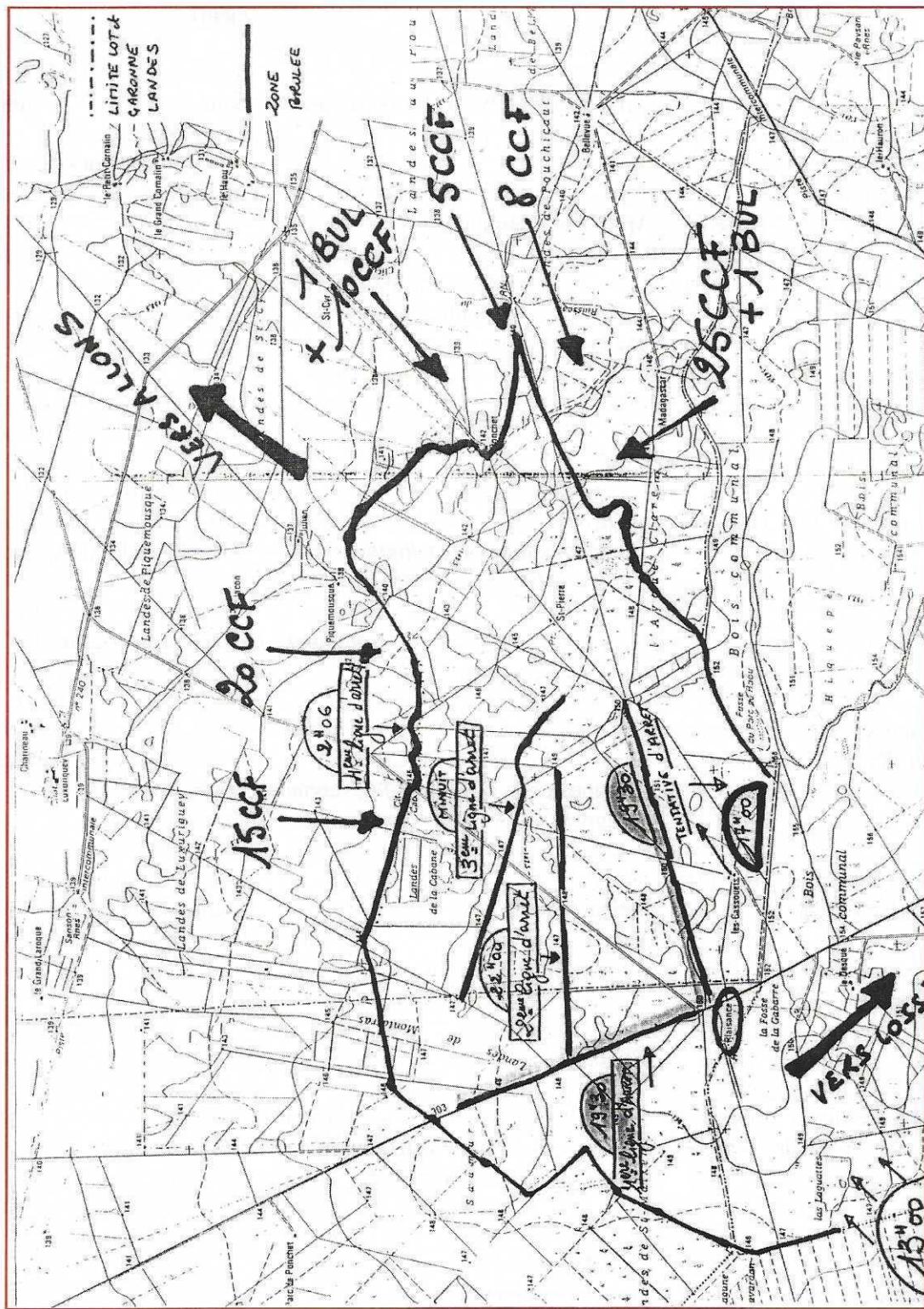
Mercredi 15 août 1990

A la relève des personnels de surveillance aucun problème particulier à signaler sur les lieux du sinistre si ce n'est quelques arrosages de bordures.

Jeudi 16 août et vendredi 17 août 1990

Aucune surveillance sur place, seules des rondes sont effectuées pour détecter une éventuelle reprise. Celles-ci continueront tant qu'une pluie abondante ne sera pas tombée sur le site sinistre.

En Lot-et-Garonne surveillance



effectuée par 1 V.L.R.T.T., 1 Sous-Officier Professionnel + 2 C.C.F., 4 hommes de 13 h 00 à 20 h 00 du 14 au 19 août et depuis le 20 août, 1 V.L.R.T.T., 1 Sous-Officier, 1 C.C.F., 2 hommes et jusqu'à nouvel ordre.

## Déroulement tactique de l'opération

A notre arrivée sur les lieux à 13 h 15, le feu n'intéresse que le département des Landes, les unités d'intervention de Lot-et-Garonne se mettent à la disposition du Directeur des Secours des Landes.

Cependant, devant l'évolution rapide de l'incendie et ces changements de direction multiples, le D.D.S.I.S. 40, Directeur des Secours décide en accord avec le D.D.S.I.S. 47 et l'Officier 33, de créer un PC de secteur à Allons et un PC arrière à Captieux en fin de journée.

Durant toute l'intervention, les manœuvres suivantes ont été successivement tentées pour stopper l'avance du feu vers le Lot-et-Garonne (voir plan ci-joint).

Première tentative d'arrêt à 17 h 00 au Nord du lieu-dit "Les Cassouêts" (échec par manque de C.C.F.).

*Première ligne d'arrêt à 19 h 30 sur la route Maillas-Losse, du point côté 148 jusqu'au lieu-dit "Plaisance" et sur l'ancienne voie ferrée de ce même lieu-dit au point côté 150. Echec provoqué par la jonction de deux fronts de feux très virulents.*

*Deuxième ligne d'arrêt à 22 h 00 sur une piste parallèle à la voie ferrée au Nord, point côté 147/149 jusqu'à la voie ferrée du point 150. Feu de cimes généralisé, position intenable, recul pour la sécurité du personnel.*

*Troisième ligne d'arrêt à 00 h 00 piste point côté 147. Vent très violent, semis d'âge divers, saute de 300 à 400 mètres en avant du feu. Impossible à contenir.*

*Quatrième ligne d'arrêt :*  
• 2 h 00 : piste dite de l'Eau claire à

Saint-Pierre ; 35 C.C.F. engagés ; manœuvre effectuée avec succès.

- 3 h 00 : tentative infructueuse sur la piste dite de Piquemousque à Madagascar point côté 142.
- 4 h 00 : au moyen de 10 C.C.F. prélevés sur la ligne d'arrêt de l'Eau claire plus 10 autres et un bulldozer, le feu est stoppé au niveau des "Ponchets".
- 4 h 20 : au moyen de 25 C.C.F. et bulldozers, le feu est stoppé sur la piste dite de "Aygue Clare".

13 C.C.F. étaient engagés sur 2 sautes, l'une au niveau du ruisseau du Clicotey, l'autre au Lande de Pouchicot (ces 13 C.C.F. ont été prélevés pour moitié sur les flancs de Ponchets et de Aygue Clare).

### Emploi des moyens aériens

Les moyens aériens ont été utilisés sur le front le plus virulent en appui des moyens terrestres au niveau de la première ligne d'arrêt, puis en direction de la deuxième ligne d'arrêt jusqu'à leur départ au coucher du soleil.

Il est à noter que le manque d'hélicoptère ne nous a pas permis d'une part, de guider efficacement les moyens aériens et d'autre part, d'effectuer les reconnaissances indispensables à l'articulation des moyens durant les premières heures de l'incendie.

## Bilan de l'opération pour le Lot-et-Garonne

### 1/ Matériels engagés

Lot-et-Garonne

- 46 C.C.F.
- 14 V.L.T.T.
- 1 camion citerne
- 3 M.P.R.
- 1 véhicule atelier
- 5 V.S.A.B. (ambulance)

### Renforts autres départements

- 68 C.C.F.
- 15 véhicules de servitude
- 5 camions citernes à eau
- 2 ateliers mobiles
- 1 P.M.A. (Poste Médical Avancé)

### Personnel

Lot-et-Garonne
146 Hommes
6 Médecins
Autres départements
190 Hommes

### Total général

114 C.C.F.
29 véhicules de servitude
6 camions citernes à eau
3 véhicules atelier
5 V.S.A.B.
342 Hommes dont 6 Médecins

### 2/ Surfaces parcourues par le feu

Commune de Losse (40) 711 ha
Commune de Maillas (40) 123 ha
Commune de Bourriot-Bergonce (40) 3,5 ha
Commune d'Allons (47) 580 ha
Total 1 417, 50 ha

représentant 9,5 km de lisières pour le Lot-et-Garonne et 14 km pour les Landes.

## Conclusion

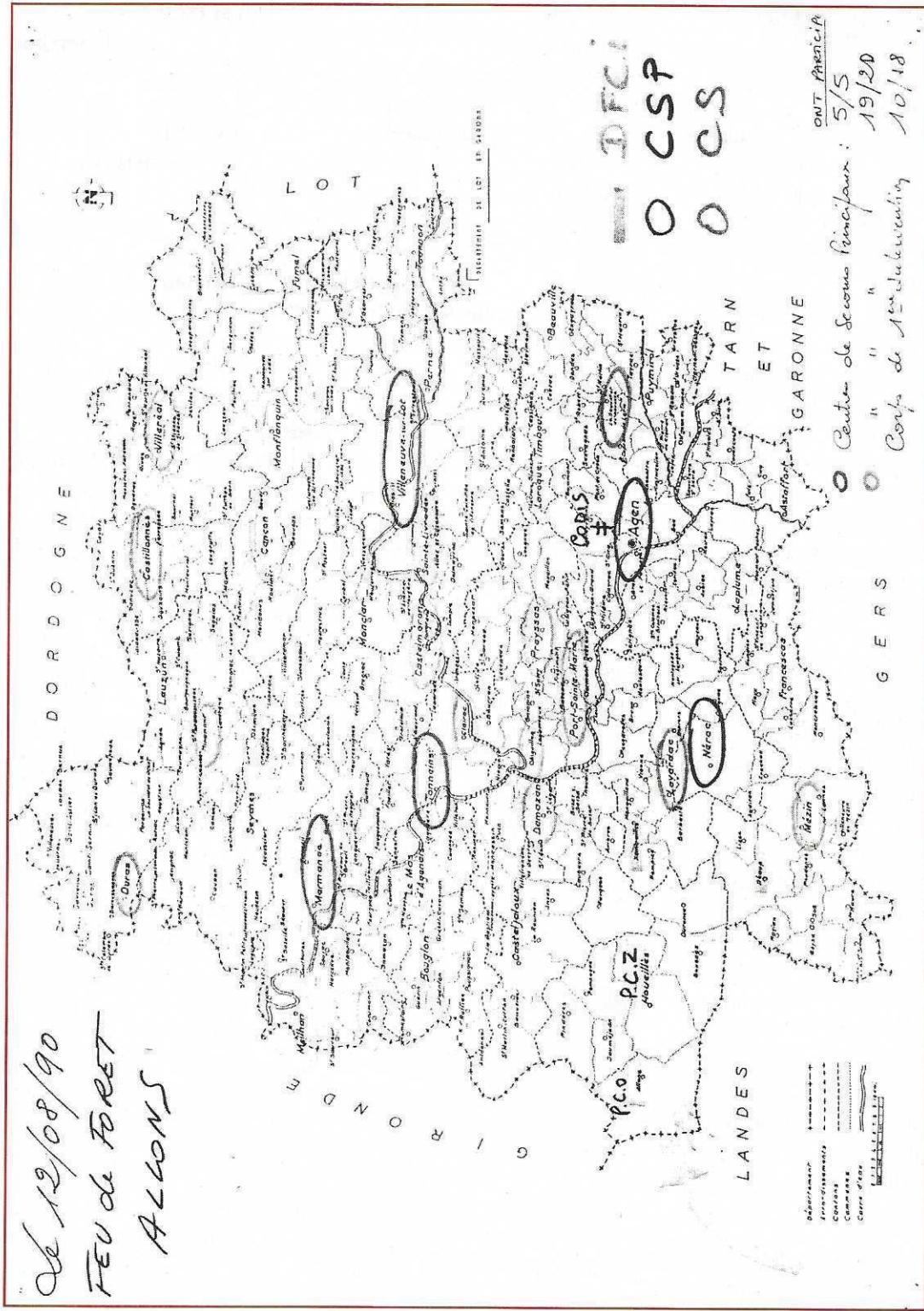
L'extrême sécheresse régnant sur la forêt des Landes de Gascogne a pour conséquence un développement des incendies très rapide et violent, aggravés pour le feu de Losse - Allons par des vents tourbillonnants qui ont profondément modifié l'axe de progression du feu à plusieurs reprises.

Compte tenu des conditions climatiques actuelles, des feux de forêts de cette importance sont à redouter en permanence.

Après un tel sinistre, il est toujours possible de se voir contreverser dans la manière de réaliser ce type d'intervention.

Malgré tout, sans faire preuve, au regard de la superficie brûlée, d'un certain satisfaisant, on peut dire que grâce au comportement exemplaire des personnels présents qui durant près de 36 heures ont lutté avec succès sur ces feux, une catastrophe a été évitée.

Le 12/08/90  
Feu de foret  
Actions



## Enseignements à tirer

Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>1 - Personnel Professionnel D.F.C.I. : Effectif 40 - présents 37 D.D.S.I.S.-C.O.D.I.S. : Effectif 4 - présents 4</p> <p>Formation - Instruction des personnels Formation des conducteurs en forêt : 16/an Instruction des Sapeurs-Pompiers Volontaires en forêt : 32/an</p> <p>Méicalisation 6 Médecins privés - Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires présents pendant l'opération.</p> <p>2 - Matériel - Véhicules Le nombre de camions citerne paraît suffisant.</p> <p>3 - Liaison radio : néant.</p>	<p>1 - Personnel Professionnel Pas de possibilités de relève en personnel - revoir les effectifs de Sapeurs-Pompiers Professionnels. Commandement : 2 Officiers Professionnels dont le Directeur sur le site. 1 Officier C.O.D.I.S. pour gérer 340 personnels et 130 véhicules ayant participé à l'opération. plus de 30 heures en continu sur le site. Renforcer le personnel Officiers à la D.D.S.I.S. - C.O.D.I.S. Formation - Instruction des personnels Augmenter cette formation nécessaire à la sécurité des personnels. Prévoir au moins 2 fois l'an des manœuvres forestières conjointes D.F.C.I. et colonne mobile départementale. Estimation de crédits : 20 000 Francs.</p> <p>Méicalisation Ces Médecins Volontaires ne disposent pas de matériels médicaux pour assurer la méicalisation de cette opération. Prévoir l'acquisition d'un Poste Médical Avancé type mobile (tente + remorque). Estimation de la dépense : 100 000 Francs.</p> <p>2 - Matériel - Véhicules La qualité et la sécurité du parc G.M.C. (nombre 39) ne sont plus adaptées techniquement à des opérations de grande ampleur (4 brûlés graves provoqués par l'absence totale d'une protection de la cabine - véhicule). Envisager d'urgence le remplacement progressif des G.M.C.</p> <p>3 - Liaison radio Les liaisons radios - PC/PC et véhicules ne sont plus adaptées pour une telle opération. Impossibilité de réseau tactique. Saturation totale du réseau départemental pendant au moins 24 heures. Manque d'informations opérationnelles du PC opérationnel (terrain et le C.O.D.I.S.). Absence d'un Poste de Commandement Mobile sur le terrain, assuré par des voitures de liaison (non adaptées). Prévoir l'achat d'un Véhicule Poste de Commandement Mobile et renouvellement du parc radio départemental y compris la D.F.C.I. sur les nouvelles fréquences nationales (pas de 12,5 Mhz).</p> <p>4 - Locaux P.C. C.O.D.I.S. PC zone D.F.C.I. : A réaménager totalement - Coût 200 000 Francs. C.O.D.I.S. : A créer d'urgence. Les bureaux administratifs de la D.D.S.I.S. faisant office des salles opérationnelle C.O.D.I.S. Il est à noter qu'un nombre important des problèmes posés peuvent être résolus par l'application du projet de plan Quinquennal rédigé par la D.D.S.I.S. en novembre 1989.</p>

## Revue de Presse du mardi 14 Août 1990

### La population au feu et au moulin

60

*A la nuit, les avions sont partis mais les hommes sont restés. La population a aussi fait nuit blanche. Pour lutter contre les reprises de feu autour des habitations et pour ravitailler les Pompiers.*

“Je l'avais prédit”. Colette ZAMBON ne joue pas les Cassandre gratuitement : il y a huit jours à peine, un départ de feu derrière chez elle avait menacé sa maison. “Cette nuit, avec la sécheresse et le feu qui fait des bonds, nous allons être encerclés comme en 1949”. Pour l'instant, sa maison, au lieu-dit Giscot, a été sauvée par les Pompiers. L'un d'entre eux plus noir qu'un mineur de fond, revient lui demander des aspirines : grosse migraine...

Les deux fils ZAMBON sont partis prêter main forte aux secours, non loin de là, près de la “piscine” : le réservoir d'eau de Picgrin sert de point de ravitaillement aux camions de Pompiers. Cette réserve appartient au Maire de Losse, Serge JOURDAN qui, à l'image de toute la population déploie son énergie à collaborer avec les secours et prend en main l'aide aux habitations en danger.

Son collègue de Vielle-Soubiran n'est pas en reste puisqu'il est sur place avec la citerne de sa commune d'une capacité de 6 000 litres. Cette citerne se ravitailler aussi à la “piscine” avant de repartir arroser les champs ou les bois les plus proches des habitations menacées. Il est 2 heures du matin, ils viennent de participer au sauvetage de la maison d'Alfred DALL'AVA, agriculteur et éleveur au lieu-dit Hiquepé à quelques kilomètres au Nord-Est. Un vent tourbillonnant créé par les masses d'air chaud et les appels d'air, a poussé les flammes jusqu'aux bordures des champs de maïs, devant la maison. Du maïs doux qui, par chance, a été récolté la semaine dernière.

### La trouille

Pompiers et “civils” s'activent maintenant à pomper ces réserves d'eau pour inonder une bordure de protection. Quant à l'agriculteur, il a branché son canon d'arrosage et procède de la même manière : “Tant pis pour le maïs, la forêt d'abord”. A quelques dizaines de mètres, les flammes, qui ont déjà tout consumé, continuent de lécher les troncs les plus résistants, devant la famille DALL'AVA qui ne quitte pas des yeux cette image de destruction. “J'ai vraiment la trouille, c'est dans ces moments qu'on réalise la valeur des amis. Tous les gens de Losse et des environs veulent nous soulager. Autrefois, les gens participaient à contenir le feu, maintenant, on laisse faire les Pompiers car ils ont les moyens, mais on participe, à notre manière”.

Les Pompiers souffrent eux aussi. Dans un coin du jardin, ils sont trois, allongés par terre, à faire une petite pause. A bout. Ils devront remettre la sauce sur la maison DALL'AVA à 4 heures. Les cendres ont repris feu et ne seront éteintes qu'à 6 heures. Pour leur redonner la “peche”, les habitants ont depuis le début de la soirée organisé les distributions de nourriture acheminée par le PC de Losse.

### Tenir contre la fatigue

Des sandwichs sont préparés chez Pierrette, le restaurant de Losse, et les boulangers de Houeillès et Allons, dans le Lot-et-Garonne, de Gabarret, ont tous fait venir du pain. Et du café pour tenir contre la fatigue.

Au milieu de la nuit, un Sapeur s'échappe un instant et va frapper chez Colette ZAMBON, qui est proche du Poste de Commandement : “Je vais téléphoner à ma femme pour lui dire que je vais bien”.

Près de l'église de nombreux villageois vont aux nouvelles pour s'informer des besoins et de l'évolu-

tion de l'incendie. C'est aussi le moment des réflexions amères : “S'il n'y avait pas les champs de maïs pour arrêter les flammes, ce serait une véritable catastrophe.”

“Avec une telle superficie, les pouvoirs publics pourraient déployer plus de moyens pour protéger la forêt.”

Les habitants font office de guide pour les Pompiers venus des autres départements qui ont du mal à s'y retrouver dans le noir. Dans le noir, pas tout à fait puisque le feu s'aperçoit à des kilomètres à la ronde, et que ce halo orange, promesse d'un spectacle mémorable, draine des flots de curieux inconscients du danger.

Les habitants, eux, regardent le spectacle avec tristesse et certains sylviculteurs n'hésitent pas à côtoyer les flammes pour creuser des fossés et en arrêter la progression : c'est leur forêt qui part en flammes.

*Valérie GERAUD*

### Coordination et communication

Au Poste de Commandement de la D.F.C.I. à Mont-de-Marsan, la tension se lisait sur tous les visages ; la plupart de ceux qui se trouvaient là n'avaient pas dormi depuis plus de 48 heures. La radio ne cessait de diffuser messages sur messages tandis que la sonnerie du téléphone retentissait en permanence.

Jean-Claude AMADIEU, Directeur de Cabinet du Préfet des Landes et le Commandant BARRAU, Adjoint du Colonel MATHIEU, Commandant de la D.F.C.I. des Landes, faisaient, minute par minute, un relevé aussi précis que possible de la situation, en fonction des messages parvenus par la radio.

Il fallait également faire face aux nouveaux départs de feu survenus notamment en début d'après-midi. Sur la grande carte du département recouvrant presque totalement l'un des murs de la salle de feu, des fléchettes rouges signalaient les points de sinistre.

Elles changeaient de place au fur

et à mesure que parvenaient les informations.

Coordination et communication sont deux armes indispensables pour soutenir l'action des hommes sur le terrain. C'est également au PC de la D.F.C.I. que se traitent certains problèmes pouvant freiner la lutte

contre le feu. Ainsi les contacts nécessaires avec E.D.F. pour faire couper certaines lignes à haute tension avant le passage des canadairs.

Ainsi également les relations avec le 6<sup>e</sup> R.P.I.M.A. ou la Gendarmerie pour préparer l'accueil et l'hébergement des unités venues d'autres

départements, et bien d'autres problèmes survenant au fil des heures.

Chaque interrogation devait trouver sa réponse dans les plus brefs délais afin que, sur place, les combattants du feu puissent déployer toute l'énergie nécessaire pour vaincre les flammes.

## Deux jours de combat

### Le feu spectacle

Toute la nuit ou en partie, gênant bien trop souvent les Soldats du Feu; des bataillons de curieux ont convergé vers le site du sinistre. Comme au spectacle, s'approchant avec inconscience au plus près des pinèdes en feu. Alors même que les billons sautaient ou que les pignes fusaiient comme des bombes incendiaires.

Dans la nuit, les Pompiers ont failli percuter on ne sait combien de personnes fourrées dans le noir, venues à pied ou en voiture assister au spectacle.

Dans ce ballet de l'impossible, gendarmes et responsables ont eu bien du mal à canaliser le flux. Si bien qu'hier matin, les consignes étaient des plus strictes. Plus un quidam ne passait. Il fallait montrer patte blanche.

### Maintenance

Dans cet énorme machinerie de lutte contre le feu, le Centre de logistique apparaissait bien anonyme. Il est pourtant d'une extrême utilité. Une sorte d'autre P.C., mais qui cadre bien sa mission. Côté garage et réparations, la tâche a été confiée aux services spécialisés que commandait, en mettant la main à l'ouvrage sans arrêt avec son équipe, l'Adjudant-Chef ROBIN.

### Le Maire en première ligne

Omniprésent sur le terrain, Serge JOURDAN, le Maire de Losse n'a pas compté ses heures ni même son eau puisque c'est à partir de ses forages à maïs que les C.C.F. ont pu se ravitailler pendant des heures. Peu importe le maïs, sauvons notre forêt, c'est ce qui semblait le préoccuper au plus fort de la bataille. On le voit

en compagnie du Colonel MATHIEU sur les terres qu'il connaît parfaitement.

Pas moins de six camions dont quatre de la Gironde ont subi les assauts des flammes. Ils sont carrément restés au tapis, comme celui-ci rendu inutilisable. Précisons que la majorité de ces sinistres se sont produits de nuit, dans la lutte acharnée contre le feu.

### Poste Médical Avancé

Avec un PC radio sur place, quarante personnes en permanence dont trois Médecins, un Anesthésiste et deux Infirmières et dix V.S.A.B., le Poste Médical Avancé (P.M.A.) était l'un des maillons de cette chaîne du secours. Pompiers et S.A.M.U. ont travaillé main dans la main des heures durant pour le plan de secours d'urgence dirigé conjointement par le Médecin-Colonel MOULIN, le Capitaine LEMBEYE (D.F.C.I.) et le Docteur CHAUVIN, du S.A.M.U. 40.

Il a pris en charge tous les brûlés et intoxiqués par la fumée, soit trente et une personnes, dont neuf ont été hospitalisées. Deux d'entre elles ont été transportées par hélicoptère au triode de Bordeaux. Une preuve concrète, ce P.M.A., de tout le travail fait tout au cours de l'année par cette équipe homogène et pouvant se mettre en action immédiatement sur un sinistre aussi important que celui de Losse-Maillas.

### Elus sur place

Outre les Maires des communes environnantes, il y avait sur place trois Conseillers Généraux, MM. PORAS, CAZADE et SALINAS, Président de la Commission D.F.C.I. à l'Assemblée Départementale.

Ainsi que M. Robert FANINOZ depuis 17 heures, dimanche, au PC de Losse, qui a rendu compte régulièrement à son Président M. EMMANUEL (en voyage à l'étranger) de l'évolution de la situation.

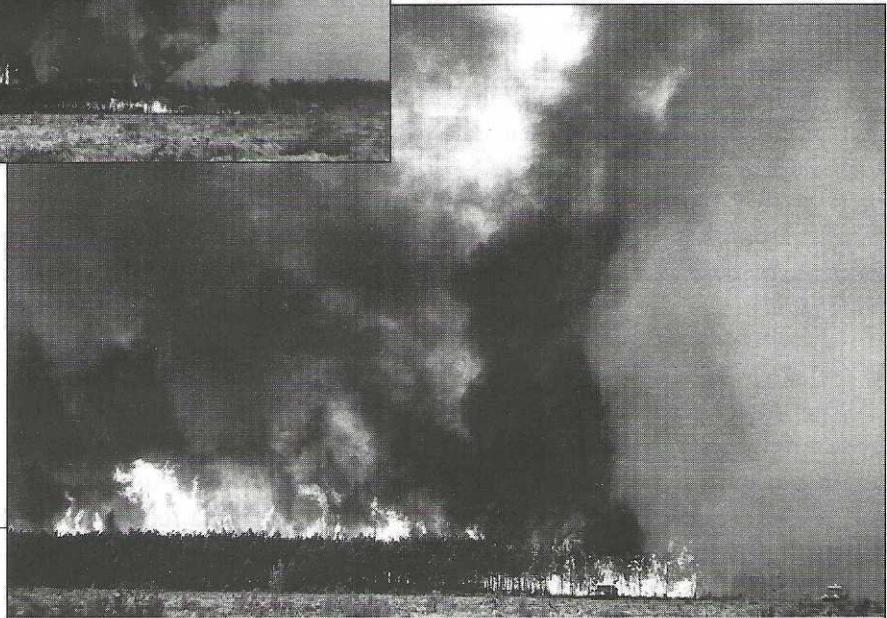
### Indemnisation

Pour les sylviculteurs sinistrés, c'est maintenant le moment des demandes d'indemnisations. A condition toutefois que les intéressés aient souscrit une assurance contre l'incendie. Fondée en 1947 par les forestiers eux-mêmes, la M.I.S.S.O. assure actuellement un peu plus de 132 000 hectares contre le feu dans tout le massif de Gascogne (un million d'hectares). Plusieurs barèmes sont proposés aux sylviculteurs lors de la souscription du contrat.

Ils comportent une base de 3 000 francs/hectare (au titre de reconstitution du peuplement) augmentée d'une indemnité variant en fonction de l'âge du peuplement. De fait, l'indemnisation varie de 3 200 à 9 000 Francs par hectare selon la formule choisie.

Dans la mesure où ils disposent d'un large délai, on ne connaît pas encore hier soir le nombre de sylviculteurs (privés ou communes) pouvant prétendre à indemnisation.

Pour tous, il s'agira maintenant de vendre les bois brûlés. Les jeunes arbres vont venir sur un marché des bois de trituration bien encombré ; à titre d'exemple tous les arbres brûlés l'an dernier en Médoc n'ont pas encore été exploités. Dans le secteur touché hier et avant-hier, se trouvent beaucoup de grands pins. Ils peuvent être utilisés en scierie mais leur exploitation (plus coûteuse) devra se faire rapidement. Par rapport à un bois vert, le manque à gagner pour le sylviculteur devrait se situer entre 40 et 60 Francs par mètre cube.



## Le C.O.D.I.S. en alerte rouge

*A l'arrière du front, le C.O.D.I.S. 47, sous la responsabilité du Capitaine James DREGE, veille pour assurer toute l'infrastructure nécessaire aux Sapeurs-Pompiers.*

Le Capitaine James DREGE, Adjoint du Colonel Pierre DUFUST, qui commande depuis le P.C. mobile d'Allons toutes les opérations de secours, ne pouvait masquer, hier, sa fatigue. Les yeux bouffis par le manque de sommeil, le visage creusé et marqué par une barbe hirsute, le responsable du C.O.D.I.S. 47 (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours), assailli de coups de téléphone, tenait à coup de forces quantités de café et de cigarettes. En guise de bruit de fond continu, la radio grésillait, apportant dans le petit bureau implanté dans la Cité Administrative à Agen, les nouvelles du front, sur la commune d'Allons.

L'incendie qui ravage depuis dimanche midi les Landes de Gascogne, à la limite des départements des Landes et de Lot-et-Garonne nécessite, en effet, des prodiges d'organisation et doit s'appuyer sur une chaîne de solidarité sans faille. Pour affronter cet immense incendie qui a réduit en fumée plus de 1 000 ha de pins à travers le département, 80% du potentiel de lutte contre les feux de forêts ont été aussitôt mobilisés. Aux côtés de leurs homologues de Charente, des Deux-Sèvres, de l'Ariège, de la Dordogne, du Puy-de-Dôme et de l'Allier, quatre-vingts Sapeurs-Pompiers et trente-quatre véhicules provenant des différents Centres de Secours de Lot-et-Garonne se trouvaient mobilisés.

A l'avant du front, à Allons, le Lieutenant Gérard HOSTERT appuyait le P.C. mobile dont les directives transitaient par le P.C. zone D.F.C.I. implanté à Houeillès, sous le commandement du Capitaine GUIRAUDET, aidé par le Lieutenant MOULUCOU. Le D.F.C.I. est chargé de la réception des personnels et matériels de renfort. Sur place, on trouvait également le Lieu-

tenant VENIER, le Capitaine LACOSTE, Chef de Corps de Villeneuve et Bernard LE MORVAN, Chef de Corps de Tonneins ainsi que le Capitaine Marcel DUCHENE, du Centre de Secours Principal Marmande.

En outre, sur le front, les opérations étaient notamment dirigées par le Lieutenant Jean-Pierre SUAREZ du Centre de Secours Principal de Nérac et le Lieutenant Gaston RAPIN, du Centre de Secours Principal d'Agen.

A l'arrière, le Capitaine DREGE est chargé d'acheminer tous les renforts sur place et d'assurer l'infrastructure. Ainsi, hier dans la matinée, par l'entremise de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) a-t-il requisitionné six bulldozers auprès d'entreprises privées. Ces engins ont permis d'ériger des pare-feu sur place, évitant que l'incendie, attisé par les rafales de vent, ne s'étende comme la veille. Le Capitaine DREGE devait, en outre, assurer et coordonner la relève des Sapeurs-Pompiers, épuisés après des dizaines d'heures de combat contre les flammes. Enfin, hier, le responsable du C.O.D.I.S. 47 devait trouver une centaine de lits de l'Armée, implantés par la suite dans la Salle des Fêtes de Houeillès, afin d'assurer le repos des soldats du Feu.

*Jérôme SOUFFRICE*

### Nouvelles rassurantes des blessés

Fort heureusement, le sinistre n'avait pas fait, hier soir, de victimes. Mais on est passé tout près de la catastrophe lorsque, samedi soir, deux camions de la colonne girondine ont été pris dans un véritable piège sur une route étroite dont la pratique était rendue difficile voire dangereuse à cause d'une stèle de bois en feu. Que s'est-il passé ? Difficile de le dire avec exactitude. L'hypothèse la plus probable étant que les deux véhicules se sont vu dans l'obligation de stopper à hauteur des flammes qui ont rapidement gagné les cabines. Les deux camions ont pris feu, brûlant légère-

ment deux Pompiers.

Le troisième, Jean-Marie LOUBANEY, brûlé au troisième degré sera évacué plus tard sur un Centre Hospitalier de Bordeaux. La nouvelle de cet accident a jeté un vif émoi au P.C. d'Allons où l'on était sans nouvelle du quatrième Sapeur en proie aux flammes. A une heure avancée de la nuit on apprendra qu'il avait été transporté sur l'antenne médicale de Losse, légèrement brûlé.

Dans le contingent Lot-et-Garonnais, on déplorait hier soir quatre blessés légers, victimes d'intoxication par la fumée : Jean-Claude BEZOS, Francis QUIROGA et Jérôme CHAILLE, de l'unité de Casteljaloux ; Bruce PAGA du Centre de Houeillès. Ils avaient quitté, hier dans la matinée, l'hôpital de Marmande où ils furent transportés par mesure de précaution.

### Allons

#### *“Une véritable poudrière”*

*Le Maire Georges PONS, est profondément inquiet. Les conditions sont identiques à la grande catastrophe qu'il a vécue en 1949.*

Tôt hier matin, le Maire d'Allons Georges PONS, a regagné le P.C. opérationnel Lot-et-Garonnais installé au cœur de son village.

Mobilisé sur le front la nuit durant, dans les secteurs de Plaisance, Ponchot et Madagascar, cet ancien Pompier Volontaire aujourd'hui Vétéran, ne cachait pas son inquiétude au moment même où les principaux foyers étaient enfin maîtrisés : “Ce que j'ai vu là-bas m'a rappelé de bien mauvais souvenirs. Je pense au grand incendie de 1949. A l'époque, j'étais intervenu comme Pompier Volontaire. 3 500 hectares avaient brûlé sur la commune. On n'en est pas encore là mais les conditions sont identiques : chaleur, extrême sécheresse et vent tourbillonnant. Cela avait duré du 27 juillet au 15 septembre avec des périodes d'accalmie !”.

Certes Georges PONS reconnaît que les moyens d'intervention sont aujourd'hui, beaucoup plus efficaces parce que plus nombreux, plus modernes et mieux organisés. “Mais il faut être lucide. Quand le vent

souffle comme hier soir (N.D.L.R. : dimanche), le feu est incontrôlable. On ne peut pas le stopper. J'ai vu, cette nuit, des camions être obligés de rebrousser chemin et se replier sur la route ; des flammes de 30 m et des étincelles qui partent de tous les côtés. C'est terrible...".

Le dernier bilan fait état, hier, d'environ 1 500 hectares détruits sur la commune d'Allons, très étendue il est vrai. "Et ce n'est qu'un début,

reprend Georges PONS. Ce n'est pas terminé, ça commence juste. S'il ne pleut pas abondamment, on est à la veille d'une catastrophe encore plus importante. Au moins jusqu'au 15 septembre".

Selon le Maire d'Allons, il faut donc rester vigilant et conserver les schémas de lutte appliqués jusqu'ici. "Il faut rendre hommage aux différents Corps de Sapeurs-Pompiers, qui sont intervenus, souligne-t-il.

J'en ai vu risquer leur vie. Comme il faut également mettre en avant le rôle des gars du coin. Ils connaissent bien le secteur et, sans eux, le travail sur le terrain serait impossible". Georges PONS, le visage marqué par la chaleur qui régnait sur les fronts, soupire en regardant au loin. "La forêt est une véritable poudrière" lâche-t-il, un brin désabusé.

L.N.

## Centre de D.F.C.I. de Houeillès Une stratégie de guerre

*A Houeillès, dans la nuit, les colonnes de camions attendent de monter en ligne tandis que les hommes reviennent du front, harassés. Et que l'Etat-Major, installé à Allons, dresse, minute par minute, son plan de bataille.*

Houeillès, Centre de Secours Forestier. 23 heures. Les appels téléphoniques se succèdent au standard de la caserne. Liaison avec le P.C. Lot-et-Garonnais d'Allons et coups de fil d'une population inquiète par les rumeurs qui tournent autour du sinistre comme les flammes autour des bois environnants : l'Officier de permanence jongle avec le combiné. Malgré la fatigue qui commence à gagner, le geste est précis, la voix calme. "Dans ce genre de situation, il vaut mieux rester maître de soi", explique un de ses collègues.

Dans la cour du Centre, une colonne de camions attend le feu vert pour gagner le front, via Allons. Une ambulance du S.M.U.R. de Marmande arrive en renfort. Il a été décidé de constituer une cellule médicale. La salle de conférence de la caserne est aménagée pour recevoir les blessés. Trois brûlés parmi les Pompiers de Gironde sont d'ailleurs annoncés. Finalement, ils rejoindront le poste de secours de Losse.

Allons, PC. Lot-et-Garonnais. 0 heure. Le Colonel DUFUST, com-

mandant la Protection Civile du département, déploie une carte I.G.N. sur une table de fortune. André TOURON, Maire et Conseiller Général de Lavardac, vient aux nouvelles en compagnie du Sous-Préfet de Marmande, Préfet par intérim, Bernard BOULOC. La situation est sérieuse. Les caprices du vent déjouent les pronostics les plus optimistes. La zone critique est à peine à 3 kilomètres du petit village Lot-et-Garonnais et le Colonel DUFUST déplore le "manque de moyens"...

En attendant les renforts venus de Gironde, on resserre l'organisation. L'accès aux points névralgiques est balisé par la Gendarmerie. Le Colonel MOTUT, commandant le groupement, a mobilisé l'ensemble du peloton motorisé de Lot-et-Garonne et quatre patrouilles de la Compagnie de Nérac relevées par des éléments de la Compagnie de Marmande. "Mon principal souci est de protéger la population, explique-t-il. On a prévenu les habitations menacées et évacué certaines fermes dans les hameaux de Petit-Lacase, le Petit-Mayne et l'Usine. On a même évacué un troupeau de chèvres au château de Luxuriguey."

### Camions en feu

Sur le front, la bataille contre les flammes fait rage. Les colonnes se succèdent et empruntent des pistes d'habitude marécageuses mais là

asséchées par un manque d'eau dont on mesure les conséquences aujourd'hui catastrophiques. Sur l'une d'elles, deux véhicules de Gironde ont été pris au piège. Une stèle de bois en flammes s'est abattue sur le mini convoi. Le bilan fait état de trois brûlés dont un grave et un disparu. Celui-ci sera retrouvé un peu plus tard, légèrement blessé.

A 2 heures, une opération "coup de poing" est tentée à partir des deux P.C., celui d'Allons et celui de Losse d'où partent les forces mobilisées par les Landes. Deux foyers menacent à l'Ouest, dans la région de Ponchot, entre Losse et Maillas. Les unités landaises attaqueront le feu par derrière avec l'aide d'un bulldozer chargé d'empêcher les reprises.

Les unités d'Allons viendront ensuite "couper" le feu. A l'Est, dans le secteur de Saint-Cricq, le feu, laissé tel quel dans un premier temps par manque de moyens, sera pris en charge par les Landes.

Les visages, au fur et à mesure que la nuit avance, sont davantage marqués par la fatigue. Le point de ravitaillement tenu par des femmes du village, dont l'épouse du Maire d'Allons, Georges PONS, offre du café et des sandwiches. "Au moins, lâche un Pompier, on n'a pas à attendre la relève puisque on est tous mobilisés". La plaisanterie fait sourire. Une bouffée d'oxygène dans la chaleur de la nuit.

Lionel NIEDZWIECKI

### Les bulldozers réquisitionnés

Hier matin, six bulldozers appartenant à des entreprises privées Lot-et-Garonnaises, notamment à la Société de Travaux Publics Tovo, dont le siège social est situé à Boé, dans l'agglomération d'Agen, ont été réquisitionnés par les secours par l'entremise de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Equipment).

Les engins avaient pour mission, sur le front de l'incendie à Allons, d'ériger des pare-feu afin de contrer la progression des flammes attisées la veille par un vent violent et tournoyant. Or, des conditions météorologiques similaires étaient prévues, hier après-midi, sur le Sud-Ouest du département.

D'où la vive inquiétude justifiée des Sapeurs-Pompiers Lot-et-Garonnais.

### Ravitaillement

L'importance des moyens d'intervention engagés sur le secteur Lot-et-Garonnais d'Allons n'a pas été sans poser des problèmes d'intendance.

Grâce à la bonne volonté de la population locale et notamment des femmes du village, un point de ravitaillement a rapidement vu le jour dans la Salle des Fêtes. Eau, café et sandwiches étaient proposés aux Sapeurs-Pompiers.

Très vite en rupture de stock, hier, particulièrement en matière de nourriture, un plan d'urgence fut mis en branle prévoyant la livraison en soirée de plateaux-repas. Sur le coup de 17 heures, plusieurs unités n'avaient toujours pas été alimentées.

### Relève préfectorale

Samedi, le Sous-Préfet de Marmande s'est rendu rapidement sur les lieux du sinistre. Bernard BOULOC, Préfet par intérim, a suivi les opérations en étroite liaison avec le Colonel DUFUST jusqu'à hier matin.

C'est ensuite le Directeur du Cabinet du Préfet, Corinne ORZE-

CHOWSKI, qui s'est rendu sur place. Celle-ci a même survolé en hélicoptère la zone sinistrée.

### Dernières colonnes

Toute la journée d'hier, des renforts venus de la France entière ont convergé sur Allons.

Il s'agissait, bien sûr, de prêter main forte aux unités Lot-et-Garonnaises, Landaises et Girondines présentes sur les lieux. Des détachements du Cantal, de Rhône-Alpes, de Charente se sont succédés au P.C. opérationnel du département.

Dans la soirée, le Colonel DUFUST envisageait de maintenir mobilisés une cinquantaine de véhicules sur la zone Lot-et-Garonnaise du sinistre.

### L'appui du Villeneuvois

A l'instar de trente-deux Centres de Secours, les Sapeurs-Pompiers de Villeneuve-sur-Lot et de tout l'Arrondissement participent activement, depuis dimanche 12 août, à la lutte contre l'incendie qui ravage actuellement le massif landais, à la limite de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Pratiquement tous les Sapeurs-Pompiers de l'Arrondissement font, depuis plusieurs heures, le va-et-vient permanent entre leur caserne et le secteur d'Allons, le plus menacé par le feu. Des relèves que connaissent également les Officiers, sur place.

Pour aujourd'hui, mardi 14 août, les relais entre hommes du feu devraient se poursuivre, selon les ordres du Poste de Commandement basé à Houeillès (réserve de véhicules) et à Allons.

Ces ordres qui transitent par le C.O.D.I.S. 47 (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) d'Agen, peuvent à tout moment demander un renfort en Sapeurs-Pompiers de l'Arrondissement villeneuvois.

Ces derniers, qui vivent dans l'attente et l'anxiété, assurent tout de même un service minimum, couvrant leur zone d'intervention habi-

tuelle, malgré leur disposition permanente en personnel et matériel pour le C.O.D.I.S. 47. Néanmoins, les destructions d'insectes et les diverses opérations non urgentes que font normalement les Sapeurs-Pompiers de l'Arrondissement risquent d'être retardées.

### Télécom

Une bonne communication assure dans le cas d'un sinistre de cette importance le succès de l'organisation défensive.

Aussi, France Télécom est intervenu d'urgence pour établir des lignes provisoires au P.C. d'Allons. Les Sapeurs-Pompiers bénéficiaient de deux téléphones conventionnels en plus des liaisons radios.

Quant au P.C. de Gendarmerie, il a également été doté d'une ligne spécifique.

### Double baptême

Parmi les nombreux Sapeurs-Pompiers Volontaires qui ont été appelés en renfort pour intervenir sur l'impressionnant incendie qui ravage depuis dimanche midi les Landes de Gascogne, figurait M. Paul DUSSEAU.

Pour le Secrétaire Général de la F.D.S.E.A. (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), cet impressionnant incendie constituait, en fait, le baptême du feu.

Après une nuit entière de lutte contre les impressionnantes flammes, avec ses collègues du Centre de Secours de Bruch, M. Paul DUSSEAU a regagné hier midi son domicile pour un repos bien mérité.

C'était sans compter sur les violents caprices de la météorologie qui ont décidément décidé de s'abattre sur le Lot-et-Garonne.

Ainsi, dès hier soir, M. DUSSEAU a dû reprendre du service en raison des très violents orages qui se sont abattus sur la région du confluent.

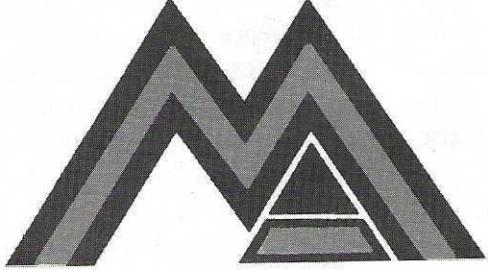
**Incendie d'Allons**  
**Remerciements aux Pompiers**

*Les Pompiers de Xaintrailles, Réau, Houeillès et Casteljaloux, honorés avec leurs collègues de tout le département.*

Tous les Corps de Sapeurs-Pompiers du département étaient représentés, lors de la visite à la D.F.C.I. de Houeillès de M. Jean FRANÇOIS-PONCET venu apporter

les remerciements officiels du département – qui est leur patron – après les feux du week-end précédent. Accompagné du Colonel DUFUST, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours, du Capitaine GUIRAUDET, commandant le D.F.C.I., du Préfet de Lot-et-Garonne M. Jean-Charles ASTRUC, du Sénateur Raymond SOUCARET, du Conseiller Général M. Auguste BRUNET et des Maires du secteur, M. FRANÇOIS-PONCET a notamment assuré les Soldats du Feu qu'il demanderait à l'Etat de doter, dans les meilleurs délais, la D.F.C.I. des moyens qui lui ont parfois fait défaut au plus fort de la tourmente.

**ENTREPRISE DE BATIMENT**



**M.M.A.**

**Siège social & atelier : PUJOLS - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT**  
**Tél. : 53 40 00 50 + • Télécopie : 53 40 20 71**

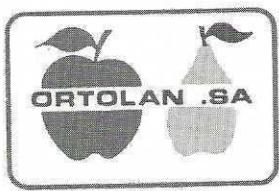
**Ssabec-Farbos** Fioul domestique - Carburants Lubrifiants

Du nouveau dans le fioul



Il vous fait oublier l'hiver

R.N. 113 - 47240 BON-ENCONTRE - Tél. : 53 96 36 11



**FRUITS ET PRIMEURS  
 EMBALLAGES  
 TRANSPORTS**

**Ets ORTOLAN S.A.**  
**FRUITS et PRIMEURS - FABRIQUE D'EMBALLAGES - TRANSPORTS**

Zone Industrielle - 47200 MARMANDE  
 Téléx : 560778 - Tél. : 53 64 31 06

# C.S.P. Nérac

Sapeurs-Pompiers de l'Albret

'est dans une ambiance chaleureuse que les 6 Chefs de Corps de l'Albret ont posé pour le calendrier commun de 1992.

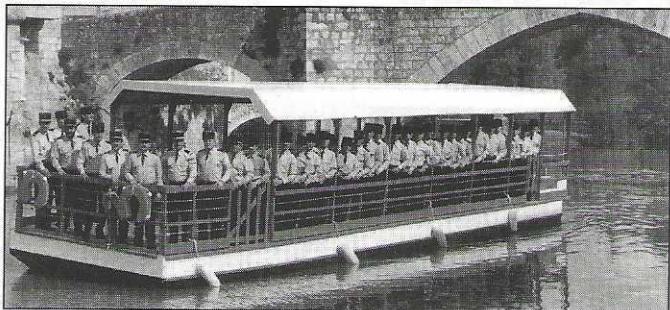
Ici, au Château Henri IV de Nérac, Capitale de l'Albret, siège du Centre de Secours Principal.

De gauche à droite :

- Adjudant SABBADIN (Centre de Première Intervention Moncrabeau)
- Adjudant SARTOR (Centre de Première Intervention Francescas)
- Lieutenant GLIZE (Centre de Secours Mézin)
- Adjudant ZAGNI (Centre de Secours Lavardac)
- Sergent-Chef MURET (Centre de Première Intervention Barbaste)
- Capitaine SUAREZ (Centre de Secours Principal Nérac)

## Flûte ! ce n'est pas du pipeau !

Le 1er décembre 1990, nous avons galéré à la manifestation nationale qui a rassemblé 50 000 Sapeurs-Pompiers dans les rues de Paris.  
Nous y avons laissé les rames



Quai Baise, Le Pont Vieux

Mais que diable allions-nous faire dans cette galère ?  
Défendre nos aspirations



Quai Baise, le Pont Neuf



- Disponibilité
- Protection sociale
- etc.

Depuis, malgré le bon air de notre pays le Golfe de Gascogne, notre caractère ne s'améliore pas et nous



L'effectif opérationnel du CSP Nérac sur la péniche promenade "Le roi Henri IV" appelée dans cet article "La Galère"

sommes impatients de recevoir l'ordre de faire "avant toute", car à contre courant si l'on n'avance pas, on recule.

Et si l'encre ne suffit pas, nous ne mouillerons pas ... l'ancre tant que nous ne serons pas arrivés à bon port.

Pour l'instant, c'est le noir complet et en prévision d'un naufrage nous avons équipé le plafond de notre Galère de gilets de sauvetage.

Sauve qui peut ! Sauve qui est là ! et ceux qui n'en peuvent plus parce qu'ils ne peuvent plus sauver ?

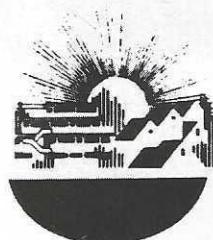
Ils partent pour sauver leur emploi, mais ils ne se sauvent pas pour autant. Ils seraient bien restés ! deviennent naufragés involontaires bien qu'ils soient Volontaires. Sauvons-les !

*Capitaine J.P. SUAREZ*

*Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Nérac*

*Adjoint au Commandement du Groupement*

*Sud Ouest 47.*



# HLM

B.P. 277

3, rue de Raymond  
47007 AGEN Cedex

Tél. : 53.47.22.47

Fax : 53.47.62.79

## UDSP 47 loue

1 caravane 6 places et  
un mobil home 6 places  
au camping le Rieumajou  
situé à 4 km de Saint-Lary Soulan (65).

Tarif 900 F la semaine  
toutes charges comprises été - hiver

Réservations

Tél. 53 65 00 18 - CSP Nérac - 47600.

## Office Public Municipal d'H.L.M.

### de la Ville d'AGEN

Bureaux ouverts au Public  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
SAMEDI EXCEPTÉ

**Président : Paul CHOLLET**  
**Député-Maire de la Ville d'AGEN**  
**Directeur : Roland BRAILLON**

## Réalisations

- 2 600 logements
- Résidences "Etudiants"
- Commerces
- Réhabilitation du Patrimoine
- Garages
- Locatif Social
- Locaux sociaux
- Rénovation dans l'ancien
- Résidences "Personnes âgées"

# Centre de D.F.C.I.

de Houeillès

69

**L**a D.F.C.I. vient de créer en son P.C. de Houeillès un standard adapté aux besoins des services auxquels elle est appelée à répondre.

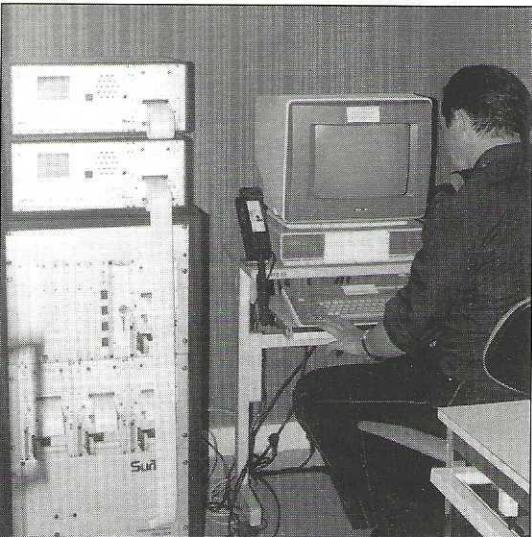
Ce local comprend un meuble bureau à 4 postes de travail, avec intégrés en façade 3 émetteurs-récepteurs radio, pupitre de réception téléphonique, commandes de sirènes et sonneries d'alerte du personnel, etc... ; se trouvent également dans cette pièce les appareils de réception d'alerte Présence Verte.

Conçu par les agents responsables de l'entretien casernements de la D.F.C.I. à savoir le Caporal-Chef POUPART pour le dessin des plans, l'Adjudant-Chef DAVID, le Sergent BENABEN et le Caporal-Chef RIOUS

pour la réalisation, le bureau du standard est un élément très fonctionnel de l'ensemble de ce P.C. que les doigts de fée du Sous-Lieutenant VENIER ont su efficacement aménager de tout son matériel radio, téléphonique, électrique et autres.

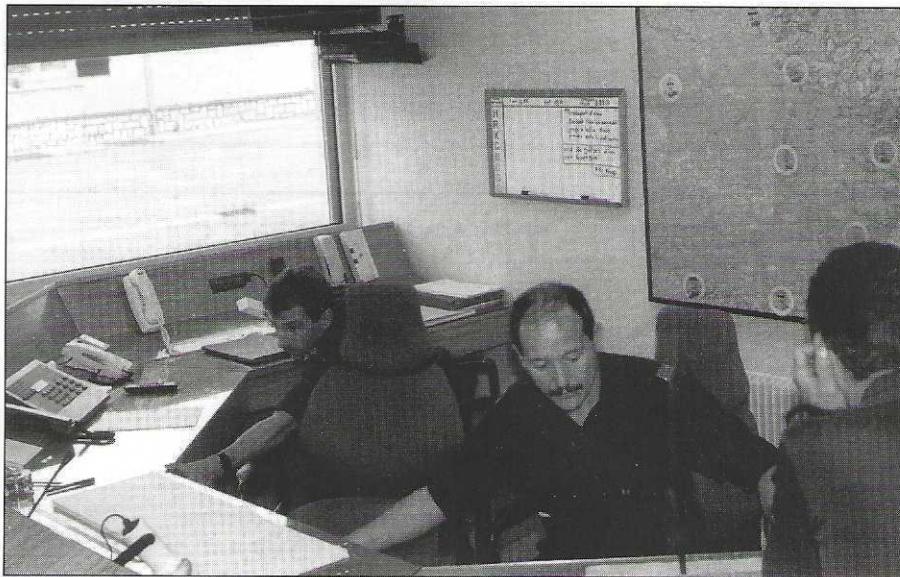
24 heures sur 24 un Sapeur-Pompier Professionnel gère cet ensemble qui comprend également un coin couche-cuisine et sanitaire ; dès que l'importance des interventions le nécessite, cet agent est renforcé par un régulateur prévu à cet effet.

En cas d'intervention importante, le secteur réception d'alerte téléalarme et central T.P.H. est rapide-



ment isolé par une cloison amovible, afin de garder son efficacité optimum pendant que la gestion de l'intervention se continue avec le régulateur et un responsable zone.

Suite à l'expérience des activités des années précédentes, le Lieutenant-Colonel DUFUST et le Capitaine GUIRAUDET souhaitaient créer une zone opérationnelle encore plus efficace. C'est chose faite, avec la création d'un Etat-Major de Zone et d'un nouveau P.C. La D.F.C.I. a été dotée d'un appareil très performant pour l'amélioration de la qualité du service public.



*Lieutenant-Colonel DUFUST,  
Chef de Corps de la D.F.C.I.*

*Capitaine GUIRAUDET,  
Chef de Zone de D.F.C.I.*

# Observatoire D.F.C.I. de Réaup

**L**a vétusté de l'observatoire D.F.C.I. de Réaup confirmée par un organisme agréé qui l'avait déclaré dangereux, a nécessité sa remise en état.

L'édition de l'original s'était terminée en 1942 et avait été menée à bien par une seule personne, Monsieur Antoine BEGUI, qui appartient à l'entreprise LARBANET de Suresnes.

A l'époque, le guet était assuré par des bénévoles qui, du haut des 28 mètres de la tour, transmettaient l'alerte à l'aide d'un porte-voix. La mise en place d'une ligne téléphonique et d'une sirène en 1945 améliora le service. La D.F.C.I. créée en 1947 assura la gestion du guet à partir de cette date.

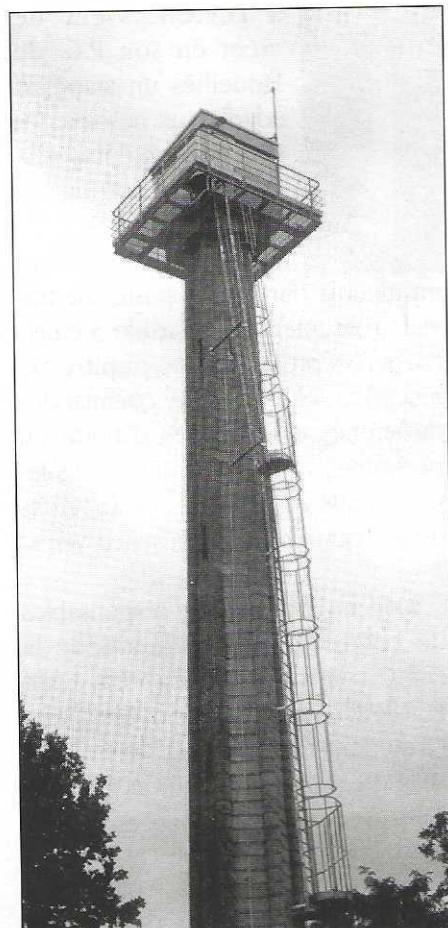
Les aménagements réalisés dernièrement comprennent le remplacement de la cabine qui était trop

exiguë et délabrée et l'accès à cette dernière qui ne s'effectue plus par l'intérieur, mais par l'intermédiaire d'échelles extérieures.

Après ceux de Casteljaloux, Houeillès et maintenant Réaup, le plan de restauration des observatoires de la D.F.C.I. s'achèvera avec le remplacement de Xaintrailles qui est hors-service depuis trois saisons maintenant.

Ces travaux demandés avec insistance par le Lieutenant-Colonel DUFUST et le Capitaine GUIRAUDET sont pris en charge par le Conseil Général de Lot-de-Garonne et subventionnés en partie par le F.F.N. et la C.E.E.

Si ces réaménagements sont coûteux, il faut savoir que la détection rapide des fumées suspectes est la base même de l'efficacité de la D.F.C.I. dans la lutte contre les feux de forêt.



## SOCIETE AGENAISE DE TRANSPORTS



ET D'AFFRETEMENTS ROUTIERS  
B.P.126 M.I.N. - 47004 AGEN CEDEX - Tél. : 53.96.42.55 - Téléx : 560 015

**AFFRETEMENT** - Services Commerciaux

**AGEN** - Z.I. Jean-Malèze  
Tél. : 53.96.42.27 - Téléx : 560 025

**MARMANDE** - Complexe agricole  
Tél. : 53.64.13.64 - Téléx : 540 474

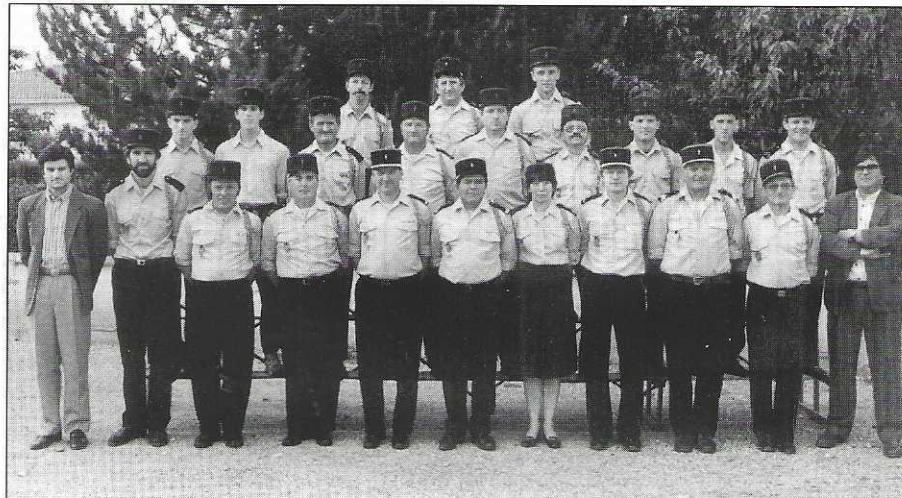
**MOISSAC**  
Tél. : 63.04.15.82

**RUNGIS**  
Tél. : (1) 46.75.93.30

**PERPIGNAN**  
Tél. : 68.85.24.24

# C.S. Aiguillon

Les Sapeurs-Pompiers d'Aiguillon



Rangée du bas : de gauche à droite

Docteur REGINATO : Médecin-Capitaine  
Alain BARBIERO : Sapeur  
Bernard GARDERE : Caporal  
Pierre POLONI : Caporal-Chef  
Serge DIMITROV : Adjudant-Chef –  
Adjoint au Chef de Corps

Alain LACRAMPE : Lieutenant – Chef de Corps

Janine VAUTRIN : Sapeur 1<sup>ère</sup> classe  
Jean-François DELAGARDE : Adjudant

Mario MOSCHION : Sergent-Chef  
Louis VAUTRIN : Sergent  
Docteur Patrick LACOUME : Médecin-Commandant

Rangée du milieu de gauche à droite

Stéphane COTTERLI : Stagiaire  
Guillaume LACAVE : Stagiaire  
André D'AMBROSO : Sapeur  
François MORALES : Caporal  
Henri BARBECANNE : Sapeur  
Michel RIBERA : Sapeur  
Jean-Louis AZNAR : Sapeur  
Jean-Philippe POLONI : Stagiaire  
Alain FAUGERES : Caporal

Rangée du haut de gauche à droite

Joël GOUJARD : Caporal  
Michel CARTAUD : Sergent  
Gérard JIMENEZ : Sapeur

Ne figurent pas sur la photo

Daniel BOZZETTI : Caporal  
Gérard CERNA : Caporal  
Jean-Pierre GUILLET : Caporal  
Alain BARATEIRO : Sapeur

# AGRILOT

c'est

Le JARDIN

Les CULTURES

Les ANIMAUX

c'est aussi les produits de la CAVE DES 7 MONTS



Siège social : **AGRILLOT L'AGENAISE**

33, avenue René Bouchon - 47110 Ste-Livrade-sur-Lot

Tél. : (16) 53 01 38 30

# C.S. Clairac

72

**Chef de Corps :**  
Lieutenant Louis ROVEDA.

**Médecin du Corps :**  
Colonel Eric HORDERN.

**Effectif :**  
1 Officier  
4 Sous-Officiers  
5 Caporaux  
10 Sapeurs-Pompiers.

**Armement :**  
CCF, PS, FPT, MPR 60 m<sup>3</sup>, VSAB,  
VTU, 1 BR 420, 1 BR 500,  
remorque poudre.

**Interventions :**  
160 à 180.

**Stages :**  
La formation est primordiale dans le Centre de Secours ; tous les Sapeurs-Pompiers ont leur BNS et réanimation, douze Pompiers ont leur trilo-



gie, cinq initiations de conduite hors chemin, quatre initiations feux de forêt, quatorze permis bateau et deux initiations risque radiologique.

**Sport :**  
Le Caporal Daniel DUBAS et le Sapeur Jean-Claude GENEST ont participé au Championnat de France

cycliste à Mont-de-Marsan et ont fait un très bon classement au cross départemental et au Parcours Sportif ; et à la plupart des rassemblements sportifs, chaque fois nous obtenons des places honorables.

**Casernement :**  
La caserne se trouve dans un ancien temple et a été renovée en 1989 après que le service technique de la ville nous ait laissé la place ; avec l'effort de la commune et des Sapeurs-Pompiers nous avons un casernement très potable avec une grande salle de réunion, un bureau Chef de Corps, une salle de radio et une grande réserve pour le petit matériel ainsi que des douches et W.C.



*Sergent DURANTHON*

# C.S. Cocumont

## Départ du Capitaine-Pharmacien PROUZET

Pot de l'amitié offert par le Centre de Secours Cocumont à l'occasion du départ pour changement de domicile, du Capitaine-Pharmacien J.J. PROUZET.



Sur la photo : (de gauche à droite) Lieutenant DARQUE pendant son allocution, Capitaine-Pharmacien PROUZET, Capitaine DUCHENE Centre de Secours Principal Marmande, Médecin-Commandant QUINQUIS, M. BAYANCE Maire de Cocumont, Sergent-Chef LESTRADE.



Le Lieutenant DARQUE offre au Capitaine PROUZET son casque d'intervention en souvenir du temps passé au Centre de Secours de Cocumont.



## Le Médecin-Commandant QUINQUIS à l'honneur

A chaque Centre de Secours des Pompiers est attaché un Médecin Volontaire. Quatre de ces Médecins ont été honorés, vendredi soir 21 juin 1991, à l'occasion d'une cérémonie dont la grande famille des sauveteurs a le secret, cérémonie ayant pour cadre la caserne marmandaise.

Entouré du Capitaine DUCHENE le patron local des Pompiers et du Commandant LACOSTE, Directeur-Adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Médecin-Chef HORDERN saluait le dévouement de ses collègues. Puis le Capitaine PERE, Président de l'Amicale des Pompiers Volontaires, épingleait la Médaille du Mérite Fédéral au revers de la veste du Médecin-Commandant QUINQUIS, de Cocumont. Les Docteurs Monique PATANCHON (Marmande), Bernard CHEVINEAU (Duras) et Christian FOUCHER (Meilhan) recevaient chacun un diplôme, "témoignage de la satisfaction des autorités départementales envers leur courage et leur efficacité."

Champagne et petits fours ponctuaient cette réception à laquelle assistait M. Gilbert DUCROCQ, Adjoint au Maire chargé des problèmes de sécurité.

(Extrait de Presse du 24 juin 1991)

## Les sportifs à l'honneur

Équipe participante au rallye Marmande-Meilhan (13 km 200)

Christian MAURIET 50'50"

Régis LESTRADE 1 h 00'30"

Patrick LAGAÜZERE 1 h 09'20"

Marcheurs : Armand TUPAS 1 h 33'  
Jean LESTRADE 1 h 48'

Catégorie Jeunes : (5 km)  
Benoît DARQUE (36<sup>ème</sup>)





### Cross départemental Tombebœuf (8 km)

Christian MAURIET 2<sup>ème</sup> en Vétéran I

Armand TUPAS 56<sup>ème</sup> en Vétéran I

Régis LESTRADE (absent sur la photo) 11<sup>ème</sup> en Senior

Thierry PAVAGEAU 56<sup>ème</sup> en Senior

Patrick LAGAÜZERE 27<sup>ème</sup> en Senior

L'équipe de ces 5 Pompiers se classa 4<sup>ème</sup> au classement par équipe.

**Football** : Participation à l'équipe de l'U.D. 47 des Sapeurs SEMAIL, COMBLON, PAVAGEAU, CACHAU, CASELLATO ; ce dernier a été sélectionné à l'équipe régionale d'Aquitaine pour le match qui se déroule à Lyon.

**Pétanque** : Excellent résultat de nos Sapeurs MAURIET, PAVAGEAU lors du concours organisé par le Centre de Secours Mézin.

**Basket** : Renfort au Centre de Secours Principal de Marmande par les Sapeurs MAURIET, LAGAÜZERE, CACHAU, LARRUE.

Bravo à tous !

### Sainte Barbe le 29 janvier 1991



L'ensemble des Pompiers de Cocumont et des Centres voisins avec les personnalités avant la visite du matériel, parmi lesquelles le Capitaine DREGE, SDIS ; le Capitaine DUCHENE, Centre de Secours Principal Marmande ; M. BAYANCE, Maire de Cocumont ; M. VIGUCAN, Conseiller Général ; les Maires des communes voisines et le Chef de Corps.



Les médailles de la Sainte-Barbe où l'on peut reconnaître de gauche à droite :

Sapeur SEMAIL nommé au grade de Caporal

Sapeurs MAURIET, COMBLON, HENRY, CACHAU nommés au grade de Sapeurs 1<sup>ère</sup> classe

Sapeur LAGAÜZERE : remise diplôme REA.

### "Souvenirs de Pompiers"

Je me souviens d'un soir d'été,  
Tout là-bas, au fond de la cité  
Le grand garage des Pompiers  
Tout nouvellement inauguré  
Et magistralement restauré,  
Sous la haute surveillance  
Du Lieutenant Alain DARQUE  
Rôtissait en son sein  
Un magnifique sanglier.

Souvenirs inoubliables  
D'amis inséparables  
Grappes humaines de Pompiers, dévoués  
Qui ne tarissent jamais.

Je ne peux tous les énumérer  
Il y a les Chefs des Centres voisins  
Sachant faire régner l'ambiance  
Mais aussi le destin.

Et vous, Capitaine PERE,  
Doyen des Officiers,  
Soyez à tout jamais récompensé  
Par tous ces grands amis du Bénévolat  
Qui ne vous oublieront pas.

Pompiers d'ailleurs, Pompiers de chez nous  
Sachez donc sourire à l'avenir  
Tel est pour vous tous,  
Votre plus cher désir.

*Sapeur retraité LAPRIE*

*70 ans*

*30 ans de services volontaires*

### Les Pompiers montrent l'exemple

Mieux connaître ceux qui veillent sur notre sécurité, voir fonctionner le matériel dont ils disposent pour cela, tel était le thème de cette première journée portes ouvertes organisée par le Centre de Secours des Pompiers de Cocumont. Une manifestation que le Lieutenant DARQUE et ses hommes avaient préparé avec soin. Le public a pu avoir une idée du fonctionnement d'un Corps de Sapeurs-Pompiers, et des moyens qu'il met en œuvre selon la nature du sinistre lorsqu'il survient.

Depuis le premier geste sur un début d'incendie combattu par extincteur, où les enfants particulièrement inté-

ressés ont "joué au Pompier", en passant par la démonstration de lances à eau de types différents, jusqu'à l'intervention par VSAB sur accident simulé avec début d'incendie, extraction d'un blessé et désincarcération, une partie des missions dévolues aux Pompiers a été présentée et commentée.

Un nombreux public attentif et intéressé, parmi lequel le Maire de Cucumont et ceux des communes de Guérin, Montpouillan et Romestaing, qui font partie du périmètre d'intervention du Centre de Cucumont, des Gendarmes des brigades de Cucumont et Bouglon, les Capitaines DUCHENE et PERE et les Commandants des Centres voisins, assistait à la présentation du personnel et du matériel utilisé dans les différentes phases d'action contre les sinistres.

Au cours de cet après-midi mi-fête mi-manœuvre, le public pouvait aussi admirer une belle exposition en modèle réduit de tout le matériel existant en matière de protection civile, une collection de photos du CSS de Cucumont et une projection de diapositives.

Après quoi, les Pompiers ont déployé non pas la grande échelle mais la grande table, et conviaient le public à un vin d'honneur. Un repas amical réunissait ensuite pas moins de 200 convives pour une bien agréable soirée qui fut presque "enflammée". Parole de Pompier...

(Extrait de "Sud-Ouest" du 22 juin 1991)

## Journée démente pêche à la truite, 9 juin 1991

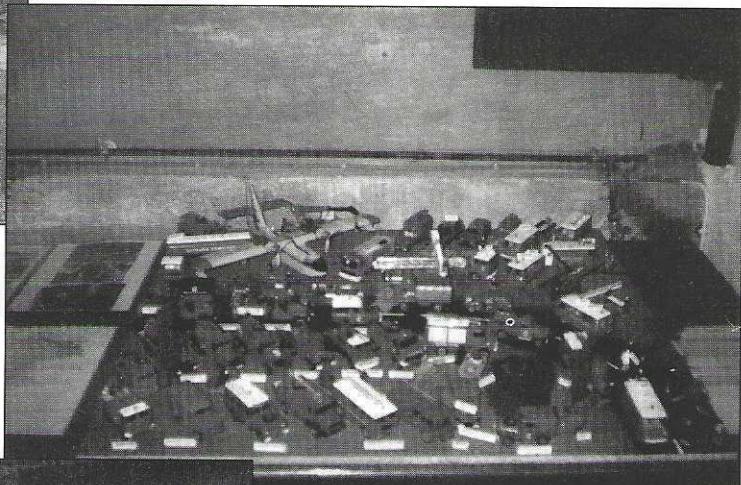
- Remise d'une canne à pêche, offerte par M. Bernard DELOUBES au plus malchanceux de la journée, le Sapeur "Bimbo".

Remise d'une coupe offerte par le salon de coiffure Alain DARQUE au plus chanceux (15 prises).

Remise d'une coupe à l'équipe Marmandaise 2<sup>ème</sup>.



Moto pompe - 30 m<sup>3</sup>



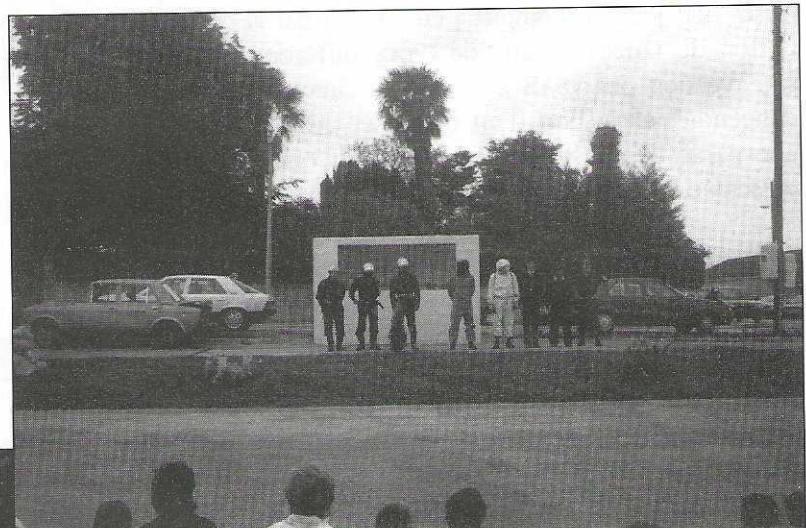
Exposition de modèles réduits appartenant au Caporal SEMAIL et au fils du Chef de Corps.



Apprentissage.  
Les futurs  
Sapeurs-Pompiers  
à l'action.

Présentation  
de différentes tenues  
de Sapeurs-Pompiers

76



Petit matériel.  
Groupe électrogène,  
matériels de plongée  
et de désincarcération



Coussin de levage



C.C.I.  
Véhicule porteur d'eau  
+ 3 hommes.



F.P.T.  
Forgon Pompe Tonne



GMC  
Camion feux forêts

*Remise d'une canne à pêche offerte par Monsieur Bernard DELOUBES, au plus malchanceux de la journée.  
Sapeur "Bimbo".*



*Remise d'une coupe offerte par le salon de coiffure Alain Darque au plus chanceux (15 prises).*



*Remise d'une coupe à l'équipe Marmendaise (2<sup>ème</sup>)*

# C.S. Damazan

1936 - 1986 ; le cinquantenaire du Corps

78

Depuis près d'un demi-siècle, les élus et les habitants de Damazan se sont accoutumés à vivre sous la protection de notre Corps de Sapeurs-Pompiers.

Bien entendu, depuis lors, sa structure proprement dite, les moyens et les effectifs mis à sa disposition par les élus et les autorités dont il relève ont connu une grande évolution.

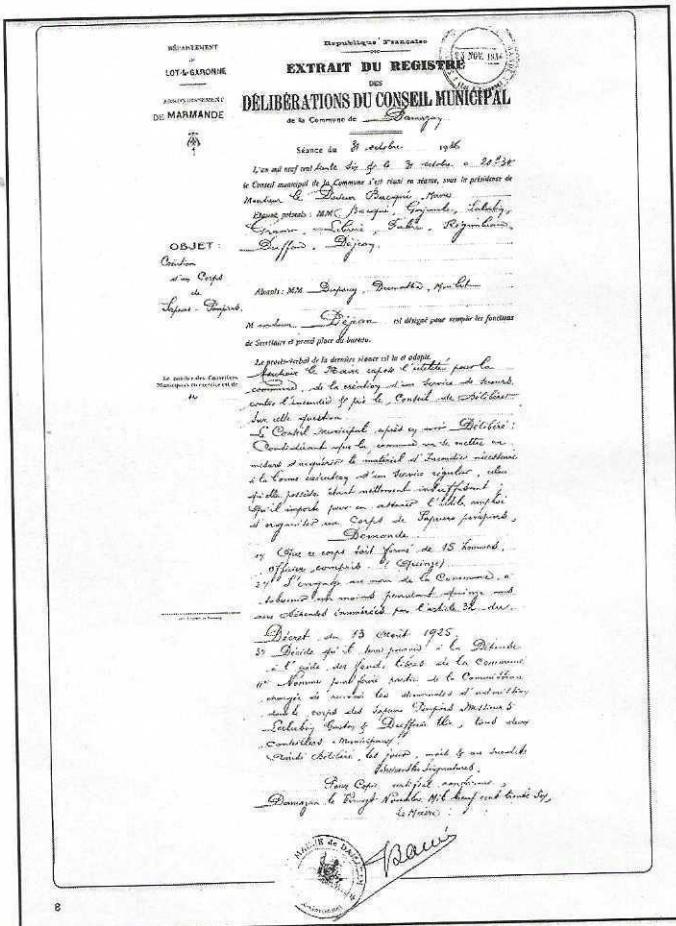
Le cinquantenaire que célèbre aujourd'hui le Centre de Secours permet de constater combien cette évolution s'est traduite aussi bien sur le plan technologique que sur celui de la formation qui a été demandée progressivement à chaque Sapeur-Pompier au cours de ces décennies.

Pourtant l'accroissement bien connu de ces missions recèle un point commun que nos "Grands Anciens" et nous-mêmes éprouvons de façon identique : le sentiment qui résulte de fierté et de joies mais aussi de

drames, parfois de sacrifices, qui marquent en définitive la personnalité et la vie des "Soldats du Feu" au sein de notre vaste communauté.

Certes, beaucoup a été fait, beaucoup reste à entreprendre pour parfaire l'efficacité de notre Centre de Secours qui défend désormais, non seulement la commune de Damazan, mais aussi 10 autres communes qui lui sont rattachées en 1<sup>er</sup> appel.

*M. Gilbert CAZALIS  
Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaire  
Chef du Centre de Secours de Damazan*



## 1936 - 1991 Effectifs

10 mars

- 1936 Lieutenant Chef de Corps Alain LAMARQUE (21 années)  
Chef de Corps et Sapeurs-Pompiers successifs au Corps :  
ARSEGUET, CANTILLAC, DALIES, JACCAROL,  
E. LAPORTE, D. CAZALIS, A. CAZALIS,  
BUGARET, E. DUFFAU, RIEU, MOLLE, GIBERT,  
GOURGUES, GOURRAGNE, DEFIANAS,  
P. CONSOLE, Louis DUFFAU, LABARBE,  
MARTIN, GARBAYE.
- 1957 Capitaine-Médecin Louis BACQUE.
- 1957 Lieutenant Chef de Corps M. GOURGUES (12 années).  
BAREYRE, R. JACCARD, G. CAZALIS,  
DESCOMPS, MALISSANI, S. CANTILLAC,  
F. LAPORTE, ESPAGNE, FABRE, NADAL,  
PALMER, BOUDÉY.
- 1970 Lieutenant Chef de Corps Gilbert CAZALIS (23 années).

J. CONSOLLE, J.P. SUBILS, RICHARD, MORALES,  
F. CAZALIS, TRINCARD, JURADO, GUY,  
RAYNALD, COGO, FAIZAS, MOULERE,  
DE LUCA, M. SERENA.

1982 Aumônier du Corps Abbé DUPRE.

1985 Capitaine-Médecin BELMONTE.  
Capitaine-Médecin ANXOLABEHÈRE  
(Antenne SMUR Aiguillon).  
Caporal d'Honneur CABARE  
(Ancien Maire de Damazan).

1991 Lieutenant Gilbert CAZALIS, J. CONSOLLE,  
SUBILS, MORALES, ESPAGNE, TRINCART Père  
et Fils, JURADO, RAYNALD, FAIZAS, DE LUCA,  
SERENA, TERADO, PERTOLDI, SANQUE,  
COLDEBCEUF, ZINEZI, PRETRE, RODRIGUES,  
FILLOL.

Médecin-Capitaine ANXOLABEHÈRE (Antenne SMUR  
d'Aiguillon).  
Médecin-Capitaine DEMOMBRUNT.  
Maire DESCOMPS.

*Rattachement du Centre de Secours de Damazan  
au Groupe Opérationnel du Sud-Ouest  
(CSP de Houilles DFCI) réalisé en 1991.  
Manœuvre de nuit dans la Tourbe.  
Camions embourbés.*



*Mutuelle des Sapeurs-Pompiers de Toulouse Pyrénées  
et Union Départementale des Sapeurs-Pompiers  
Les responsables des deux Associations :  
Le Président Capitaine PERE et le Président Délégué  
Lieutenant CAZALIS présents à un récent congrès.*



*Joies ! Baptême du Capitaine LE MORVAN  
du Centre de Secours de Tonneins  
par le Colonel DUFUST.  
(Coutume de Sainte-Barbe.)*

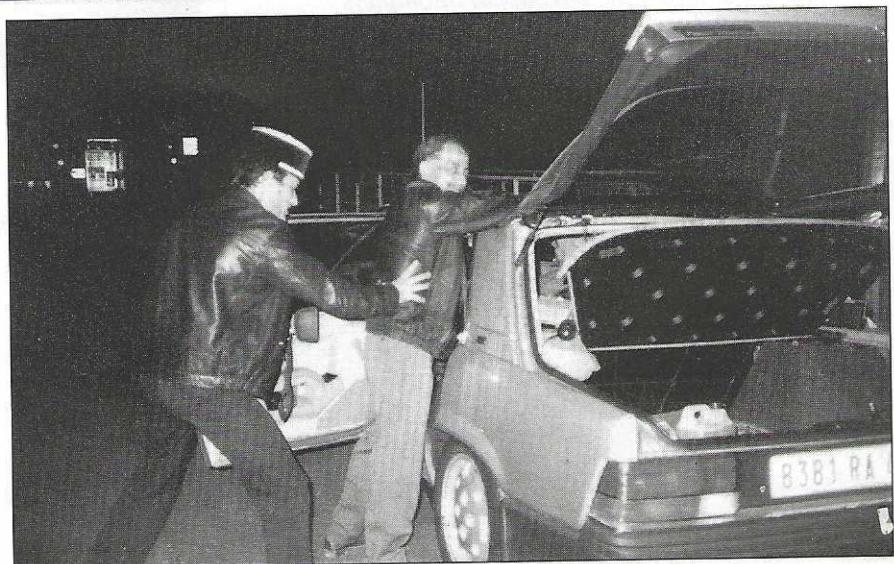


Départ Feux de Forêts - La Canau - Allons  
Unité mobile de Damazan  
sous la responsabilité du Lieutenant CAZALIS  
Devant la caserne de Casteljaloux  
Prête à partir.

80



Feu de l'ancien magasin des tabacs SEITA.  
Monsieur DESCOMPS, Maire,  
à la droite du Chef de Corps.

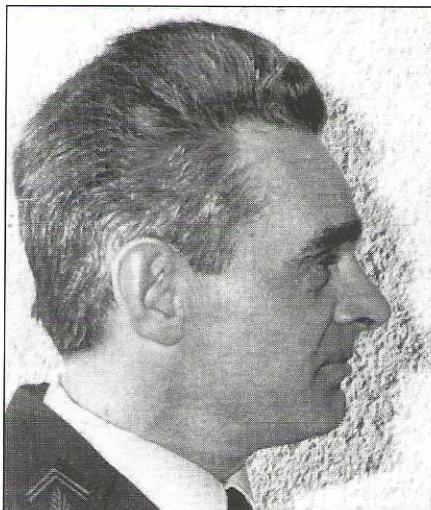


Plaisanteries à un congrès.  
Le Capitaine DREGE simulant l'arrestation  
d'un martiniquais, le Lieutenant  
THEMISTAT de Casteljaloux.  
Manœuvre antiraciste de bonne augure.

# C.S. Duras

Bonne retraite à l'Adjudant-Chef LEROY

81



# A

u mois de juin 1991 l'effectif de notre Centre s'est retrouvé au complet pour fêter le départ à la retraite de l'Adjudant-Chef Jean-Paul LEROY après avoir rallongé sa carrière de deux années en plus.

Rentré au Corps en 1971 après plusieurs stages il est nommé Caporal, Sergent, Adjudant, Adjudant-Chef ; il nous quitte à la limite d'âge pour prendre une retraite bien

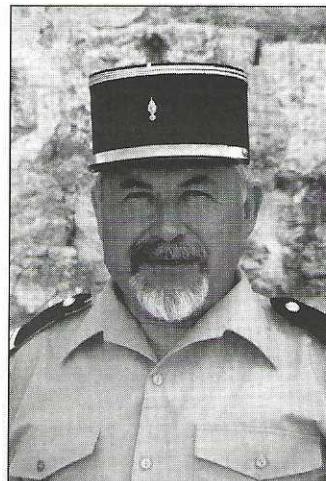
méritée après les 20 années d'une vie bien remplie d'un homme de valeur sérieux, dynamique.

Comme le veut la tradition, devant le verre de l'amitié nous avons mis fin à cette réunion, au petit jour ...

Nous te souhaitons Jean-Paul une longue et paisible retraite, comptant te revoir parmi nous à chaque occasion.

*Sergent J.P. A.*

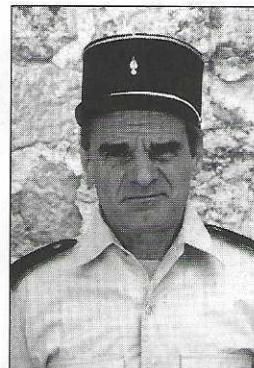
## L'EFFECTIF DU C.S. DURAS AU COMPLET



Lieutenant  
Henri GIROU



Adjudant  
Jean-Pierre GUIGNARD



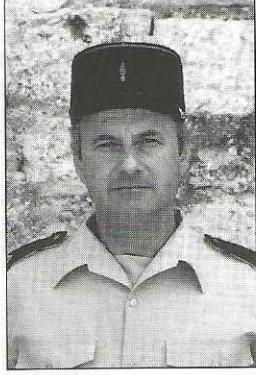
Adjudant  
Jean-Paul LEROY



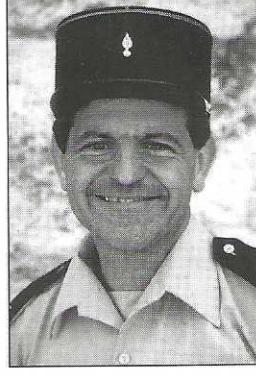
Sergent  
Jean-Pierre AUDOIN



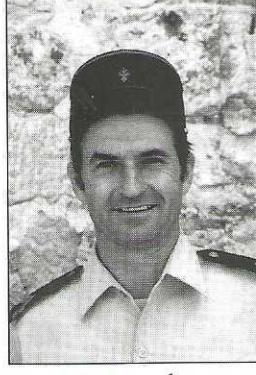
Sergent  
Dominique COAN



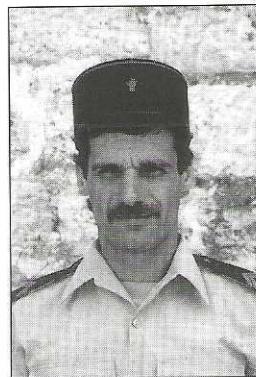
Sergent  
Pierre ALTOE



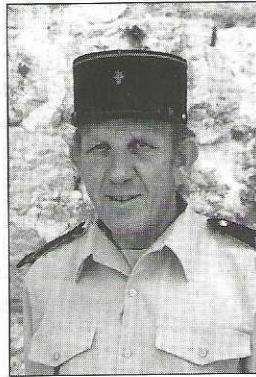
Sergent  
Jean-Pierre VERGNE



Caporal  
Jean-Pierre BOULLET



Caporal  
Dominique LEROY



Caporal  
Jean EURARD



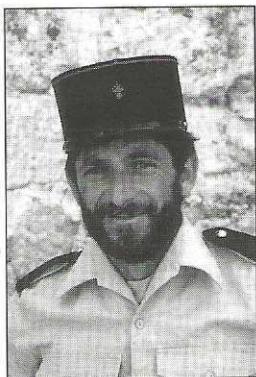
Caporal  
Jean-Luc GUIGNARD



Caporal  
Eric COAN



Sapeur  
Régis BONNEFONO



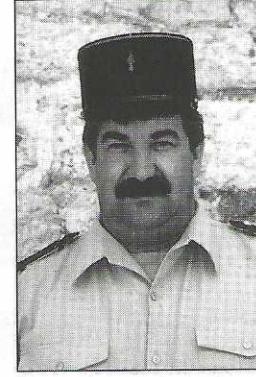
Sapeur  
Jean-Pierre LABONNE



Sapeur  
Christian AMADIO



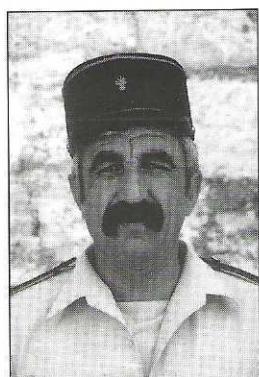
Sapeur  
Patrice ALTOE



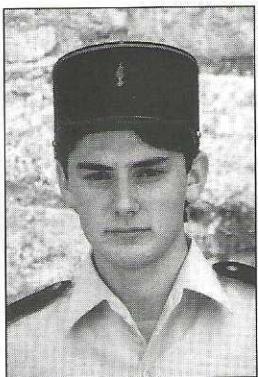
Sapeur  
J.-P. TWORKOWSKI



Sapeur  
Claude FLORY



Sapeur  
Jean-Claude NOAILLE



Sapeur  
J.-C. POITEVIN



Sapeur  
Patrick AUDOIN



Sapeur  
Jean-Louis COAN

# C.S. Lavardac

Pompier Volontaire depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1962, Pierre LABADIE, atteint par la limite d'âge est entré en retraite après trente années de service, le 7 septembre 1990.

Pierrot, tu n'as pas eu de chance car à peine en retraite tu as dû te faire opérer et depuis, tu traînes la patte. Nous te souhaitons, malgré tout, un bon rétablissement et nous espérons qu'à chaque occasion tu seras des nôtres.

A l'occasion de la Sainte-Barbe, le Médecin-Capitaine Robert BOUGES s'est vu décerner le grade de Commandant.

Toutes nos félicitations.

Les Caporaux PASSINGE et MARTINEZ ont pris le grade de Caporal-Chef.

Les premières classes RIBEROT, CADEILLAN et le vieux première classe André QUINTOIS, dit "brin d'amour", ont été nommés Caporaux. Sachez que QUINTOIS est âgé



*Le Médecin-Commandant Robert BOUGES*

de 50 ans. Bravo à tous !

Le 27 février nous avons porté à sa dernière demeure Fernand FOURCADE, ancien Chef de Corps, entré au sein du Corps le 14 novembre 1929, mis à la retraite en avril 1969 – 40 ans de service. L'Amicale te remercie pour le chèque que tu

nous a laissé dans ton testament. Merci Fernand, nous ne t'oublierons jamais.

En 1990 nous avons fait 100 sorties, dont 60 incendies et pas des moindres !

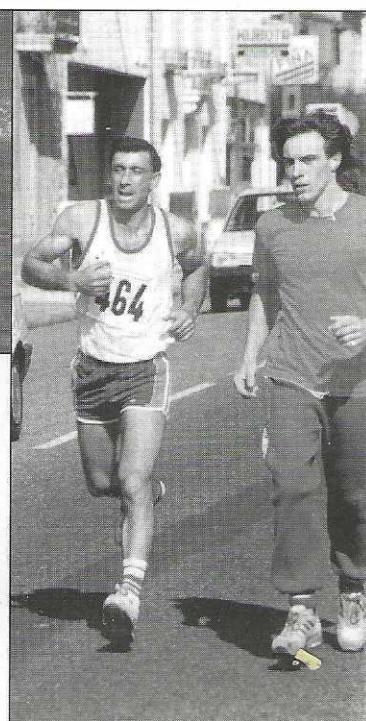
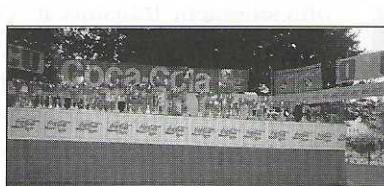
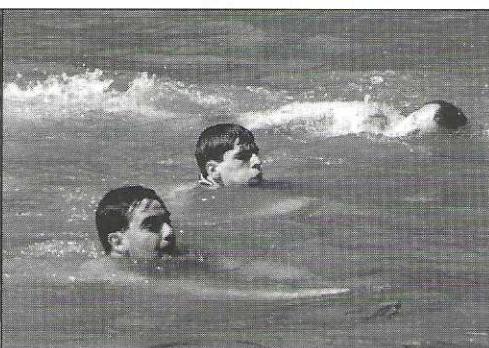
L'année passée nous avons eu, pour raison professionnelle, deux départs : José Dos SANTOS et Pavel KIRSDORFF. Ils laissent un vide difficile à combler tant ils étaient volontaires. Heureux les Gerosis qui les ont récupérés.

Arnaud PARIS est parti faire son temps d'armée. Nous te souhaitons bon courage. 1 an, c'est vite passé !

N'oublions pas nos sportifs :

André RIBEROT a porté les couleurs de Lavardac au Championnat d'Aquitaine (3<sup>e</sup>), au Championnat de France (6<sup>e</sup>), au Championnat du monde (12<sup>e</sup>).

Bravo et continue !



# C.S. Meilhan-sur-Garonne

Maire : M. Jean FENOUILLET

Gendarmerie : 53 94 50 17 (Cocumont)

Chef de Corps : Adjudant-Chef Pierre DANÉY

Téléphone caserne : 53 94 36 15

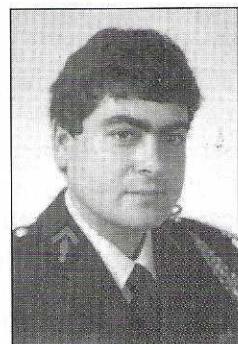
Adjoint Chef de Corps : Sergent-Chef Jean-Marie DUTHURON, membre de l'UDSP 47

Médecins du Corps : Médecin-Capitaine Bernard FOUCHER

Médecin-Capitaine Alain GORSE

Communes rattachées en 1<sup>er</sup> appel :

Couthures-sur-Garonne, Gaujac, Marcellus, Meilhan-sur-Garonne, Saint-Sauveur de Meilhan



*Le Sergent-Chef Jean-Marie DUTHURON est membre de l'U.D.S.P. 47*

## Départ à la retraite de notre Chef de Corps

Le Lieutenant Jean-Raymond DANÉY vient de prendre sa retraite à l'âge de 55 ans, après 25 ans de bons et loyaux services.

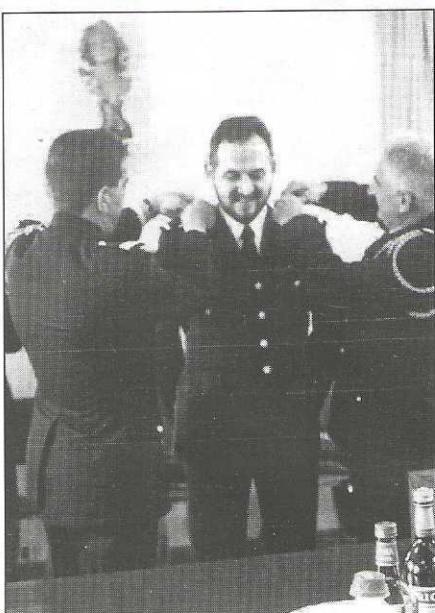
Entré au Corps de Meilhan-sur-Garonne le 31 décembre 1965 il a su montrer à chacun de nous son dévouement total en toutes circonstances.

Il a assuré et assumé son rôle jusqu'au bout. La veille de sa mise à la retraite, il a participé au feu de la forêt des landes.

Il a toujours accompli son travail de Chef de Corps dans la plus grande discréction et abnégation. Dommage que ce soit toujours les meilleurs qui partent. Malgré tout



c'est sa bonne humeur qui reste et qui revient de temps à autre lorsque la sirène sonne. Bravo !!! ... et encore bonne retraite de nous tous, on ne t'oubliera pas.



## Un nouveau Chef de Corps

Un nouveau Chef de Corps pour les Pompiers de Meilhan-sur-Garonne

L'adjudant-Chef Pierre DANÉY

Le 23 janvier 1991

Au cours de la réception offerte par la municipalité dans la salle de la Mairie le Lieutenant Jean-Raymond DANÉY partant à la retraite a officiellement transmis le commandement du Corps des Sapeurs-Pompiers de Meilhan à l'Adjudant Pierre DANÉY. Ce dernier devait quelques instant plus tard recevoir ses nouveaux galons d'Adjudant-Chef.

## Congrès Départemental

A Meilhan-sur-Garonne le 1<sup>er</sup> avril 1991

Les Pompiers préparent leur Congrès Départemental avec le Président de l'Union Départementale de Lot-et-Garonne le Capitaine Jacques PERE

Ce mardi soir là, dans la salle de la Mairie de Meilhan-sur-Garonne prêtée par M. FENOUILLET, Maire de Meilhan que nous remercions, l'Union Départementale de l'Arrondissement de Marmande s'est réunie dans le but de préparer le Congrès

Départemental qui se déroulera à Port-Sainte-Marie le 21 avril 1991.

Les Corps de Marmande, Sainte-Bazeille, Meilhan, Castelmoron, Duras, Buzet, Lauzun, Cocumont, Clairac, Le Mas d'Agenais se sont penchés surtout sur la protection sociale des Sapeurs-Pompiers Volontaires, les assurances en service et hors service, le sport, il a été également question de la section des Vétérans, de la revue départementale et de la Mutuelle des Sapeurs-Pompiers de Midi-Pyrénées.

Tout ont apprécié ce moment, les questions ont été fructueuses.

Pour terminer, un verre de l'amitié a été offert par le Chef de Corps et son équipe pour clôturer la soirée.

## Diplôme des Sapeurs-Pompiers

Félicitations aux stagiaires.  
Sapeur Jean-Paul LACAYRERIE pour la Réanimation.

Sapeur Alain ESTIEU pour le BNS, le Permis Bateau.

Sergent-Chef Jean-Marie DUTHURON pour le Certificat feux de forêts et le stage d'Adjudant.

C'est avec plaisir et avec autant de technicité que nos Sapeurs et Sous-Officiers suivent des stages de formations de plus en plus durs en prenant sur leurs temps de travail. Félicitations et bonne continuation.



## Un nouveau téléphone

Le 53 94 36 15

24 heures sur 24 heures : c'est la municipalité qui nous a dotés de ce

nouveau téléphone portatif pour nous soulager de nos permanences mensuelles.

Merci Monsieur le Maire.

## Notre Médecin à l'honneur, le Capitaine B. FOUCHER

Le 21 juin 1991

Les Médecins Volontaires à l'honneur

Une médaille et trois diplômes remis aux Médecins attachés aux Services des Centres de Secours du Marmandais

A chaque Centre de Secours des Pompiers est attaché un Médecin Volontaire. Quatre de ces Médecins ont été honorés, vendredi soir 21 juin 1991, à l'occasion d'une cérémonie dont la grande famille des sauveteurs a le secret, cérémonie ayant pour cadre la caserne marmandaise.

Entouré du Capitaine DUCHENE le patron local des Pompiers et du Commandant LACOSTE, Directeur-Adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Médecin-Chef HORDERN saluait le

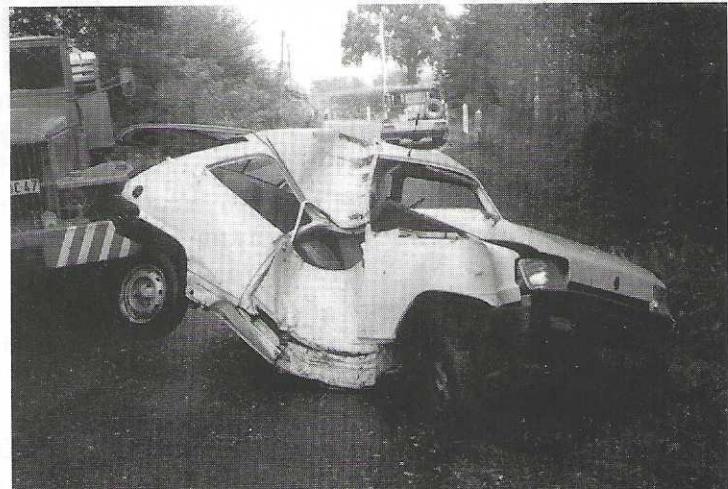
dévouement de ses collègues. Puis le Capitaine PERE, Président de l'Amicale des Pompiers Volontaires, épingleait la Médaille du Mérite Fédéral au revers de la veste du Médecin-Commandant QUINQUIS, de Cocumont. Les Docteurs Monique PATANCHON (Marmande), Bernard CHEVINEAU (Duras) et Bernard FOUCHER (Meilhan) recevaient chacun un diplôme, "témoignage de la satisfaction des autorités départementales envers leur courage et leur efficacité."

Champagne et petits fours ponctuaient cette réception à laquelle assistait M. Gilbert DUCROCQ, Adjoint au Maire chargé des problèmes de sécurité.

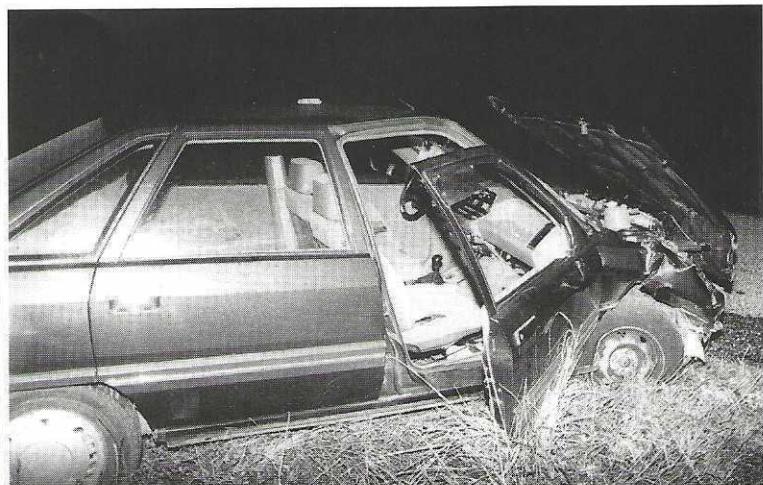
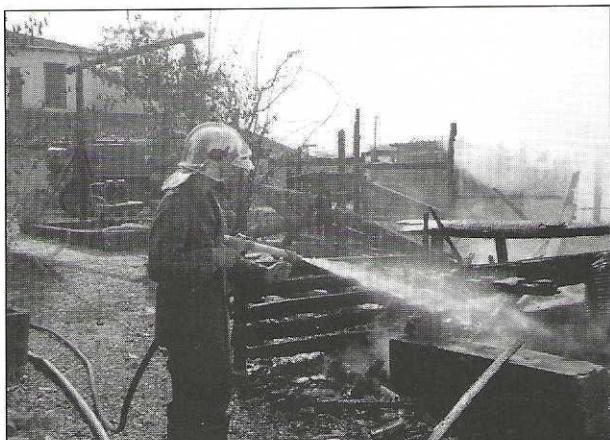
(Extrait de Presse)



## Le bateau Dartagnan Hydrojet



## Accidents et interventions



# C.S. Mézin

## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 1991

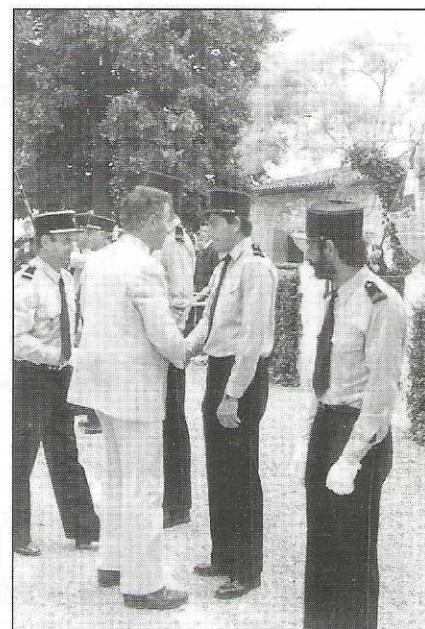
87

Sonneries traditionnelles au monument aux morts "Place de la Mairie" assurées par les Sapeurs-Pompiers de Mézin.

A cette occasion, Monsieur Jean LARAIGNOU, Maire de Mézin, et le Lieutenant Francis GLIZE, Chef de Corps, remettent aux récipiendaires médailles et promotions



*De gauche à droite :*  
Sergent-Chef GIL, médaille de vermeil pour 25 ans de service.  
Adjudant LANTIN, promu au grade d'Adjudant-Chef.  
Sergent RAINATO, promu au grade de Sergent-Chef.  
Sergent DUCOUSSO, Sergent-Chef. Caporal DASTE, Caporal-Chef.  
Caporal MENE, Caporal-Chef. Caporal BOUET, Caporal-Chef.  
Vives félicitations !



Monsieur Jean LARAIGNOU et le Lieutenant GLIZE remettent les galons aux nouveaux promus.



*La clique des Sapeurs-Pompiers de Mézin en pleine cérémonie.*



*Exercice de reconnaissance en BR 420 et mise en aspiration de la M.P.R. 60 m<sup>3</sup> avec 2 lances de 65/18 en refoulement au lac de Lislebonne, commune de Réau.*



# C.S. Monflanquin

## Interventions

Durant l'année 1990, les Sapeurs-Pompiers de notre Centre de Secours ont effectué 221 interventions :

- Ambulance : 98
- Incendies : 45
- Feux de bâtiments : 9
- Feux de forêts : 13
- Chaumes : 12
- Cheminées : 11
- Manœuvres : 12
- Permanences manifestations : 12
- Essaims : 43
- Divers : 11

## La vie du Corps

C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance de :

- Julie au foyer de Corinne et Thierry MONTURET.
- Manon au foyer de Pascale et Joël ROQUE.
- Léa au foyer de Viviane et Denis DOMINIQUE.
- Lucie au foyer de Gaby et Michel JARRIGE.

Notre ami Guy FRAIGNEAU a fait valoir ses droits à la retraite, après 28 ans de service. Un grand merci pour toutes ces années de dévouement passées au service de la commune de Monflanquin et du canton.

Six nouveaux Sapeurs-Pompiers sont venus renforcer l'effectif :

- Patrick CARPENTIER, commerçant.
- Philippe ROUDERGUES, aide-pharmacien.
- David ROUCH, T.U.C. à la Mairie.
- Docteur Eric MEULET.
- Patrice MARQUIS.
- Hubert GINESTET.

Le Docteur Léopold PETRYK et le Caporal FALMON ayant quitté Mon-



*Remise du véhicule par M. SOULAGE, Maire et Conseiller Général en présence du Lieutenant Colonel DUFUST et du Commandant LACOSTE.*

## Matériel

Le parc matériel a été doté par le Conseil Général d'un véhicule Lada

tous terrains pour intervenir plus rapidement et effectuer des reconnaissances en période d'été où les feux de forêts constituent notre souci majeur.



*M. Guy FRAIGNEAU, adjoint au chef de Corps prend sa retraite*

flanquin pour des raisons professionnelles, sont rayés du fichier.

Les Sapeurs-Pompiers ont créé leur Amicale

Président : Jacques LABROUE.

Secrétaire : Claude GIRARDI.

Trésorier : Michel GUYON.

Membres du Conseil d'Administration : Robert GERVEAU (retraité), Adrien JARRIGE (retraité), Pierre

CALVET (Chef de Corps).  
Objet : acquisition d'une maison de vacances dans les Pyrénées.

### Centre de Secours de Monflanquin

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot  
Secteur du Centre de Secours Principal de Villeneuve-sur-Lot  
Maire : Monsieur Daniel SOULAGE  
Gendarmerie : 53 36 40 17  
Chef de Corps : Lieutenant P. CALVET  
Téléphone Caserne : 53 36 43 18  
Adjoint Chef de Corps : Adjudant LABROUE  
Médecins du Corps : Docteur ROUQUIE (Capitaine)  
Docteur MEULET (Capitaine)  
Communes rattachées en 1<sup>er</sup> appel : Gavaudun – Lacapelle-Biron – La Sauvetat-sur-Lède – Laussou – Lacaussade – Monflanquin – Montagnac-sur-Lède – Paulhac – Salles – Savignac-sur-Leyze.

90

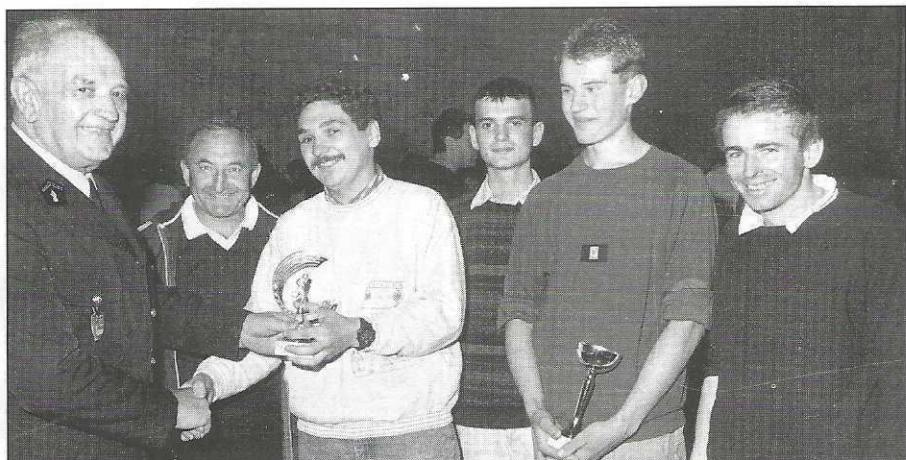
### Cross Départemental

C'est une très honorable septième place, sur les vingt-six équipes engagées, que les Monflanquois ont décrochée au Cross Départemental de Tombebœuf.

Le bonheur Monflanquois éclata

ta dans l'épreuve des Juniors où Patrice MARQUIS signait une brillante première place.

Avec les félicitations du Capitaine PERE



**CARBURANTS**

**LUBRIFIANTS**

# NERVOL

MONTPOUILLAN 47202 MARMANDE - Tél. : 53.93.71.11

# Fuel Oil Domestique

Livrasons rapides toutes quantités

Paiement par mensualisations pour chauffage

Diagnostics thermiques

Conseils en économie d'énergie

# C.S. La Sauvetat de Savères

Un nouveau F.P.T.

91

**L**e mardi 23 juillet 1991 le Centre de Secours de La Sauvetat de Savères receva du Conseil Général un nouveau FPT (RVI) en remplacement du FPT Citroën qui, après 23 ans de bons et loyaux services, pouvait prétendre à une retraite bien méritée.

Cette remise de véhicule, effectuée en toute simplicité, nous a permis d'accueillir dans notre C.S.S. M. Jean FRANÇOIS-PONCET, M. le Colonel DUFUST, le Capitaine FERNANDEZ et Monsieur Louis MOYAVIC, Maire de notre commune.



ENTREPRISE

**allez et C<sup>ie</sup>**

DEPARTEMENT ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET RESEAUX

- Electricité industrielle
- Automatismes
- Poste transformation
- Eclairage public
- Bâtiment
- Groupe électrogène
- Réseaux M.T. - B.T.

ZONE INDUSTRIELLE du ROOY - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT - Tél. : 53 70 41 49

**Meuble - Ménager**

**BUT**

**Vraiment pas cher**

**TV -VIDEO - HIFI  
Cuisines par éléments**

AGEN  
Route de Layrac  
47550 BOE  
Tél. : 53.96.42.23

VILLENEUVE-SUR-LOT  
Route de Bordeaux  
47300 BIAS  
Tél. : 53.70.90.08

# C.S. Secondaire Fumel

**N**ombreux sont les Sapeurs-Pompiers Volontaires qui, en dehors de leur tâche ou profession quotidienne, exercent cette vocation. Ce qui implique un temps pris sur les loisirs et la vie familiale.

Le Centre de Secours Secondaire de Fumel, rattaché au Centre Principal de Villeneuve-sur-Lot, a un parc automobile de 14 véhicules roulants. Certains communaux, d'autres départementaux. Ce parc est de plus en plus vieillissant et certains véhicules ne trouvent plus de pièces de remplacement lors de pannes. Aussi, la Commission d'Officiers départementaux envisage, dans un plan quinquennal, le remplacement de ces véhicules. C'est pour cela qu'en 1992, le GAK Fourgon Pompe Tonne Berliet se verra envoyé à la réforme après 32 ans de bons et loyaux services.

De plus, l'année 1991 a vu l'aménagement intérieur d'un VSR dont le châssis a été fourni par le département et qui a vu sa finition de complément intérieur se doter d'un vérin hydraulique pour le système écarteur, de coussins de levage et d'un mât d'éclairage. L'ensemble acheté par la ville de Fumel, sur demande du Chef de Corps. Cette même année, un VLRTT a été fourni par le département pour pouvoir effectuer la traction du BA 500, de la MBR ou de la lance-canon. Ce véhicule, comme ceux fournis par le département dans les Corps voisins a eu des problèmes et a dû être renvoyé au garage départemental.

L'effectif du Centre de Secours de Fumel est fort de 30 Sapeurs-Pom-

piers, commandés par un Chef de Corps le Lieutenant MALOUVIER et son Adjoint le Sous-Lieutenant LUCQ-BALENCIE. Le Conseil d'Administration est composé du représentant des Sous-Officiers, le Sergent-Chef CERA J.L. et du représentant des Caporaux et Sapeurs, le Caporal-Chef Daniel LEGAL. Au cours de cette année, 3 Jeunes Sapeurs-Pompiers, issus de l'association des Jeunes Cadets, ont été intégrés dans le Corps. Durant leurs années passées chez les Cadets, un début de formation leur a été donné afin de pouvoir accéder au TGO et, à la fin de leur stage de 1 an où on leur demande de posséder le BNS, la Réa et le TGO, leur contrat de 5 ans débutera.

L'année écoulée, le Centre de Secours a effectué environ 800 sorties. Ce sont les VSAB qui tiennent la part la plus importante. Car Fumel, de par sa modification du système routier et de plus, son enclavement entre trois départements est un point noir sur le plan des accidents de la route.

Dans le remaniement de la distribution des responsabilités aux Sous-Officiers, certains se sont vu attribuer des fonctions de responsabilités au sein du Corps.

Adjudant SETZE : la responsabilité des manœuvres diversifiées, des interventions homme grenouille, du matériel de protection spéléo, aussi bien qu'anti frelon ou des risques chimiques, ainsi que de l'embarcation de navigation et tout le matériel de plongée.

Sergent-Chef CERA : la responsabilité des interventions dites lentes,

telles que frelons ou guêpes et qui doivent être effectuées dans la semaine qui suit la demande, ainsi que du graphique des absences.

Sergent LACOMBE : la responsabilité générale du casernement, ainsi que des bouteilles d'oxygène, des produits pharmaceutiques des VSAB et des appareils ARI, et de faire un état des risques dans les 22 communes.

Sergent CAZETTE : la responsabilité des carburants et huiles. Toutes les fins de mois, un état de la consommation de tous les hydrocarbures doit être fourni. Ainsi que les prévisions des devis nécessaires aux diverses commandes pour les budgets à venir.

Sergent N'GUYEN : la responsabilité des poteaux d'incendie et des implantations de ces divers points dans toutes les communes de notre secteur. Il devra tenir un registre des pièces en stock pour les réparations, qui devront être effectuées par la Société fermière, afin que la commune puisse se faire rembourser le matériel acquis.

Sergent BUENO : la responsabilité du matériel roulant ainsi que de l'état vestimentaire des hommes et du stock d'habillement. Il devra pour cela faire établir des devis afin de pouvoir les inscrire dans les budgets à venir en fonction des divers achats qui devront être faits.

Le Conseil d'Administration est sûr qu'ils assureront leur mission avec sérieux.

De plus, chaque fois qu'une mission est demandée aux Sapeurs-

Pompiers, cette dernière est directement dirigée vers le Sous-Officier responsable. C'est aussi en 1991 que le Centre de Secours de Fumel va essayer de responsabiliser pour une semaine chaque Sous-Officier qui devra référer à l'Officier responsable du déroulement des opérations.

A la demande des divers responsables et après étude, le Centre de Secours s'est équipé en petit matériel logistique pour diverses opérations. Les 30 Sapeurs-Pompiers ont été dotés d'une troisième tenue de feu, les hommes grenouilles ont été équipés de montres chrono de plongée et 3 tenues spéléo ont été acquises. C'est en raison du massif montagneux qui comporte beaucoup de grottes et d'excavations que la Mairie a autorisé cet achat. De plus, à la vue des appels incessants pour la destruction de nids d'insectes, il a été fait l'achat de deux tenues anti-insectes.

La commune de Fumel fait un gros effort car, au regard de la conjoncture actuelle, les ressources diminuant, notre budget va en augmentant. C'est ainsi qu'un local pour les Sous-Officiers doit être aménagé avec réfection d'une toiture pour la somme de 30 000 F, et qu'une vérification technique de l'EPSA a été demandée afin que la sécurité des hommes soit totale.

Il a été, par le truchement de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers et avec l'aide de l'Etat, embauché à temps partiel un CES, Mlle FAUCHER V. qui s'occupe avec goût et sérieux de tenir les cahiers de sorties à jour et d'établir les rapports, ceci afin de les expédier au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Durant l'année 1991, plusieurs stages ont eu lieu, certains effectués par nos camarades du Centre de Secours. Un stage feu de forêt fait par le Caporal-Chef Daniel DACOSTA et un stage permis bateau auquel ont pris part le Caporal-Chef Gérard BEUVELOT, le Caporal Pierre DEBON et le Sapeur Natalino GUZETTA. Le Conseil d'Administration les félicite pour l'obtention du certificat d'aptitude pour l'un et du permis pour les autres.

## Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Régie par la loi 1901. Elle est dirigée par les Sapeurs-Pompiers Volontaires. L'Association a vu son effectif légèrement réduit mais les responsables préfèrent avoir des Jeunes sérieux et compréhensifs dans ce délicat volontariat qu'est la fonction de Sapeur-Pompier plutôt qu'un nombre plus élevé de Jeunes mais indisciplinés et peu intéressés. L'Association invite tous ces Jeunes tous les samedis après-midi à participer à diverses activités de 14 h à 17 h, notamment éducation physique spécifique aux Sapeurs-Pompiers tels que l'équilibre, saut, portée, quadrupédrie et quelques disciplines athlétiques. L'année 1990 a vu 6 Jeunes participer à la finale départementale à La Teste. Ce qui fut un bon encouragement.

Le Centre de Secours est jumelé avec la ville de Burghausen en Bavière. Nous avons eu, cette année encore, le privilège et la joie de recevoir nos homologues d'outre Rhin pour une période de huit jours. Durant ce séjour, chaque Sapeur-Pompier fumélois s'est vu remettre, par le Chef des Sapeurs-Pompiers de Bavière, un diplôme et une brelloque avec cet intitulé : "Toute notre reconnaissance et nos remerciements en l'honneur du jumelage entre les Pompiers de Fumel et de Burghausen". Ce diplôme est signé par l'Inspecteur Départemental, commandant le Corps de Burghausen et le bourgmestre de la ville. Cette marque de sympathie fut un honneur pour chaque Sapeur-Pompier. Avant leur départ, à la fin de leur séjour le Commandant des Sapeurs-Pompiers de Bavière a remis au Corps des Sapeurs-Pompiers de Fumel un cadre dans lequel les armoiries des Sapeurs-Pompiers de Burghausen et de Fumel sont entourées des grades successifs du Corps de Burghausen, du simple Sapeur au Commandant.

En ce qui concerne l'Amicale, présidée par J.L. CERA entouré de quelques membres du bureau, elle s'est vu remettre une chope en grès

ciselé de plusieurs litres avec plusieurs caisses du breuvage national afin de pouvoir la remplir. C'est au cours d'une soirée amicale que tout cela a eu lieu. Avant leur départ, le Commandant ainsi que le Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Burghausen nous ont fait comprendre qu'ils seraient très heureux de revoir notre région en 1992 et, tout particulièrement, au sein du Congrès Départemental. Aussi, j'espère que mon appel sera entendu par les instances dirigeant le Congrès afin qu'une invitation officielle puisse leur être lancée.

1991 a vu son Congrès se dérouler à Port-Sainte-Marie. Il fut mené dans un bon esprit de corps et tout l'Arrondissement y était en grande partie représenté.

1990-1991 a vu des départs à la retraite. C'est ainsi que le Sergent-Chef Michel OLIVAN est allé rejoindre le banc des retraités. Ce fut pour le Centre de Secours un important membre actif car toujours disponible et n'hésitant pas à répondre présent de jour comme de nuit, à montrer à chacun son dévouement total en toute circonstances. Il a participé jusqu'à la dernière minute à des interventions. Il a été très important pour nous, les plus jeunes, d'avoir à nos côtés des gens comme lui pour nous aider, nous conseiller et nous épauler. Il est très regrettable de voir partir à la retraite un de nos camarades, aussi nous lui souhaitons une bonne et paisible retraite et de savourer pleinement ce repos mérité.

L'année 1991-1992 verra augmenter l'effectif du Corps de deux ou trois éléments supplémentaires. Ceci afin de pouvoir rester dans la légalité pour la nomination de Sous-Officiers supplémentaires. Car, comme le dit le statut des Sapeurs-Pompiers, nous n'avons pas le droit de dépasser un quota maximum.

Voici en résumé, la vie du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers de Fumel.

# C.P.I. Beauville



Derrière :  
LAPEYRONIE J.P. ;  
TOURNEMIRE G. ;  
REIHMERR D. ; VERN G.

Devant :  
MASSOU B. ;  
LAPOUJADE J.M. ; VALADIE J. ;  
LECOINTRE J.C. Médecin-Capitaine ;  
DESPLAT R. Le Maire ;  
GALAN G. Chef de Corps ;  
GARY D. ; DUMORA J.L. ;  
BONNAFOUS L.

Manquant sur la photo :  
BERTIN B. ; ROUX R. ;  
CAVAILLE Ph.

## CENTRE HOSPITALIER

**Yves GRASSOT**

**76, rue du Docteur-Courret - B.P. 311 - 47207 MARMANDE**

**SERVICE MEDICAL D'URGENCE ET DE REANIMATION S.M.U.R. 53 64 51 77**

Accueil des Urgences 24 h sur 24

**Services médicaux et administratifs 53 64 12 60**

### HOSPITALISATION

Réanimation

Médecine Interne - Générale

Spécialités médicales - Pneumologie - Cardiologie

Pédiatrie - Rhumatologie - Endocrinologie

Chirurgie Générale

Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

Spécialités Chirurgicales

Urologie - Gastro-entérologie

Oto-Rhino-Laryngologie

Stomatologie - Ophtalmologie

Gynécologie - Obstétrique

Moyen séjour - Long séjour

Maison de Retraite - Cure Médicale

### CONSULTATIONS EXTERNES

(sur rendez-vous)

Pédiatrie - Gériatrie et Médecine Générale

Gynécologie - Obstétrique

Chirurgie Générale

Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Centre de Planification Familiale

et d'Interruption de Grossesse

### SERVICES MEDICO-TECHNIQUES

Laboratoire

Radiologie - Scanner et Echographie

Ecole d'Infirmières

et d'Aides-Soignantes

**53 64 29 52**

# C.P.I. Laplume

Effectif de 17 hommes

95

**L**e Centre de Première Intervention de Laplume progresse lentement mais efficacement et pour cause.

Cette année nous avons formé huit Sapeurs-Pompiers stagiaires en trilogie ; pour que la relève de nos Anciens soit assurée à chaque départ à la retraite.

Il y a aussi l'incorporation du Capitaine-Médecin Jean-Charles JUANICO et du Capitaine-Pharmacien Jean-Michel MOULET, qui complètent bien notre Corps.

Nous avons aussi réalisé l'appel



du 18 qui fonctionne très bien avec le Centre de Secours de Layrac ; ce qui nous permet d'intervenir sur les

accidents en premier secours, en attendant le VSAB de notre Centre de Secours.

Nous avons trois véhicules équipés de radio, ce qui permet un excellent fonctionnement.

Depuis que nous avons le CCF Berliet, nous pouvons libérer le CCF-GMC pour la colonne de renfort des feux de forêts.

Ceci dit mon Centre de Première Intervention tourne rond et sera prêt pour les difficultés avenir.

*Le Chef de Corps  
Lieutenant VILLEMUR*



## PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS

**AGEN**  
*Courses* →

"court" pour vous à travers le Lot-et-Garonne et le Grand Sud-Ouest

13, impasse de Belgique - 47000 AGEN  
**Tél. : 53 66 82 22**

# C.P.I. Mas d'Agenais

1990

Année chaude...

**A**nnée exceptionnelle pour le Centre de Première Intervention du Mas d'Agenais. 117 appels d'urgence, de missions de sécurité, d'interventions diverses.

- 29 incendies : broussailles, cheminées, tableau de compteur électrique, feux de forêt (144 heures de Sapeurs-Pompiers en opération aux feux d'Allons).

- 22 interventions dues aux intempéries : tempêtes, orages ou pluies importantes, déblaiements de gravats, arbres sur la voie publique, débordements, inondations caves, bâchages toitures (167 heures de Sapeurs-Pompiers à Damazan).

- 23 sorties avec embarcations (canal ou Garonne) pour recherches de personnes ou de matériel, en opération avec le Centre de Secours Principal de Tonneins ou les plongeurs du Centre de Secours Principal de Marmande.

- 19 destructions de nids de guêpes ou frelons.

- 11 appels pour accidents ou personnes en détresse.

- 12 missions pour sécurité lors de manifestations publiques, dégagement de véhicules, recherche de personnes, déblocage ascenseur, transport d'eau, chien accidenté,



*Remise de décorations par le Lieutenant-Colonel DUFUST, en présence : de Monsieur Gérard GOUZES, Député, Monsieur Jean-Louis CONFOLENT, Conseiller Général, Monsieur Jean DAL AGNOL, Maire du Mas d'Agenais, Monsieur le Capitaine PERE, Président de l'Union Départementale, Monsieur le Lieutenant DUBON, du CSP de Marmande, du représentant du CSP de Tonneins, du Conseil Municipal du Mas d'Agenais, du CPI du Mas d'Agenais.*

destruction de serpents, ouverture portes de l'écluse pour libérer un bateau de plaisance.

En plus de ces appels d'urgence :

- 12 fois en pré-alerte pour départ éventuel en forêt.

- 12 manœuvres ont été effectuées pour l'ensemble du personnel.

- 34 fois sollicité, le Centre de Première Intervention du Mas d'Agenais était représenté à 11 cérémonies, 17 réunions locales ou départementales et 6 épreuves sportives : cross départemental, rallye, foot avec l'équipe départementale, ren-

contres locale, régionale, nationale et internationale.

En fin d'année, 2 Sapeurs-Pompiers résidant dans la commune de Senestis ont été recrutés : Didier ZANETTE et Francis BLEUZEN.

Promotion de novembre :

2 Médailles d'Honneur des Sapeurs-Pompiers ont été attribuées pour 35 années de service.

Le Colonel DUFUST a remis ces Médailles d'Or à : Roland BOUSIERES, Adjudant-Chef, Chef de Corps Jacques NAIBO, Sapeur de 1<sup>ère</sup> classe.

# C.P.I. Moncrabeau

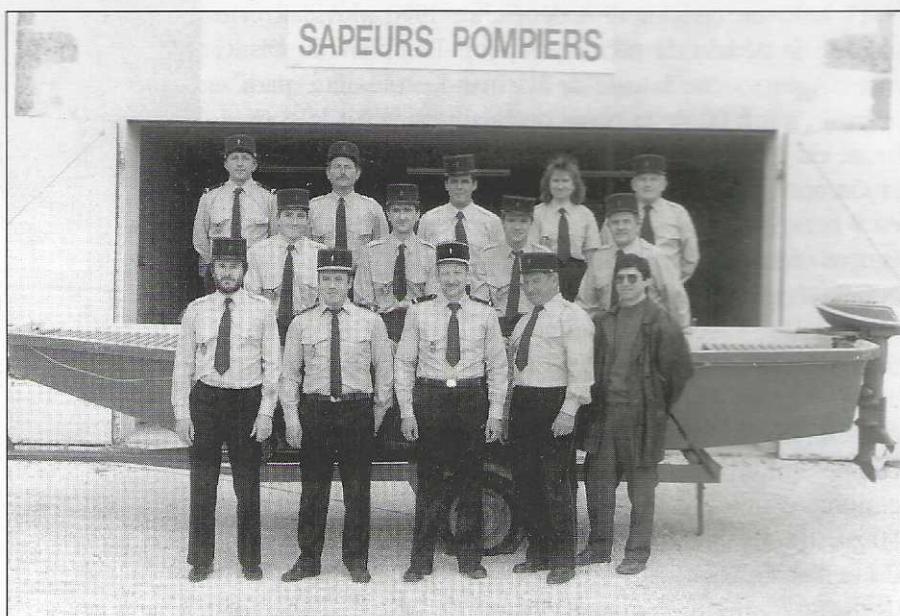
**A**

l'occasion de la célébration de la Sainte-Barbe, nous avons eu le plaisir d'inaugurer notre salle de réunion qui a été réalisée grâce au concours de la municipalité et des Sapeurs-Pompiers actifs et retraités.

Une nouvelle fois nos Sapeurs ont laissé leurs loisirs et leurs familles pour la réalisation de certains travaux ; encore une preuve de dévouement.

Comme nos collègues nous avons participé aux feux de Allons et aux bâchages des toitures de Damazan.

Félicitations au Sapeur Thierry BRAMBATTI pour sa réussite aux examens du BNS et du permis bateau ; au Sapeur Patrick FAGET pour sa réussite à l'examen du BNS. Tous deux font partie de nos jeunes recrues.



*Le personnel de gauche à droite, de haut en bas.*

*Haut : Sergeant Jean-Marie CAPOT, Sapeur Bernard LAUNET, Sapeur Thierry BRAMBATTI, Sapeur Guy-laine BACHERE, Sapeur Jean-Pierre PAGNAN.*

*Milieu : Sapeur Raymond PIAÏ, Sapeur Jean-Claude GELAS, Sapeur Patrick FAGET, Sapeur Louis BENOIST.*

*Bas : Sapeur Alain LAMARQUE, Sergeant Bernard FAGET, Adjudant Michel SABBADIN, Sapeur Abel GRAS, Capitaine Docteur Jean-Paul SAMACOÏTS.*

# Téléthon 1990

98

17 h 10 en ce samedi 8 décembre 1990 pluvieux et glacial ; le pédalo du défi des Sapeurs-Pompiers du District d'Agen touche la cale de Marmande après être parti le matin à 8 h 00 de la plage de Beauregard sur la commune du Passage. Défi réussi qui consistait à descendre la Garonne sur 71 km sans escale d'Agen à Marmande en 9 heures ; au cours de la journée des points chèques étaient organisés par les différents Corps traversés (Port-Sainte-Marie, Damazan, Aiguillon, Le Mas d'Agenais, Marmande) ; l'accueil fut chaleureux et permit de collecter des fonds qui furent remis au podium A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) à Agen par le représentant de l'Union Départementale, le Capitaine DREGE qui représentait également le Colonel DUFUST ; étaient également présents le Docteur LAPOUJADE, Maire de Le Passage, Adjoint au District d'Agen, Conseiller Général ; le Capitaine FERNANDEZ, Chef de Corps du Centre de Secours Principal du District d'Agen ; Monsieur BEAURY, Conseiller Technique Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Un grand merci à tous.



*Les participants : Sous-Lieutenant B. MAITE, Adjudant BERNARD, Sergent BRISJARD, Caporaux : LAVIGNAC, BASCOULERGUE, ROSSIGNOL, Sapeurs BLANDIN, FILLOLS, PERSCHON, MAITE.*

*Lieutenant MAIT  
Centre de Secours Principal du District Agen*

**PAYEZ  
VOTRE MAISON  
HAPPY  
A LA REMISE  
DES CLEFS**



**Crédit Immobilier**  
du Val-de-Garonne  
15, rue Pierre-de-Coubertin - AGEN  
Tél. : 53.96.87.53

**HAPPY**  
**MAISONS**  
**78, Bd Carnot**  
**AGEN**  
**Tél. : 53.66.51.47**

Résidence des 9 Fontaines  
Tél. : 53.20.82.48 - MARMANDE

# Aide humanitaire en Arménie

**L**a République d'Arménie vit aujourd'hui une période très difficile. Elle subit encore les séquelles du terrible tremblement de terre des régions de Spitak et Leninakan mais également le blocus partiel de l'Azerbaïdjan et sans nul doute de la Géorgie. Elle reçoit de nombreux Arméniens de la République voisine, soit plus de 260 000 réfugiés.

Sa population compte 3 543 000 habitants dont 650 000 enfants de moins de 15 ans, et 147 000 de l'âge préscolaire, 32 000 malades, 396 000 invalides et retraités.

Le manque de beurre, de lait en poudre, de viande, de farine et de riz pose de gros problèmes d'alimentation. La pénurie également en carburant conforte cette situation de crise.

Le Gouvernement français en accord avec celui de la République d'Arménie a décidé une action humanitaire par l'envoi en Arménie d'un convoi ferroviaire (34 wagons) transportant 600 tonnes de lait en poudre et 61 tonnes de lait maternisé.

Le but de cette opération consiste à donner, chaque jour ouvrable, un verre de lait à chaque écolier arménien.

Afin de contrôler la production et la distribution de ce lait dans les établissements scolaires, sanitaires et magasins, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français a été sollicitée pour fournir trois détachements de soutien logistique.

Le D.S.L. 1 a été dirigé par le Colonel MARTIN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Cher, le D.S.L. 2 par le Lieutenant-Colonel KOLCHINE, commandant le Centre de Secours Principal de Besançon, le D.S.L. 3 par le Lieutenant-Colonel VERGE, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques et Président de l'Union Régionale Aquitaine-Limousin.

Les détachements comprenaient cinq personnes, quatre Sapeurs-Pompiers de la Région du responsable du détachement, accompagnés d'un radio-amateur de la F.N.R.A.S.E.C.

Le 28 janvier, le D.S.L. 1 ou détachement précurseur se rendait en Arménie, soit quelques jours avant l'arrivée du train.

## Son but

- Reprendre contact avec les autorités arméniennes.
- Déterminer les lieux de stockage de production.
- Préparer le schéma de distribution dans la République.
- Faire prendre des mesures réglementaires indispensables pour assurer et la production et la distribution.

Afin de lui permettre d'assurer au mieux cette mission, un bureau au Ministère, Place Lénine à Erevan lui est affecté. Il comprend un téléphone et une station radio qui lui permet d'être en liaison quasi permanente avec la France (C.O.D.I.S. 18).

Des moyens de transport avec conducteur et des interprètes sont mis à disposition suivant ses demandes.

Le deuxième détachement poursuivra l'action entreprise par le premier, à savoir le contrôle de la production et de la distribution. En contact permanent avec les autorités gouvernementales, régionales et communales, il s'attachera à parfaire cette distribution afin que le but, un verre de lait par jour par enfant de moins de 15 ans, soit réalisé.

Les conditions climatiques gêneront quelque peu les détachements, les vacances scolaires, puis la pénurie d'essence ne faciliteront pas l'action du deuxième détachement.

Le rôle du troisième consista essentiellement à poursuivre le contrôle de cette production de lait dans les différentes laiteries et la distribution régulière dans les régions, et de constater au fur et à mesure de la fin des stocks, l'arrêt de production, donc de distribution.

Ce dernier détachement put travailler semble-t-il avec plus de facilité, les beaux jours étant arrivés et les mesures prises pour l'approvisionnement en carburant de leurs véhicules. Toutefois, il put vivre avec intérêt et non moins d'émotions, les terribles angoisses des habitants des régions de Gorri, Rapan et Merri.

Ils entendront longtemps encore le claquement du chargement de kalachnikov et le sifflement des balles des Fédaïs et des Azeris. Ils n'oublieront pas de sitôt le visage

crispé et tendu de ces soldats, kalachnikov au poing, chargés d'assurer leur sécurité et leur évacuation sur Gorri.

Ils se rappelleront le 4 à 4 du premier match de foot France-Arménie qu'ils ont organisé près d'un poste Fédaï avant d'être convoyés par bus blindé 4X4 à travers la montagne arménienne pour se retrouver dans le "P.C. de guerre" de la ville de Gorri. Ils se rappelleront les retrouvailles avec leur conducteur isolé deux jours dans un P.C. Fédaï.

Une telle mission, une première pour la Fédération Nationale des

Sapeurs-Pompiers Français, est sans nul doute une réussite et le principe demandé a été maintenu.

Ainsi, pourront être constituées de véritables équipes régionales susceptibles d'encadrer des détachements lors de catastrophes naturelles ou liées à un risque majeur.

Vivre hors du temps, dans des conditions bien différentes de celles quotidiennes et habituelles, dans un pays où tout est différent, où la lenteur administrative, les mentalités, les problèmes politiques, sociaux et humanitaires marquent le pas, ne peuvent que procurer à ceux qui le

vivent, une expérience inégalable, expérience qu'ils pourront mettre un jour à la disposition de tous.

La mission qui s'est tenue du 28 janvier au 11 avril 1991 a été une réussite. Il est indéniable que les Sapeurs-Pompiers doivent poursuivre dans cette voie. C'est le vœu unanime que formulent les membres des trois détachements.

*Lieutenant-Colonel VERGE  
Directeur Départemental  
des Services d'Incendie et de  
Secours des Pyrénées-Atlantiques et  
Chef de la mission.*



## POMPES FUNEBRES VILLARET

CHAMBRE FUNERAIRE A BRAX

2 voitures agréées transport de corps avant mise en bière

PERMANENCE ASSUREE 24 H / 24 H  
ADMISSION TOUTES PROVENANCES  
ASSISTANCE IMMEDIATE ET TOTALE SUR SIMPLE APPEL

*Se tient à la disposition de tous les Corps  
de Sapeurs-Pompiers du département  
de Lot-et-Garonne pour le transport de corps,  
conformément aux directives de la Direction Départementale  
des Services d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne  
et du Ministère de l'Intérieur Sécurité Civile.*

"La Bourdette" - 47310 BRAX  
Tél. : 53.68.69.31 lignes groupées

# "Les Arméniens n'ont plus rien"

*De retour d'une mission humanitaire en Arménie,  
le Capitaine DREGE ne peut oublier ce qu'il a vu là-bas.*

101

**T**émoigner que des hommes souffrent et meurent dans l'indifférence, c'est les rappeler à notre conscience.

Les plus démunis ont partout le même visage et ils nous lancent les mêmes S.O.S., des appels au secours à l'Occident, terre d'abondance qui leur tend certes la main, mais dont le contenu n'arrive pas toujours à destination.

Aujourd'hui le drame kurde nous bouleverse sans effacer pour autant celui qui secoue encore la Roumanie, et que dire de l'Afrique ?

Le monde ne tourne pas rond : pendant qu'un tiers de la planète se bat avec des problèmes de ligne, le reste crie famine à travers des déchirements politico-économiques pour l'instant sans solution.

Sur la carte des peuples qui côtoient chaque jour la misère, il y a les Arméniens pris dans l'étau de leurs frontières : l'U.R.S.S., la Turquie et l'Iran.

Depuis son indépendance sans l'accord du Gouvernement suprême soviétique, l'Arménie a du mal à exister. En coupant les ponts, le pays a aussi coupé les vivres, privé de ravitaillement alimentaire. Le lait, denrée essentielle à la croissance des enfants, reste quasiment introuvable dans les commerces en ville à la différence des campagnes.

Par ailleurs, les aides extérieures à l'Arménie ne peuvent

être acheminées en raison d'un blocus frontalier des pays qui l'entourent et toutes sont pratiquement détournées.

Il fallait trouver une alternative à cet état de fait inhumain et dangereux pour les enfants arméniens, déjà durement touchés par le tremblement de terre en 1988, dans la région de Spitak et Leninakan.

C'est par ce constat que commence le carnet de bord du Capitaine DREGE, Adjoint au Colonel DUFUST, Directeur des Services Incendie de Lot-et-Garonne. M. DREGE est parti en mission en Arménie, du 28 mars au 11 avril 1991, avec le Colonel VERGE de la D.S.I. des Pyrénées-Atlantiques ; le Capitaine LARROUY de Bordeaux, et le Lieutenant SANTALE d'Oloron-Sainte-Marie. Trois équipes se sont relayées pour réceptionner, contrôler la fabrication et la distribution du lait en



*A Rapan, contrôle dans un centre de réfugiés.*

poudre envoyé par la France. 660 tonnes y avaient été envoyées par train et ce, à titre d'urgence, dans le cadre des liens qui unissent le Gouvernement français à l'Arménie.

Parmi ces trois équipes, il y avait celle du capitaine DREGE. En clair, il s'agissait de vérifier sur le terrain si la marchandise atteignait bien le but qui lui avait été assigné d'un bout à l'autre de la chaîne : de la production dans les laiteries au contrôle des stocks en passant par les écoles, les magasins et les jardins d'enfants qui ont fait l'objet d'une visite de la part de la délégation.

Le carnet du Capitaine agenais mentionne les bonnes relations avec les responsables de la production et de la distribution des laiteries, ce qui a permis de veiller à ce qu'aucun détournement de lait soit organisé.



*Contrôle de lait dans une école par le Colonel VERGE et le Capitaine DREGE.*

Quand on manque de tout, comme ici, le marché noir circule



*Marché au bord des routes : les Arméniens vendent le peu de produits qu'ils ont.*

sous le manteau : "Il s'est installé dans la vie des Arméniens chez les honnêtes citoyens, les ouvriers, les employés, les cadres et les fonctionnaires."

La situation est terrible, les boutiques vides, des queues dès 6 heures du matin, le carburant rationné, des immeubles délabrés, des constructions stoppées faute de matériaux.

"L'usine de pneumatiques d'Erevan ne fonctionne plus. Trop de



*Leninakan, après le tremblement de terre en 1988*

pollution atmosphérique. L'agriculture de l'Arménie est complètement désuète, on voit bien quelques tracteurs par-ci, par-là, mais pratiquement pas de petites mécanisations pour travailler les lopins de terre et les fertiliser.

Le tourisme est inexistant, les structures hôtelières sont peu nombreuses et sans confort et quelquefois dans un état lamentable." La terre donnerait de bons résultats si elle était bien travaillée, c'est-à-dire si les hommes en avaient les moyens.

Ce spectacle de désolation, où tout reste à faire, donne la mesure de l'ampleur de la tache. "Ils n'ont rien." Tout est dit dans cette phrase du Capitaine DREGE. Ces tonnes de lait apportées par la France ne sont finalement qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins.

On n'imagine pas dans quelles conditions vivent les Arméniens qui, malgré la dureté du quotidien, ont "bon moral". Ils espèrent être libérés de l'oppression et accéder enfin à un mieux-être. Leurs voisins soviétiques et turcs ne sont guère mieux lotis.

"Il faudra au moins deux générations pour reconstruire l'Arménie." Pour l'heure le pays attend.

Cette mission en entraînera une autre le 6 mai, avec le départ de deux cents camions, pilotés par des

Sapeurs-Pompiers Français qui vont transporter du matériel pour aider les villes, dévastées par le tremblement de terre, à se reconstruire. "Il faut savoir que, depuis 1988, une partie de la population de Leninakan et Spitak vit toujours dans des campements (tentes de l'Armée Française) ou des baraquements de chantier."

La mission française, qui a essuyé quelques émotions en tombant sur une guérilla (1) qu'elle a réussi à contourner, est revenue le 11 avril avec ce bilan accablant, impressionnée par l'immensité des demandes



*Emotion le 7 avril à Rapan, l'équipe s'enfuira à bord d'un camion par la montagne*

dans tous les domaines et l'œuvre à accomplir.

(1) La guerre des frontières oppose toujours l'Arménie à l'Azerbaïdjan. L'équipe française qui se rendait à Rapan (350 km d'Erevan) pour y contrôler la distribution du lait, a failli en être prisonnière. Elle a échappé à la guérilla à bord d'un camion qui a sillonné pendant six heures les montagnes.

*Capitaine DREGE  
Adjoint D.D.S.I.S. Lot-et-Garonne*

# Le Sport à l'U.D.S.P. 47

Bilan  
par les Lieutenants MEROT et THEMISTA

103

L'U.D.S.P. 47 chargée de l'organisation de deux importantes compétitions sur le plan région Aquitaine-Limousin :

- Championnat cyclisme, afin d'établir l'équipe représentative pour le Championnat de France aux Mureaux,
- Championnat football doté du Challenge ERGAND servant à constituer l'équipe qui participera au Championnat de France à Lyon, n'a pas failli à sa tâche.

Nous nous devons de remercier tous les bénévoles qui ont par leur participation contribué à l'organisation ainsi qu'à la sécurité lors de ces compétitions, tout particulièrement "hors Sapeurs-Pompiers", les commissaires de course du Guidon Marmandais, le speaker, les arbitres officiels de la Ligue de Football d'Aquitaine.

Nous exprimons toute notre gratitude aux élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux qui par leur présence ont non seulement honoré ces manifestations mais aussi prouvé leur attachement aux sportifs Soldats du Feu. Par contre l'absence des responsables départementaux et régionaux tant sur le plan Direction qu'Union fut particulièrement remarquée à l'exception des Commandants FRANZON, MOUCHARD, du Lieutenant-Colonel VERGE excusés pour engagements antérieurs.

Nous nous devons d'adresser nos vifs remerciements aux nombreux et généreux sponsors qui dotèrent magnifiquement ces deux compétitions ainsi que pour leur présence à la remise des récompenses.

Vous trouverez tous les résultats et commentaires (coupures de presse) de ces deux compétitions, de même que ceux des finales sportives des différentes disciplines et catégories de la 4<sup>e</sup> Région A, ainsi que la synthèse du Congrès de l'Union Départementale Gironde et Union Régionale Aquitaine-Limousin (articles de presse Sud-Ouest édition Gironde).

Pour terminer nous adresserons toutes nos félicitations à tous ceux qui portèrent le maillot U.D.S.P. 47 avec plus ou moins de réussite. "Mais l'essentiel est de participer" a dit Pierre DE COUBERTIN, rénovateur des Jeux Olympiques. Toutefois une mention particulière pour deux d'entre-eux.

Le Doyen RIBEROT Jean-Louis vainqueur à Villeneuve du Championnat Aquitaine-Limousin, s'attribuant le titre envié de Champion de France aux Mureaux et ce n'est pas le premier.

Le Minime BOSSOREIL Christophe sprinter né remporte sur 80 m non seulement le titre départemental, mais aussi celui de la 4<sup>e</sup> Région A, et pour compléter ce palmarès le titre national et ce en égalant à plusieurs reprises le record de France ; et pour terminer on ajoute le B.E.P.C. clôturant brillamment la saison 1991.

Un Doyen, un Minime, égale 2 champions sachant allier la tête et les jambes et consentir les sacrifices pour parvenir au plus haut niveau avec modestie, deux produits du Centre de Secours Principal Tonneins.

**EDF**

**Electricité  
de France**

**Groupe Régional de Production Thermique du Sud-Ouest**

**Centrale Nucléaire de Golfech**

**LA CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH SE VISITE**

Prendre contact avec

**E.D.F. Information - Communication**

**B.P. 24 - 82400 VALENCE D'AGEN**

**Tél. : 63 29 39 06**

# Finales sportives IV<sup>e</sup> Région A

Aquitaine-Limousin  
Charente-Poitou

105

## Départements

Charente - Charente Maritime - Corrèze - Creuse - Deux Sèvres - Dordogne - Gironde - Haute Vienne - Landes - Lot et Garonne - Pyrénées Atlantiques - Vienne

## Benjamins

### Parcours sportif individuel

14 <sup>e</sup> LAMILH Mouloud (47)	1'12"20
17 <sup>e</sup> DONAU Olivier (47)	1'12"50
18 <sup>e</sup> LEROY Julien (47)	1'12"60
12 équipes - 31 classés	

### Parcours sportif par équipes

5 <sup>e</sup> Lot et Garonne
12 équipes - 9 classées

## Minimes

### Parcours sportif individuel

26 <sup>e</sup> LAMOUR Thierry (47)	1'27"30
26 <sup>e</sup> DA SILVA Georges (47)	1'27"30
29 <sup>e</sup> GAYRAUD Xavier (47)	1'28"40
12 équipes - 39 classées	

### Parcours sportif par équipe

8 <sup>e</sup> Lot et Garonne
12 équipes - 10 classés

### Corde

6 <sup>e</sup> DAL-RELLA David (47)	06"84
12 équipes - 8 classées	

### Poids

8 <sup>e</sup> DONADELLO Stéphane (47)	7,70 m
12 équipes - 8 classées	

### Hauteur

8 <sup>e</sup> GUIBERTEAU David (47)	1,20 m
12 équipes - 8 classées	

### Vitesse

1 <sup>e</sup> BOSSOREIL Christophe (47)	09"70
--	-------

12 équipes - 9 classées

### Demi-fond

7 <sup>e</sup> POITRE Damien (47)	01'28"80
12 équipes - 9 classées	

### Classement général athlétisme

5 <sup>e</sup> Lot et Garonne
12 équipes - 9 classées

### Classement général parcours sportif + athlétisme

6 <sup>e</sup> Lot et Garonne
12 équipes - 6 classées

## Cadets

### Parcours sportif individuel

21 <sup>e</sup> REGOURD Ludovic (47)	01'23"60
24 <sup>e</sup> OLIVAN Benoit (47)	01'24"10
25 <sup>e</sup> LECOUR Ludovic (47)	01'24"40
12 équipes - 35 classés	

### Parcours sportif par équipes

6 <sup>e</sup> Lot et Garonne
12 équipes - 9 classées

### Corde

6 <sup>e</sup> RÉGNIER Marc (47)	05"63
12 équipes - 10 classées	

### Poids

8 <sup>e</sup> MALOUVIER Laurent (47)	9,38 m
12 équipes - 9 classées	

### Hauteur

4 <sup>e</sup> JEMELGO Damien (47)	1,55 m
12 équipes - 8 classées	

### Vitesse

7 <sup>e</sup> CLIN Jérôme (47)	13"00
12 équipes - 8 classées	

### Demi-fond

7 <sup>e</sup> Monguillon (47)	02'31"70
12 équipes - 9 classées	

## Classement général athlétisme

8<sup>e</sup> Lot et Garonne

12 équipes - 10 classées

## Classement général athlétisme + parcours sportif

6<sup>e</sup> Lot et Garonne

12 équipes - 7 classées

## Poids

8<sup>e</sup> BOYER (47)

9,20 m

12 équipes - 12 classées

## Hauteur

7<sup>e</sup> FORABOSCO Thierry (47)

1,65 m

12 équipes - 12 classées

## Vitesse

3<sup>e</sup> SARTOR (47)

11"40

12 équipes - 12 classées

## Demi-fond

10<sup>e</sup> DUPEYRÉ (47)

02'51"40

12 équipes - 12 classées

**Seniors**

## Parcours sportif individuel

4<sup>e</sup> RIZETTO Antoine (47) 1'32"5023<sup>e</sup> LAMOTHE (47) 1'41"6026<sup>e</sup> ALTOË PATRICE (47) 1'44"0047<sup>e</sup> RIVIERE Patrice (47) 2'06"50

12 équipes - 47 classés

## Parcours sportif par équipe

6<sup>e</sup> Lot et Garonne

12 équipes - 11 classées

## Corde

5<sup>e</sup> CRIDELAUZE (47) 04"39

12 équipes - 12 classées

## Classement général athlétisme

7<sup>e</sup> Lot et Garonne

12 équipes - 12 classées

## Classement général parcours sportif + athlétisme

6<sup>e</sup> Lot et Garonne

12 équipes - 11 classées

**Classement Général Combiné  
Toutes Catégories**

5 <sup>e</sup>	Lot et Garonne	12 équipes 5 classées
----------------	----------------	--------------------------

3 <sup>e</sup> derrière	d'Aquitaine - Limousin Gironde et Pyrénées-Atlantiques
devant	Corrèze - Dordogne - Haute-Vienne Landes - Creuse

**RUGBY  
CHALLENGE MICHEL LAMBERT**

4 <sup>e</sup>	Lot et Garonne	6 équipes participantes
----------------	----------------	----------------------------

# Championnat Aquitaine-Limousin

de cyclisme  
classement des coureurs de l'U.D.S.P. 47

107

## Seniors :

9 engagés	5 <sup>e</sup>	MONTHURET Montflanquin
	6 <sup>e</sup>	RIGHINI Marmande
	7 <sup>e</sup>	DAROS Marmande

## Vétérans :

8 engagés	3 <sup>e</sup>	RIBÉROT A. Lavadac
	6 <sup>e</sup>	GENEST Clairac

## Super Vétérans :

5 engagés	1 <sup>er</sup>	JAVIERRE Lamontjoie
	2 <sup>e</sup>	DUBAS Clairac

## Doyens

11 engagés	1 <sup>er</sup>	RIBÉROT J.L. Tonneins
	2 <sup>e</sup>	CAVAILLÉ Villeneuve sur Lot

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent une coupe. Une fut attribuée au plus âgé des participants.

Tous les concurrents inscrits reçoivent un lot en nature.

La Gendarmerie de la route, la Police Municipale, les Sapeurs-Pompiers de 12 Corps du département sur 45 participèrent au service de sécurité tout au long du parcours avec efficacité et bonhomie puisqu'aucun incident ni accident ne fut à déplorer.

Le Centre de Secours Principal de Villeneuve-sur-Lot avait la lourde tâche de coordonner l'ensemble des services de secours, sonorisation, véhicule balai, réception, etc.

Les services municipaux avec l'aval de Mme CHAVIN et M. GUILLOU Adjoint apportèrent non seulement la compétence, mais aussi le dévouement. C'était une organisation CAVAILLE-RIBEROT.

## Le feu du sprint à Villeneuve

Les Pompiers ont disputé, à Villeneuve, le Challenge cycliste Aquitaine-Limousin, qualificatif pour le Championnat de France qui aura lieu prochainement aux Mureaux, en région parisienne.

Les Lot-et-Garonnais ont honorablement tiré leur épingle du jeu sur un parcours difficile en raison de la température et du vent, froids tous les deux. Voici les résultats :

## Seniors :

1.	Albert GUILLEMIN
2.	Joël PALANCA (Nay)
3.	Bernard DENIEL (Limousin)

## Vétérans

1.	Michel MAISSANT (Bordeaux)
2.	Michel ESQUERE (Gironde)
3.	André RIBEROT (Lavadac)

## Super Vétérans

1.	Michel SAVIERE (Lamontjoie)
2.	Daniel DU BAS (Clairac)
3.	Henri GESLIN (Landes)

## Doyens

1.	Jean-Louis RIBEROT (Tonneins)
2.	Jean-Claude CAVAILLIER (Villeneuve)
3.	Michel PETIT (Bordeaux)

(Extrait de Presse)

## Championnats de France cycliste Sapeurs-Pompiers 1991

Aux Mureaux - Yvelines

## Catégorie Seniors :

pas de partant

## Catégorie Vétérans :

7<sup>e</sup> RIBEROT André, Centre de Première Intervention Lavadac

37<sup>e</sup> JAVIERRE Michel, Centre de Première Intervention Lamontjoie

## Catégorie Super Vétérans :

8<sup>e</sup> DUBAS Daniel, Centre de Secours Clairac

## Catégorie Doyens :

1<sup>er</sup> RIBEROT Jean-Louis, Centre de Secours Principal Tonneins

Champion de France

7<sup>e</sup> CAVAILLE Jean-Claude, Centre de Secours Principal Villeneuve-sur-Lot.

## Championnat du Monde

À Rennes le 23 juin 1991

Quatre participants seulement :

4<sup>e</sup> RIBEROT Jean-Louis

12<sup>e</sup> RIBEROT André

24<sup>e</sup> CAVAILLE Jean-Claude

34<sup>e</sup> JAVIERE Michel

108

Mon Commandant,  
Mon Colonel,  
Messieurs les Conseillers,  
Mademoiselle CHAVIN,  
Chers Amis,

C'est avec une grande émotion et une grande joie que je tiens à remercier, ce soir, tous les amis qui m'ont aidé à organiser cette grande manifestation. Je dirai d'abord un grand merci à la Municipalité pour le précieux concours des Services Techniques ainsi que celui du personnel mis à notre disposition pour le verre de l'amitié.

C'est vrai, ce n'est pas toujours de gaieté de cœur que le samedi, jour habituellement réservé au jardinage et au retard d'affection dont se plaignent généralement nos moitiés, que l'on donne un coup de main bénévolement, sur le temps de loisir.

Merci donc à tous mes copains des Services Techniques (espaces verts, matériel, liquides en tous genres). Je remercierai également tout particulièrement les collègues sportifs du Centre de Secours (ils sont rares comme les cheveux sur la tête de Jeannot mais ils exis-

tent) ; en effet, depuis plusieurs jours, ils courrent partout pour que tout se passe le mieux possible, sans penser à eux.

Sans voile ni vapeur, seulement avec la force du vent de ces jours derniers, on peut vraiment dire qu'ils sont les "rois de la pédale".

Je ne ferai pas un grand discours. Je ne suis pas habitué à ce genre de sport. Je suis plus à l'aise sur un vélo qu'avec un papier à la main.

De toute façon, on oublie toujours quelqu'un. Alors moi, j'ajouterai seulement un immense merci à la cantonnade. Ici, pas de hiérarchie, nous sommes tous des amis.

Encore une chose : c'est aujourd'hui la Sainte Odette. Alors pour cette double fête, je voudrais que Mlle CHAVIN accepte ces quelques fleurs offertes avec toute l'affection et l'amitié que nous lui portons.

Je n'oublierais pas le service d'ordre digne du Tour de France qui a bien voulu nous escorter tout au long de cette course. Qui a dit qu'à la Gendarmerie "quand un Gendarme rit, tous les Gendarmes rient" c'est peut-être vrai, mais quand un Gendarme se dévoue, c'est aussi sans compter. D'ailleurs à la Mairie, on le sait bien. N'est-ce pas M. DELUMEAU ? D'ailleurs, Gendarmerie et Mairerie ça rime.

Si vous avez trouvé ce discours un peu bizarre, apprenez la responsable qui se demande si elle est mariée avec un courant d'air ou un Pompier bien en chair.

Bonne soirée et bon appétit à tous.

**RENAULT**

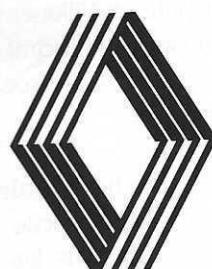
Véhicules Industriels

84, avenue Jean-Jaurès

47002 AGEN

Tél. : 53 66 81 75

**Renault Agen**  
**SAVRA**  
**concessionnaire**



# Challenge Ergand

Football

6<sup>e</sup> Lot-et-Garonne avec 6 équipes engagées

109

**S**ix équipes représentaient leurs départements respectifs : Corrèze - Dordogne - Gironde - Landes - Lot-et-Garonne - Pyrénées-Atlantiques.

Les rencontres furent âprement disputées, les tirs au but dépassant les adversaires.

L'arbitrage fut assuré par des membres du corps arbitral de la Ligue d'Aquitaine non seulement avec compétence mais bénévolement.

Chaque équipe se virent attribuer un trophée et reçurent de nombreux lots grâce à la générosité des sponsors.

L'équipe U.D.S.P. 47 est à féliciter tant pour son organisation matérielle que pour son fair-play.

Le Challenge fut remporté par la Dordogne devant la Corrèze - les Landes - la Gironde - les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne.

Le Caporal ELOY aidé par les membres de la Commission Sports et l'Adjudant-Chef PARISON avait la lourde tâche d'organisation matérielle.

## Les Pompiers brûlent les calories

Six équipes ont disputé, samedi, le tournoi régional de la Myre-Mory. Les Lot-et-Garonnais sont derniers mais l'organisation était parfaite.

"Flûte, il flotte" ont dû penser samedi matin, les organisateurs du Challenge régional Aquitaine-Limousin des équipes de football des Sapeurs-Pompiers.

Pour cette première édition à Vileneuve, le temps n'était pas de la partie ainsi que deux équipes des départements concernés par cette compétition.

Six formations se donc alignées : les cinq d'Aquitaine et la Corrèze, unique représentant du Limousin.

Le matin, toutes les équipes se sont affrontées pour déterminer un premier classement. L'après-midi, à

la surprise générale, la grande finale opposait la Corrèze à la Dordogne, les Aquitains l'emportant aux tirs aux buts après un 0-0. En finale, pour la troisième place, on retrouvait les deux super favoris, les Landais dominant les Géodins 2 à 0.

Irréprochables sur le plan de l'accueil, les Lot-et-Garonnais ont terminé bons derniers sur le plan sportif, battus par les Pyrénées-Atlantiques aux tirs aux buts après un 0-0. Qu'importe puisque l'ambiance était au rendez-vous.

A la remise des prix, par exemple, richement dotée par Mammoth, Barral, HL Industries et Roma ou au repas de fin de soirée, animé notamment par les chants pyrénéens.

Evelyne DUPUET, Conseillère Générale, Marcel GARROUSTE, Député et Jean GUILLOUX, représentant la municipalité, ont assisté à quelques actions arbitrées par des volontaires de la Ligue dont certains retrouvaient le sifflet le soir même.

(Extrait de Presse)

**righini**

• Blocs portes

• Portes planes

• Portes de style

B.P. 9000 - 47000 TONNEINS

Tél. : 53 84 59 35

Télex : 550 385 - Télécopie : 53 84 46 17

# Challenge Sportif

de Lavardac

10

110

**L**e 14 septembre 1991 à 14 h 30, le départ du 2<sup>e</sup> triathlon, organisé par les Sapeurs-Pompiers de Lavardac, était donné sur les berges de la Baïse par notre Maire, Conseiller Général, André TOURON. Pas moins de 49 équipes étaient inscrites pour l'épreuve dont 18 Centres du Lot-et-Garonne, les autres étant des départements limitrophes : Gers, Landes, Gironde, Dordogne, Lot.

C'est FABRE d'Agen suivi de FERNANDEZ et de DAVID de la D.F.C.I. de Houeillès, qui sont sortis les premiers après 300 mètres dans les eaux de la Baïse.

Heureusement pour eux le soleil était au rendez-vous.

L'épreuve à vélo de 30 km a été remportée par le Bazadais ESQUERRE, suivi du Clairacais GENEST, du Condomois MARTINELLI et en 4<sup>e</sup> position le Lavardais André RIBEROT.

La course à pied de 7 km entre Vianne et Lavardac a été gagnée par Patrick CHASSEUR, Gendarme à Lavardac.

Au classement général c'est Bazas qui l'emporte en 1 h 33', suivi de Condom en 1 h 35'34"  
 3<sup>e</sup> Gramat en 1 h 38'14"  
 4<sup>e</sup> D.F.C.I. Houeillès en 1 h 38'19"  
 5<sup>e</sup> Clairac en 1 h 39'08"  
 6<sup>e</sup> Mussidan en 1 h 40'11"  
 7<sup>e</sup> Agen en 1 h 40'20"  
 8<sup>e</sup> Lavardac en 1 h 42'25"  
 Les Gendarmeries de Lavardac - Damazan terminent à la 13<sup>e</sup> place.

Il aura fallu pas moins de 8 mois de travail pour mettre sur pied ce Challenge dont on se réjouit de la réussite. Même le soleil était au rendez-vous ! L'objectif premier était la compétition mais c'était surtout une journée de rencontre et de convivialité que nous souhaitions. Nous voulions faire savoir qu'un petit Corps comme le nôtre existe et est capable d'assurer.

Depuis le mois de mai, l'équipe mise en place pour réaliser le Challenge a fait du porte à porte pour le ramassage des lots.

Tous les artisans, commerçants, industriels du secteur ont participé.

C'est grâce à eux si nous avons pu obtenir ce merveilleux étalage de lots que nous avons distribué à tous

les concurrents (30 000 Francs de prix environ).

Merci à ces généreux donateurs.

Je remercie la Gendarmerie qui placé 4 Gendarmes au carrefour dangereux du pont de Bordes.

Je remercie aussi les Centres qui nous ont aidés pour la sécurité, pas moins de 50 Sapeurs-Pompiers étaient placés autour des circuits.

Grâce à vous pas une égratignure n'a été à déplorer. Merci !

Je remercie aussi l'Union Départementale qui nous a glissé un chèque de 1 000 Francs.

Pour conclure cette journée la municipalité de Lavardac a offert un superbe buffet suivi d'un vin d'honneur.

Qu'elle en soit remerciée !

Les Sapeurs-Pompiers de Lavardac vous remercient et vous disent bientôt !

*Adjudant Alain ZAG  
Centre de Secours Lavardac*

# Sport et revendications

Tandis que 200 d'entre eux planchaient sur l'évolution de leur profession,  
600 autres Pompiers se sont affrontés sur le stade

111

**L**es Sapeurs-Pompiers du Sud-Ouest ont tenu Congrès ce week-end à Arcachon. Ils en ont profité pour dire leur impatience à voir leurs revendications satisfaites et surtout compétentes des lenteurs des projets pourtant acceptés.

Les problèmes plus spécifiquement girondins furent traités samedi 25 mai 1991, au cours de l'Assemblée de l'Union Départementale.

Le Président de l'Union, le Capitaine PLAT, n'a pas mâché ses mots, pour notamment relancer les élus, et plus particulièrement ceux du Conseil Général, au point que le représentant de Philippe MADRELLE, le Docteur VERITE, Président de la Commission Sécurité-Incendie à l'Assemblée Départementale, s'est quelque peu fâché lui aussi, faisant remarquer notamment que le dialogue élus et Pompiers est certainement plus fructueux que la discorde.

Les divers reproches lancés par le Président PLAT ont eu en tout cas leur petit effet, puisque hier M. SERRANO, Conseiller Général de La Teste, avait été dépêché pour exprimer le point de vue du Président MADRELLE et la confirmation de l'engagement complet du Conseil Général, en faveur de la mise en place d'une départementalisation des Services Incendie et de leur amélioration.

M. SERRANO devait en conclure qu'il ne sert à rien de faire une course à l'échalote et du surenchérissement à tous crins".

De son côté le Colonel GAILLARD, Directeur Départemental des Services Incendie, ne nous a pas caché que la restructuration girondine demanderait sans doute encore deux bonnes années de travail, tant il faut faire évoluer les mentalités au sein même des Centres de Secours. Cependant, il a bon espoir d'atteindre à l'osmose nécessaire.

## Les Girondins les meilleurs

Tandis que les uns planchaient dans les salles arcachonnaises de l'Espace 2 000, les autres se mesuraient sportivement sur le stade de Bonneval à La Teste, dans le cadre des finales interrégionales d'athlétisme et du Parcours Sportif d'Aquitaine-Limousin et Poitou-Charentes.

Les Girondins s'y sont montrés sous leur meilleur jour, remportant plusieurs titres : par équipes toutes catégories, par équipes Seniors et en athlétisme Seniors.

Quelques individualités se sont également fait remarquer : Eric MENALDO, vainqueur de la hauteur Seniors avec 1,96 m ; Laurent CORDIER, second du 800 mètres Cadets ; Christian BOUDIGUES, troisième du Parcours Sportif Seniors et Claude MARTIN, premier du 800 mètres Seniors en 2'35"80.

## Congrès Les Pompiers relancent les élus

En conclusion du Congrès des Sapeurs-Pompiers de la Gironde, hier à Arcachon, le Capitaine PLAT,

Président de l'Union Départementale, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, comme on dit. Il s'est en pris aux élus du département, en particulier ceux du Conseil Général qu'il trouve quelque peu sur le recul par rapport à leurs récentes promesses.

"Il semble, lança-t-il sans ambages, que le souvenir des grands incendies de 89 et 90 qui ont démontré la nécessité d'une solidarité et d'une maîtrise des moyens de secours se soit estompé."

Cela pour mieux souligner que l'espace Pompier promis et les réflexions menées en vue de la création d'une unité monolithique ne trouvent pas d'aboutissement.

Dans son discours musclé, le Président PLAT affirma aussi : "Ce n'est certainement pas la mise à disposition de moyens aériens (un avion et quatre hélicoptères bombardiers d'eau) qui réglera à elle seule les problèmes de gestion des secours face aux opérations de grande ampleur. Il eut d'ailleurs cette formule qui fit tilt sur le représentant du Président MADRELLE : "L'esprit IV<sup>e</sup> République qui est entretenu dans certaines structures paritaires départementales ne permet pas de donner au Directeur mis en place par le Conseil Général la force d'intervention nécessaire". Il parla également d'un parc de matériel vieillissant et d'une réactualisation d'urgence du plan de mise en œuvre des moyens du Service Départemental.

C'est le Docteur VERITE, Président de la Commission Sécurité

Incendie du Conseil Général qui devait lui répondre, en haussant d'ailleurs le ton, n'ayant pas apprécié l'attaque contre l'Assemblée Départementale, ne la trouvant pas justifiée, alors que, depuis un an, elle a fait beaucoup, dit-il. Dernière décision en date : l'achat de plus de vingt véhicules.

Tout en reconnaissant que le budget supplémentaire qui sera voté demain lundi n'apportera pas grand chose de plus aux Pompiers, il annonça que, par contre "un gros effort sera fait dans le budget 1992 au niveau du matériel". Le délégué de Philippe MADRELLE eut, d'autre part, des mots très durs pour fustiger "certains Cadres Pompiers carriéristes qui empêchent le Service Départemental de se réaliser".

Tandis que les uns réfléchissaient sur leur avenir, 600 autres se mesuraient sportivement sur le stade de la Plaine Bonneval, à La Teste, à l'occasion des finales d'athlétisme des Jeunes et des athlètes des régions d'Aquitaine-Limousin et Poitou-Charentes. Aujourd'hui se tiendront les Assises du Congrès de l'Union Régionale Aquitaine-Limousin, ainsi que la finale de rugby de ces deux régions.

### Les Pompiers impatients

Réunis en Congrès Régional à Arcachon les Sapeurs-Pompiers du Sud-Ouest se montrent inquiets des lenteurs des projets d'amélioration de leur profession.

Leur ras-le-bol des discours de Sainte-Barbe qui avait motivé il y a cinq mois leur spectaculaire descente dans les rues de Bordeaux, puis de Paris, les Sapeurs-Pompiers du Sud-Ouest viennent de le clamer à

nouveau à l'occasion de leur Congrès Régional qui s'est tenu ce week-end à Arcachon.

En clôture des travaux des Commissions et devant les représentants des instances administratives et politiques de la région, leur Président le Lieutenant-Colonel VERGE, ne l'a pas envoyé dire : "Les Pompiers ne veulent plus de belles promesses, ils attendent enfin la concrétisation de leurs légitimes revendications." Prenant à témoignage les délégués des 11 000 Pompiers d'Aquitaine et du Limousin, M. VERGE en dressa une liste conséquente.

On y trouve toujours les statuts des Professionnels (le décret n'en finit pas de sortir) et des Volontaires, l'intégration des Permanents, la formation des Volontaires (ils doivent suivre les stages durant leurs congés) et leur disponibilité (donc, relèvement conséquent des taux de vacation limitant les pertes de salaire), l'évolution des structures mêmes de la profession tendant à augmenter les effectifs des Corps et rehausser les niveaux de Commandement, la protection sociale dont le Parlement est en principe saisi pour la prochaine session, enfin la reconnaissance du rôle et des missions des Médecins servant avec les Pompiers.

Il fut question également des textes prévoyant que des appelés du contingent puissent faire leur service dans les rangs des Pompiers. "Nous voulons, souligna le Président VERGE, un véritable service civil accompli dans nos Centres de Secours, à l'image des dispositions prises au sein de la Police Nationale, c'est-à-dire sous l'autorité directe des Chefs de Corps." A la condition cependant que ces appelés soient déjà Pompiers Volontaires.

Les Congressistes se sont par ailleurs prononcés en faveur d'une généralisation de la départementalisation au sein des Services d'Incendie-Sécurité de même que dans la mise en place d'une structure régionale. Ils ont aussi regretté que la Direction Nationale par eux réclamée se traduise par une sous-direction nationale mixte des Services de Secours et des Sapeurs-Pompiers.

La grande détermination qui s'est fait jour à Arcachon n'a pas manqué en tout cas d'impressionner fortement le représentant du Préfet d'Aquitaine, le Sous-Préfet Richard NOGUES, qui a permis à tout moins de le faire savoir en haut lieu reconnaissant que, effectivement "les Pompiers ne sont pas de simples fonctionnaires territoriaux".

### Une Union interrégionale

Faisant suite au Congrès d'Arcachon, les membres des bureaux des Unions Régionales de Sapeurs-Pompiers d'Aquitaine-Limousin, des Pyrénées et Poitou-Charentes vont se retrouver aujourd'hui lundi à Montauban, pour mettre au point les statuts de la future Union Interrégionale du Grand Sud-Ouest qui recouvrira en fait les limites de la zone de défense du même nom.

Un bureau provisoire devra être formé afin de préparer l'Assemblée Générale constitutive qui aurait lieu en septembre.

*(Extraits de Presse rédigés par Dominique LOPEZ)*

*Compte rendu dans l'émission Gironde-Landes*

*Recueilli par le Lieutenant MEYER*

# L'homme devant les calamités

De l'ère romaine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle  
par le Capitaine DREGE

113

**U**ne calamité est un malheur qui afflige une grande partie du pays, un grand nombre de personnes. Un désastre, une catastrophe sont des mots synonymes dont l'emploi est plus fréquent. Nous savons tous que l'incendie est un fléau calamiteux d'après le langage courant et suivant l'expression consacrée par le législateur au XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, le contraste est flagrant entre cette définition et le culte que les anciens rendaient au feu.

Nous retrouvons, dans les mythologies, des divinités qui personnifient les phénomènes naturels, dans lesquels l'esprit de l'homme primitif entrevoit un pouvoir mystérieux.

Le dieu du feu, chez les Romains, s'appelle Vulcain. Il est aussi le dieu des arts métallurgiques. Les victimes qu'on lui sacrifie sont jetées dans le feu et doivent être entièrement consumées.

Les Romains et les Grecs honorent Vesta comme déesse du feu et du foyer domestique. On lui reconnaît le soin d'avoir appris aux hommes l'usage du feu. A l'entrée de chaque demeure, il y avait un autel où l'on entretenait constamment du feu en son honneur.

Les Phéniciens et les Carthagénois adoraient Moloch. On lui sacrifiait des enfants en les faisant brûler sur l'autel ou dans les flancs de la statue qui représentait cette horrible divinité.

Manassès, roi de Juda (694-639 av. J.C.) lui consacra son fils en le

faisant passer à travers les flammes allumées sur l'autel du dieu.

Un aperçu sur l'historique des calamités depuis le XV<sup>e</sup> siècle montrera sans conteste, d'une part l'adaptation des diverses générations aux découvertes de l'homme, et d'autre part, la nécessité de l'amélioration de la distribution des secours et de l'organisation des sauvetages.

Sans rapporter des détails sur les épidémies, nous ne devons pas laisser sous silence l'impuissance de l'homme qui au XV<sup>e</sup> siècle ne connaissait aucun moyen d'enrayer la maladie contagieuse, fort répandue à l'époque. La formule, adoptée certainement par résignation, consistait à admettre que la nature faisait le mal et se chargeait de le réparer seule sans le secours de l'art.

On dit même qu'au XVII<sup>e</sup> siècle la peste ravageait certaines régions de France. Les malades étaient isolés mais personne ne voulait les servir.

Les Capucins avaient en grande partie succombé. On jetait à ces malheureux les vivres et les remèdes par dessus les planches de leur clôture. Ceux qui conservaient un peu de vigueur s'emparaient de cette pitance qu'ils se disputaient avec acharnement. Les faibles ne recevaient aucun secours et mouraient.

L'incendie de forêts revêt le caractère d'un désastre. Les destructions de 1949 dans le Massif Landais et dans celui des Maures évoquent de tristes et pénibles souvenirs. D'ETIGNY recherchait déjà les causes des incendies au XVII<sup>e</sup> siècle et les procédés utilisés pour les

combattre dans la généralité de Gasconie.

Un particulier qui préparait la nourriture des charbonniers dans un bois de pins de la communauté de Saint-Michel dans le Marensin, est à l'origine du sinistre : "Il mit le 5 de ce mois le feu à la cabane de planches où il était et, en très peu de temps, le pignada fut incendié. Le feu se communiqua tout de suite dans la paroisse de Castets au Levant, et dans celle de Linxe au Nord, et les a toutes ravagées de même que celle de Talles et Lesperon. Ce "prodigieux embrasement" s'est développé sur une étendue de 10 lieues. Encore le feu n'est-il pas éteint, et ne le sera-t-il pas même de longtemps, parce qu'il est dans la racine des arbres et qu'il faut des mois entiers pour qu'il puisse s'éteindre, à moins qu'il ne survienne des pluies abondantes."

"Non seulement tous les pignadas qui sont l'objet principal des biens de campagne ont été consumés, mais encore les maisons, moulins, ruches à miel et beaucoup de peuple qui a été surpris par le feu porté par un vent impétueux et qui a péri dans les flammes sans pouvoir s'en garantir, parce qu'elles se communiquaient avec autant de vitesse qu'un cheval allant le grand galop. Les habitants des communautés affligées, les riches ou aisés comme les pauvres se sont répandus dans toutes les paroisses voisines pour y chercher de quoi vivre en travaillant." Le rapport de l'Intendant montre la population en état d'alerte : "Ce qu'il y a de plus à craindre c'est que le moindre vent ne ranime à nouveau le feu et ne porte dans ce

cas les flammes dans les pignadas qui ont été épargnés ; aussi les habitants qui n'ont pas tout perdu sont-ils occupés jour et nuit à faire une garde exacte pour pouvoir se porter dans les endroits où le feu paraîtrait vouloir se ranimer et faire en sorte de l'étouffer tout de suite avec du sable."

Le feu n'est pas l'unique fléau qui s'abat sur l'humanité. Les inondations font beaucoup de ravages. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles lorsque les fleuves ou les cours d'eau sont en crues, on compte les morts par centaines. Les maisons ne résistent pas, les moulins et les ponts sont emportés.

De 1414 à 1875 la Vallée de la Garonne a subi dix crues importantes. Le débordement de la Seine en 1910 a causé d'énormes dégâts. Les inondations de la Loire en 1856 furent particulièrement terribles. Les récits de ces événements permettent de supposer qu'à l'époque l'homme était vraiment désemparé. De tous temps les inondations ont semé la ruine. Plus récemment la crue du bassin du Tarn en 1930 a fait de nombreuses victimes, parmi lesquelles des sauveteurs disposant seulement de leurs forces physiques.

Pour lutter contre l'incendie des immeubles, l'homme utilisait du matériel, souvent rudimentaire, qui permettait de déverser de l'eau sur le foyer.

Des documents anciens ont permis d'établir, d'une façon absolument certaine, que la lutte contre le feu était déjà organisée chez les peuples supérieurs de l'antiquité ; ceux-ci considéraient l'eau comme le meilleur sinon le seul moyen efficace d'attaquer les incendies avec succès.

Vigiles romains, sinophari gallo-romains, moines, ribauds, porteurs de seringues, employèrent successivement l'eau pour abattre les flammes.

De sérieuses précautions étaient prises pour prévenir le feu et organiser la lutte éventuelle.

Sitôt le couvre-feu sonné, le guet parcourait les rues pour voir si tous les feux étaient bien éteints, et si chaque rue était munie d'un tonneau plein d'eau. Si le feu éclatait quelque part, on sonnait le tocsin à la plus proche église et les Capucins, qui avaient l'incendie dans leurs attributions, accourraient aussitôt le combattre, avec l'aide des habitants du quartier. Les uns jetaient des seaux d'eau sur le feu, tandis que d'autres allaient remplir les tonneaux. Rien d'étonnant si ces moyens primitifs ne pouvaient empêcher des quartiers et même des villes de brûler comme un morceau d'amadou.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle un service de lutte contre l'incendie est créé dans les grandes villes. Les maçons et charpentiers sont "jurés pour éteindre le feu." L'amélioration de leur matériel, en complément des haches destinées à faire la part du feu, s'arrêtera aux seaux en cuir bouilli et aux seringues de laiton.

Une amélioration sensible à cette organisation fut apportée au XVII<sup>e</sup> siècle par l'invention des tuyaux de refoulement appelés "boyaux".

Le 12 octobre 1699 François DU PERIER, Sociétaire de la Comédie Française, obtint du roi Louis XIV le privilège de "faire construire et fabriquer une pompe propre à éteindre le feu pour, par luy ou ceux qui auront de droit de luy, vendre, débiter ou louer la dite machine, à l'exclusion de tous autres pendant trente années consécutives".

En janvier 1705 Louis XIV établit une loterie pour doter d'une pompe chaque quartier de Paris et en 1716 Paris comptait 16 pompes. Elles étaient manœuvrées par 60 hommes payés au frais de DU PERIER, qui naturellement n'apportait son concours dans un incendie que contre des espèces sonnantes. De sorte qu'il fallait être riche pour se défendre contre le feu.

Enfin, en 1722 une ordonnance décide que les pompes seront servies par des hommes exercés et

vêtus d'uniformes. Les Sapeurs-Pompiers sont nés.

Se référant aux instructions ministérielles du 6 février 1815 par lesquelles M. DE MONTESQUIOU invitait les Préfets à organiser des services de secours et à utiliser des pompes munies de tuyaux de cuivre permettant de projeter l'eau à une certaine distance, les grandes villes de France organisèrent un Corps de Sapeurs-Pompiers exerçant, dans la plupart des cas, leur profession d'ouvriers du bâtiment.

Bien plus tard, après la guerre de 1870, la pompe à vapeur fut mise en service à Paris.

Dès que les hommes eurent leur disposition des machines capables de projeter l'eau sur le foyer d'incendie, la question se posa d'alimenter en eau ces machines. Le moyen le plus simple pour cela était de faire une chaîne où ceux qui étaient accourus pour aider au sauvetage se passaient de mains les海 mains des seaux pleins d'eau, la seconde chaîne retournant les seaux vides au lieu de remplissage.

Une telle chaîne suffisait à alimenter une pompe à bras. Elle était une manifestation de solidarité humaine devant la catastrophe, mais au XIX<sup>e</sup> siècle, elle paraissait à certains une survivance des temps de servage et de la féodalité.

Il est parfois possible de constituer un point d'eau à proximité d'un sinistre, pour raccourcir la chaîne. Pour cela, on constituait un bassin de terre ou un trou en tranchant du caniveau, et on jetait dans le caniveau l'eau puisée aux puits provenant du trop plein des fontaines publiques. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la consigne donnée aux fontaines était de fermer les tuyaux qui sortent de la fontaine, alimentant les concessionnaires particuliers des fontaines inférieures, pour réservé la lutte contre l'incendie tout le temps possible.

En Angleterre, il n'y avait pas de fontaine, les services d'eau ayant

établis par des sociétés concessionnaires qui vendaient l'eau aux particuliers. Il fallait d'abord mettre en pression le réseau qui n'y était normalement que deux heures par jour, puis on mettait à nu un tronçon de la canalisation ; celle-ci étant en bois, rien n'était plus facile que d'y forer un trou et l'eau jaillissait, emplissant l'excavation où il n'y avait plus qu'à puiser. Quand tout était fini, on bouchait le trou à l'aide d'une cheville, et on remettait les terres en place.

Lorsque les conduites en fonte remplacèrent les conduites en bois, on y ménagea de place en place des orifices fermés par une cheville de bois, elle-même protégée par un socle maçonner surmonté d'une rallonge. La loi anglaise de 1847 sur les distributions d'eau prescrivit de placer une "cheville d'incendie" tous les 90 mètres.

Quant un incendie se déclarait, on retirait la cheville et l'eau jaillissait. Un premier progrès consista à recueillir cette eau dans une bâche en toile. Un second progrès intervint plus tard, lorsque l'on imagina d'insérer à la place de la cheville de bois que l'on venait d'enlever, une tubulure terminée par un raccord où l'on pouvait brancher directement un tuyau souple.

Enfin, en 1849, pour supprimer la difficulté et le désagrément de mettre la tubulure en place sur un

jet jaillissant, MM. BATEMAN et MOORE imaginèrent de remplacer la cheville par une soupape à boule, plus tard à cuvette, munie d'un raccord à baïonnette sur lequel se fixait la tubulure, celle-ci portant elle-même le dispositif qui permettait d'ouvrir la soupape.

A Paris, cette question des bouches d'incendie avait été résolue beaucoup plus tôt. Les conduites utilisées, étant en plomb ou en grès, ne se seraient pas prêtées à la pratique du trou chevillé. Les premiers projets de bouche d'incendie datent de 1718 (jean BEAUSIRE) et 1723 (DU MOURIEZ DU PERIER). En 1734, TURGOT concluait à la possibilité de cette réalisation, mais ce n'est qu'après les deux graves incendies survenus en 1737, de l'Hôtel-Dieu et de la Chambre des Comptes, que l'on posa place Beaudoyer, près de l'Eglise Saint-Gervais, le premier "regard d'incendie" dont les essais eurent lieu le 11 juillet 1738. Les essais ayant été probants, il fut décidé de poser 60 regards analogues, travail qui fut immédiatement entrepris.

Quarante-quatre ans plus tard, le 23 juillet 1782, à la porte Sainte-Marie, les frères PERIER, concessionnaires des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou, expérimentaient un "ajoutoir du calibre des pompes à incendie" alimenté par leurs canalisations.

Chaque fontaine publique reçut un robinet de ce genre qui fut transformé en "coffre d'incendie" vers 1841. En 1854, il existait 58 de ces coffres. Au cours des deux décades suivantes, les progrès furent lents puisque l'on ne comptait encore que 170 bouches d'incendie en 1876. A cette époque le débit des prises d'eau ordinaire suffisait à alimenter les pompes à bras dont le débit horaire ne dépassait guère 12 m<sup>3</sup>.

Pour alimenter les premières pompes à vapeur, adoptées en 1871, on utilisait les égouts en y descendant une vanne spéciale et en y déversant l'eau des bouches d'arrosage. Mais rapidement apparut la nécessité d'un réseau de bouches d'incendie.

En Amérique, les premières villes eurent recours, pour pouvoir disposer d'eau en cas d'incendie, à des citernes souterraines alimentées par l'eau de pluie ou même par de l'eau pompée à la main, et plus tard par un branchemen établi sur les conduites d'eau. L'usage de ces citernes persistera même après l'introduction des poteaux d'incendie dont les premiers apparaissent dans la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle.

New York possédait des citernes de 240 m<sup>3</sup> ; en 1807, elle employait le système des chevilles, et en 1817 on y installait le premier poteau d'incendie.



LE SENS  
DE  
L'INNOVATION

GESTION DES SERVICES D'EAU - ASSAINISSEMENT  
LOISIRS - ENVIRONNEMENT

Z.I. DU ROOY - B.P. 69 - 47302 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex  
Tél. : 53 70 41 62 - URGENCES : 53 40 24 40

# P.M.A. 47

## Poste Médical Avancé "ou le malheur des uns fait le bonheur des autres"

116

1990 aura en effet été marquée par deux événements importants dont l'un découlera de l'autre :

- 15 août : les feux d'Allons
- décembre 1990 : le S.D.I.S., sensible à la requête du corps médical, décide de doter le département d'une structure mobile d'intervention : le P.M.A. entre en gestation.

Le besoin d'une telle structure s'était fait sentir devant son absence lors des incendies des Landes. Depuis, avec notre Médecin-Chef Départemental, nous avons œuvré pour que la gestation de ce P.M.A. se déroule selon un protocole qui aboutira à l'accouchement d'un ensemble cohérent, compact, mobile, fonctionnel et aisément disponible.

Dès lors, les choses évoluent selon un calendrier établi et progressif :

- mai 1991 : livraison de la structure de base : tente TMB gonflable de 45 m<sup>2</sup> au sol avec son compresseur, son groupe électrogène, son système de chauffage, le tout véhiculé dans une remorque tractée par un véhicule du département.

- Juillet 1991 :

- \* livraison des premiers éléments médicaux

\* attribution du système d'éclairage comprenant 1 groupe électrogène avec 1 mât télescopique et 2 projecteurs de 500 W.

- le 19 juillet 91 : le P.M.A. sera pour la première fois fonctionnel lors de la soirée P. BRUEL, au stade Armandie, où il sera implanté et au service des divers organismes de secours départementaux (il permettra de traiter une trentaine de victimes).

Le P.M.A. est prévu pour fonctionner avec 4 Médecins (dont 1 Réanimateur éventuellement). Les trimestres à venir doivent compléter son équipement.

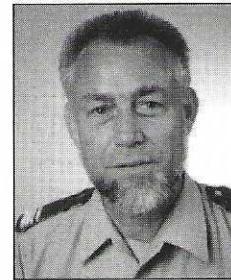
- 10 caissons de conditionnement et de transport pour médicaments, petit matériel, nécessaires pour le secrétariat...
- 1<sup>er</sup> trimestre 1992 : complément de matériels divers.

Le matériel "consommable" : médicaments, pansements, matériel à usage unique divers (seringues, aiguilles, perfusions, sondes...) sera fourni et conditionné par le C.H.R. d'Agen, en collaboration avec le S.A.M.U. qui en assurera la surveillance et le renouvellement éventuel tous les semestres.

BREF : l'enfant se porte bien et ne demande qu'à grandir et à prendre des forces, ce à quoi nous nous employons.

La structure actuelle n'est qu'une base à partir de laquelle nous allons travailler pour créer un P.M.A. fonctionnel, évolutif et complémentaire de structures, d'organismes divers départementaux ou extradépartementaux, afin d'aboutir à un outil de travail commode et performant au service de tous partout où la détresse se fait sentir.

Merci au S.D.I.S. 47 d'avoir permis cette réalisation et de nous donner les moyens de la mener à son terme.



*Commandant Philippe MICHAUX  
Responsable du P.M.A. Lot-et-Garonne*

## Index des Annonceurs

### A

- Agen Courses 95  
Agen Poids Lourds 88  
Agrilot 71  
Allez et Cie 91  
Arici 50

- B  
Bernard Sécurité 104  
But 91

- C  
Cabinet Maury Brunet 88  
Caisse d'Epargne Ecureuil 38  
CAT Télécommunications 52  
Cave de Cucumont 4  
CEFF 50

- Centrale Nucléaire de Golfech 103  
Centre Hospitalier Spécialisé de La Candélie 10  
Centre Hospitalier Yves Grassot 94  
Cise Aquitaine 115  
Clinique Esquirol 14  
Clinique Saint-Hilaire 104  
Clinique Sainte-Thérèse 6  
Compagnie des Eaux et de l'Ozone 30  
Compagnie Générale des Eaux 104

### Conforama 40

- Crédit Agricole 42  
Crédit Foncier de France 52  
Crédit Immobilier du Val de Garonne 98

### D

- De Sangosse 14  
Delprim 30

### E

- E.D.F.-G.D.F. Services de Lot-et-Garonne 12  
Espiet S.A. 104

### G

- Gistain 8

### H

- Happy 98  
Heuliez-Incendie 50  
Hexachimie 50

### I

- Inter Surveillance 46  
Intermarché (Bon Encontre) 30  
Intermarché (Tonneins) 46  
Interpac 52

### L

- L'Univers 44  
Labeau 4  
Laboratoire Conseil Oberlin 104  
Laboratoire UPSA 104

### M

- Larroche 46  
Le Rossini 3<sup>me</sup> couv.  
Leclerc 8  
Les Vignerons de Buzet 88
- Maison de Retraite de Fleury 10  
M.M.A. 66  
Mr. Bricolage 50

### N

- Nervol 90

### O

- Office Public Municipal d'HLM de la Ville d'Agen 68  
Ortolan S.A. 66

### P

- Phaltex 46  
Plastinov 104  
Pompes Funèbres Villaret 100

### R

- Razol 12  
Renault Agen 108  
Righini 109  
R.V.I. 4<sup>eme</sup> couv.

### S

- Sabec-Farbos 66  
Satar 70  
Saubeau S.A. 4<sup>eme</sup> couv.  
Savra 108  
SEM 47 2<sup>eme</sup> couv.

### T

- Teissiere 50  
Teodori 12

### U

- UAP 97

### V

- V.D. Prim 30  
Vetillard et Fils 14